

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2007-2016



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux, que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture joue un rôle de chef de file dans les efforts internationaux de lutte contre la faim. La FAO, qui est au service à la fois des pays développés et des pays en développement, est une tribune neutre au sein de laquelle tous les pays se réunissent sur un pied d'égalité pour négocier des accords et débattre de politiques. La FAO est également une source de savoir et d'informations. Elle aide les pays en développement et les pays en transition à moderniser et à améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques, et à garantir une bonne nutrition pour tous. Depuis sa création en 1945, elle a consacré une attention particulière au développement des zones rurales, où vivent 70 pour cent des populations pauvres et affamées de la planète. Les quatre grands domaines d'activité de la FAO : mettre l'information à la portée de tous ; partager l'expertise en matière de politiques ; servir de lieu de rencontre pour les États ; porter les connaissances sur le terrain.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et celle du Directeur général de la FAO. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres ou celles de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Publié en anglais sous le titre :

OECD-FAO Agricultural Outlook: 2007-2016

© OCDE/FAO, 2007

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax (33 1) 45 24 13 91. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées directement au Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France (contact@cfcopies.com).

Avant-propos

Les Perspectives agricoles ont été préparées conjointement, pour la troisième fois, par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations Unies. Cette publication mobilise l'expertise des deux organisations sur les produits, les politiques et les pays, pour évaluer les perspectives à moyen terme des principaux marchés agricoles mondiaux. Publiée annuellement, elle s'inscrit dans une démarche continue visant à promouvoir un débat bien documenté sur les marchés émergents et les grandes orientations. La présente édition des Perspectives agricoles évalue les marchés des céréales, des oléagineux, du sucre, de la viande, du lait et des produits laitiers sur la période 2007-2016. Elle tient compte de l'élargissement de l'Union européenne de vingt-cinq à vingt-sept États membres et, pour la première fois, elle inclut explicitement des hypothèses de production de biocarburants. Ces évaluations reposent sur une série de projections qui découlent d'hypothèses concernant les conditions macroéconomiques, les politiques agricoles et commerciales et les technologies de production, et elles supposent des conditions météorologiques moyennes. À partir de ces hypothèses sous-jacentes, les Perspectives agricoles présentent un scénario plausible d'évolution des marchés agricoles pour les dix années à venir et fournissent un point de référence pour analyser les résultats des marchés agricoles découlant d'hypothèses différentes.

Les prévisions de cette année s'inscrivent dans un contexte de stabilité de la croissance économique mondiale à moyen terme, de ralentissement de la croissance démographique, de maintien d'une inflation basse et de marchés qui relèvent globalement le défi d'une industrie des biocarburants en mutation rapide. La croissance de l'économie mondiale est tirée principalement par les économies à croissance rapide des grands pays en développement, en particulier par les économies émergentes de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de la Russie qui jouent un rôle clé dans l'évolution des marchés mondiaux et agricoles. Au cours de la période étudiée, la consommation de produits agricoles devrait continuer à augmenter beaucoup plus vite dans les pays hors OCDE que dans les pays de la zone OCDE sous l'effet de la croissance de la population et, surtout, de celle des revenus alimentée par la migration rurale vers les zones urbaines où le niveau de revenu est plus élevé. Pareillement, la forte progression de la demande dans beaucoup de pays en développement et d'économies émergentes devrait favoriser l'essor des importations et le développement des capacités de production internes. Toutefois, les exportations enregistrent aussi une hausse sensible dans un certain nombre de pays en développement. Le groupe des pays de l'OCDE devrait donc voir sa part dans la production et les exportations de nombreux produits de base diminuer au profit des pays non membres. La consommation croissante de produits agricoles comme matière première des biocarburants, dont le secteur connaît une expansion rapide, est un des principaux facteurs pris en compte dans la présente édition des Perspectives agricoles et c'est une des raisons pour lesquelles les prix internationaux des produits agricoles sont revus sensiblement à la hausse pour la période étudiée par rapport aux projections de prix contenues dans les éditions précédentes. Cependant, l'apparition de nouvelles techniques de production, des changements d'orientation de la politique sur les biocarburants ou des variations inattendues des prix du pétrole brut et des matières premières pourraient modifier profondément l'évolution des marchés dans l'avenir.

Les projections et évaluations contenues dans cet ouvrage sont le fruit d'une coopération étroite entre les Secrétariats de l'OCDE et de la FAO, d'une part, et les experts des pays membres, d'autre part, et elles combinent donc les compétences et l'expertise de ce large groupe de participants. La participation de la FAO à l'élaboration des Perspectives agricoles a permis de couvrir un ensemble de pays et de régions en développement beaucoup plus grand. Un système de modélisation mis au point conjointement à partir des modèles Aglink de l'OCDE et Cosimo de la FAO a contribué à assurer la cohérence des projections. La base de données complète des Perspectives agricoles, qui comprend les données historiques et les projections, est disponible sur le site Internet conjoint de l'OCDE et de la FAO www.agri-outlook.org. Au sein de l'OCDE, cette publication a été élaborée par la Direction des échanges et de l'agriculture. A la FAO, elle est sous la responsabilité de la Division du commerce international et des marchés.

Remerciements. Cette édition des Perspectives agricoles a été préparée par l'équipe suivante d'économistes des Secrétariats de l'OCDE et de la FAO :

À l'OCDE, l'équipe d'analystes de l'économie et du marché de la Direction des échanges et de l'agriculture qui ont contribué à ce rapport se compose de Loek BOONEKAMP (chef d'équipe), David DOWEY, Céline GINER, Garry SMITH, Pavel VAVRA (coordinateur) et Martin VON LAMPE.

Les recherches et l'assistance statistique ont été fournies par David DOWEY, Armelle ELASRI, Alexis FOURNIER, et Claude NÉNERT. Les services de coordination de la publication et de secrétariat ont été assurés par Christine CAMERON. L'assistance technique pour la préparation de la base de données des Perspectives a été assurée par Eric ESPINASSE et Frano ILICIC. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE et les délégués des pays membres ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport.

A la FAO, l'équipe d'économistes et de responsables produit de la Division des produits et échanges qui a contribué à cette édition est composée de Abdolreza ABBASSIAN, El Mamoun AMROUK, Concepcion CALPE, Kaison CHANG, Merritt CLUFF, Piero CONFORTI, Cheng FANG, David HALLAM (chef d'équipe), Holger MATTHEY (coordinateur), Jennifer NYBERG, Adam PRAKASH, Grégoire TALLARD, Peter THOENES, Koji YANAGISHIMA, et Carola FABI de la Division des statistiques. Ali Arslan GURKAN et Alexander SARRIS ont soutenu le projet de modélisation Cosimo de la FAO dès son origine.

L'assistance en recherche et la préparation de bases de données ont été fournies par Claudio CERQUILINI, Daniela CITTI, Berardina FORZINETTI, John HEINE, Massimo IAFRATE, Marco MILO, et Barbara SENFTER. Les services de secrétariat ont été assurés par Rita ASHTON et Silvia RIPANI.

Table des matières

Avant-propos	3
Sigles et abréviations	7
Les perspectives en bref	9
Chapitre 1. Vue d'ensemble	11
Introduction	12
Principales hypothèses retenues	12
Hypothèses concernant l'évolution de la production de biocarburants	18
Principales tendances sur les marchés des produits	23
Incertitudes	34
Bref historique de l'évolution des flux commerciaux agricoles	41
Notes	51
Annexe A. Tableaux statistiques	53
Annexe B. Tableaux statistiques du Commerce	80
Annexe C. Glossaire des termes	86
Liste des encadrés	
1.1. Analyse stochastique partielle : variabilité autour des projections déterministes	37
Liste des tableaux	
1.1. Projections de croissance démographique et de hausse des revenus	14
1.2. Taux de croissance annuels (moindres carrés) de la consommation et de la production 2007-2016	24
1.3. Part des pays de l'OCDE dans la consommation et la production totales mondiales	25
1.4. Exportations totales de marchandises et de produits agricoles 1985-2004 (échanges intra-UE compris et non compris)	42
1.5. Premiers pays exportateurs de produits agroalimentaires (moyennes 1985-89 et 2000-04)	44
A.1. Hypothèses économiques	54
A.2. Prix mondiaux	56
A.3. Projections des échanges mondiaux	58
A.4. Hypothèses concernant les marchés des céréales	60
A.5. Projections mondiales des céréales	63
A.6. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux	64
A.7. Projections mondiales d'oléagineux	66
A.8. Principales hypothèses concernant le marché du bétail	67
A.9. Projections mondiales de viandes	69
A.10. Principales hypothèses concernant le marché des produits laitiers	71
A.11. Projections mondiales du secteur laitier (beurre et fromage)	74
A.12. Projections mondiales du secteur laitier (poudres et caséine)	75
A.13. Hypothèses concernant les marchés du sucre	76
A.14. Projections mondiales de sucre (en équivalent sucre brut)	77
B.1. Catégories de produits et codes correspondants dans le système harmonisé (SH)	81

B.2. Les 20 premiers exportateurs et importateurs de produits bruts (hors intra-UE)	82
B.3. Les 20 premiers exportateurs et importateurs de produits horticoles (hors intra-UE)	83
B.4. Les 20 premiers exportateurs et importateurs de produits semi-transformés (hors intra-UE)	84
B.5. Les 20 premiers exportateurs et importateurs de produits transformés (hors intra-UE)	85
 Liste des graphiques	
1.1. Évolution de la croissance de la production dans quelques pays	13
1.2. Augmentation de la production d'éthanol et de la consommation correspondante de maïs aux États-Unis	19
1.3. Hausse de la consommation d'éthanol et de biodiesel dans l'UE projections basées sur le blé, le colza et les importations.	20
1.4. Hausse de la production canadienne d'éthanol et de biodiesel et consommation de quantités croissantes de céréales en particulier	21
1.5. Hausse de la consommation de maïs destiné à la production de biocarburants dans l'industrie chinoise de l'éthanol	22
1.6. Croissance persistante de la production d'éthanol fabriqué à partir de canne à sucre au Brésil	22
1.7. Évolution des prix mondiaux des produits végétaux jusqu'en 2016 (Indice des prix nominaux 1996 = 1)	33
1.8. Évolution des prix mondiaux des produits animaux jusqu'en 2016 (Indice des prix nominaux 1996 = 1)	33
1.9. Fourchette des rendements mondiaux des oléagineux dans les simulations stochastiques	37
1.10. Fourchette d'évolution des prix mondiaux des oléagineux (exprimés en termes réels) dans les simulations stochastiques	38
1.11. Résultats des simulations stochastiques par rapport à la référence déterministe pour 2016 : relation entre les prix mondiaux des oléagineux (exprimés en termes réels) et les rendements mondiaux des oléagineux	39
1.12. Résultats des simulations stochastiques par rapport à la référence déterministe pour 2016 : relation entre les prix mondiaux du maïs (exprimés en termes réels) et les rendements mondiaux des céréales secondaires	39
1.13. Résultats des simulations stochastiques par rapport à la référence déterministe pour 2016 : relation entre les prix mondiaux des oléagineux (exprimés en termes réels) et les rendements mondiaux des céréales secondaires	40
1.14. Résultats des simulations stochastiques par rapport à la référence déterministe pour 2016 : relation entre les prix mondiaux des oléagineux et du maïs (exprimés en termes réels)	40
1.15. Part des exportations agricoles (hors échanges intra-UE) des pays par catégories de revenu (1985-2004)	44
1.16. Part des exportations agricoles (hors échanges intra-UE) selon le degré de transformation (1985-2004)	45
1.17. Exportations de produits bruts et de produits horticoles des différents groupes de pays 1985-2004	47
1.18. Exportations de produits semi-transformés et transformés par groupes de pays : 1985-2004.	48

Sigles et abréviations

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
ACP	Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
AMAD	Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
BRIC	Brésil, Russie, Inde, Chine
CAFT	Accord de libre-échange de l'Amérique centrale
CCC	Commodity Credit Corporation
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des États indépendants
CO2	Dioxyde de carbone
CRP	Programme de mise en réserve des terres fragiles des États-Unis
DBES	Régime d'exportation fondé sur la date
DCP	Dépenses de la consommation privée
ECOWAP	West Africa Regional Agricultural Policy
Epc	Équivalent poids carcasse
ERS	Service de recherche économique (ERS) de l'USDA
ESB	Encéphalite spongiforme bovine
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
Est	Estimation
EU	États-Unis d'Amérique
FAB	Franco à bord (prix à l'exportation)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMD	Fièvre aphteuse
FSRI Act	Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis)
G-10	Groupe de 10 pays (voir glossaire)
G-20	Groupe de 20 pays en développement (voir glossaire)
GM	Génétiquement modifié
IPC	Indice des prix à la consommation
Kt	Milliers de tonnes
LICONZA	Leche Industrializada
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays du Sud
Mha	Millions d'hectares
Mn	Millions
Mt	Millions de tonnes
MTBE	Méthyl tertio-butyl-éther
NPF	Nation la plus favorisée
Nv-MCJ	Nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (UE)
OIE	Office international des épizooties
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
PAC	Politique agricole commune

Pac	Prêt à cuire
Pad	Poids au détail
Pcp	Poids carcasse parée
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
Pp	Poids produit
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PROCAMPO	Programme mexicain de soutien direct aux agriculteurs
Pv	Poids vif
RFS	Normes sur les carburants renouvelables aux États-Unis, faisant partie de la loi de 2005 sur la politique de l'énergie et ajustant les normes de carburant en faveur de l'éthanol et des autres biocarburants et imposant des quantités plus importantes de consommation de biocarburant
SEAC	UK Spongiform Encephalopathy Advisory Committee
SH	Système harmonisé de codage et de description des produits
SHTF	Isoglucose
SPM	Soutien des prix du marché
SPS	Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires
T/ha	Tonne par hectare
TEC	Tarif extérieur commun
TSA	Tout sauf les armes
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UE-10	Les dix nouveaux membres de l'UE à dater de mai 2004
UE-15	Les quinze États membres de l'UE
UE-27	Les 27 États membres de l'UE (incluant Bulgarie et Roumanie à partir de 2007)
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
USDA	Ministère de l'Agriculture des États-Unis

Symboles

ARS	peso argentin
AUD	dollar australien
BRL	real (Brésil)
CAD	dollar canadien
CNY	yuan chinois
esb	équivalent sucre brut
EUR	euro (Europe)
Ha	hectare
Hltr	hectolitre
IDR	roupie indonésienne
INR	roupie indienne
JPY	yen japonais
kg	kilogramme
KRW	won coréen
L	litre
MXN	peso mexicain
Mt	millions de tonnes
NZD	dollar néo-zélandais
p.a	per annum
RUR	rouble russe
THB	baht thaïlandaise
USD	dollar des États-Unis
ZAR	rand d'Afrique du Sud

Les perspectives en bref

- Actuellement, les prix mondiaux de nombreux produits agricoles de base échangés sur le marché international doivent dans une large mesure leur niveau élevé à des facteurs à caractère ponctuel, par exemple une insuffisance de l'offre due à une sécheresse, ou la diminution des stocks. Cependant, certains changements structurels, au nombre desquels l'augmentation de la demande de matières premières pour la production de biocarburants et la réduction des excédents imputable aux réformes passées de l'action publique, pourraient maintenir les prix au-dessus de leurs niveaux d'équilibre historiques au cours des dix prochaines années.
- La hausse des prix des produits de base est problématique en particulier pour les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires et pour les populations pauvres des zones urbaines, et elle alimentera le débat persistant sur le clivage entre cultures alimentaires et cultures énergétiques. En outre, si l'augmentation des prix des matières premières des biocarburants stimule le revenu des exploitants qui cultivent ces végétaux, elle accroît les coûts et fait diminuer le revenu de ceux qui utilisent ces mêmes matières premières sous la forme d'aliments du bétail.
- La poursuite des réformes tendant à l'abandon du soutien des prix pourrait être facilitée par le fait que l'on s'attend à ce que les prix du marché aient atteint un palier. Cela limiterait la nécessité de recourir au protectionnisme et créerait les conditions d'une flexibilité sur les réductions de tarifs.
- L'utilisation croissante des céréales, du sucre, des graines oléagineuses et des huiles végétales pour satisfaire les besoins d'une industrie des biocarburants en expansion rapide fait partie des principaux facteurs pris en compte dans les *Perspectives*. Au cours de la période de projection, des volumes conséquents de maïs aux États-Unis, de blé et de colza dans l'UE et de sucre au Brésil seront employés pour produire de l'éthanol et du biodiesel. Les prix des végétaux et, indirectement, ceux des produits animaux, compte tenu de la hausse du coût des aliments du bétail, sont subordonnés à ce phénomène.
- Étant donné que, dans la plupart des pays de la zone tempérée, la production d'éthanol et de biodiesel n'est pas économiquement viable sans soutien, une conjugaison des technologies employées, de l'action publique à l'égard des biocarburants et des prix du pétrole brut différente de celle qui est envisagée dans les présentes *Perspectives* pourrait se traduire par des prix inférieurs à ceux qui sont prévus ici.
- La forte progression de la demande envisagée dans beaucoup de pays en développement et économies émergentes stimulera l'essor des importations et donnera l'impulsion à l'accroissement des capacités de production internes. Par conséquent, le groupe des pays de l'OCDE devrait perdre du terrain au profit des pays non membres dans la production et les exportations de nombreux produits de base au cours de la période de projection.
- Mesurés en importations mondiales, les échanges mondiaux de tous les produits de base retenus dans le présent rapport devraient croître, sans exception. D'ici 2016, en comparaison avec la moyenne 2001-2005, l'essor des échanges reste modeste dans le cas du lait écrémé en poudre (7 %) s'établit à 13 % et 17 %, respectivement, dans ceux des céréales secondaires et du blé, atteint plus de 50 % dans ceux de la viande bovine, de la viande porcine et du lait entier en poudre, et avoisine 70 % dans celui des huiles végétales.
- Tous produits confondus hormis les huiles végétales, les importations augmentent davantage dans les pays en développement que dans les pays de l'OCDE. De plus en plus, ces marchés en expansion sont satisfaits par l'augmentation des exportations des pays en développement eux-mêmes, quels que soient les produits, à l'exception du blé et des céréales secondaires. Les marchés agricoles mondiaux se caractérisent donc par un commerce Sud-Sud en expansion, qui accroît la concurrence pour les pays exportateurs membres de l'OCDE.

- Le renforcement de la présence de l'Argentine et du Brésil sur les marchés d'exportation est saisissant. Au Brésil, l'essor s'appuie surtout sur le sucre, les oléagineux et la viande, tandis qu'en Argentine, les céréales et beaucoup de produits laitiers y contribuent également. Les autres pays exportateurs en ascension, parmi les pays en développement et économies en transition, sont la Russie et l'Ukraine en ce qui concerne les céréales secondaires, le Viêtnam et la Thaïlande dans le cas du riz, l'Indonésie et la Thaïlande s'agissant des huiles végétales et la Thaïlande, la Malaisie, l'Inde et la Chine pour ce qui est de la viande de volaille.
- L'augmentation des importations est répartie de manière beaucoup plus équitable entre pays. Néanmoins, la prépondérance de la Chine dans les échanges de graines oléagineuses et de produits oléagineux est nette. En 2016, ce pays sera devenu le premier importateur mondial de tourteaux oléagineux et il aura encore renforcé sa position dominante dans les importations d'huiles et de graines oléagineuses. En ce qui concerne ce dernier produit, ses importations représenteront alors près de 50 % du total mondial.

Chapitre 1

Vue d'ensemble

Introduction

Les *Perspectives de l'agriculture* sont le résultat de travaux conduits en collaboration par l'OCDE, à Paris, et l'*Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO), à Rome. L'objectif premier est d'établir chaque année les perspectives sur dix ans des principaux marchés mondiaux de produits agricoles de base, y compris une analyse des événements récents et des problèmes naissants, en mettant en commun l'expérience des deux organisations concernant les produits, l'action publique et les pays. Les projections de la production, de la consommation, des stocks, des échanges et des prix décrites et analysées dans le présent ouvrage portent sur la période 2007-2016. Elles peuvent être consultées dans l'annexe statistique et sont présentées avec plus de précisions sur le site Internet www.agr-outlook.org. Elles sont le reflet de nombreuses hypothèses précises concernant les principaux facteurs externes que sont, entre autres, la situation macroéconomique, les politiques agricoles et commerciales, et l'évolution des technologies et des préférences des consommateurs. Elles ne prennent pas en considération les aléas météorologiques et leurs effets sur les rendements des cultures et les productions animales, ni les changements qu'il est envisagé d'apporter aux politiques agricoles et commerciales (par anticipation ou autre) mais qui n'ont pas encore été inscrits dans la législation ou un accord international. Les écarts qui pourraient exister entre la réalité et les hypothèses retenues font partie des incertitudes importantes qui pèsent sur les *Perspectives* et dont les répercussions éventuelles sont également évaluées dans le présent rapport.

Principales hypothèses retenues

La croissance économique mondiale pourrait atteindre un niveau inégalé depuis plusieurs décennies

Les perspectives macroéconomiques qui prévalent pour l'édition de cette année sont encourageantes. La croissance économique mondiale est ainsi demeurée vigoureuse tout au long de 2006. La demande et la croissance de la production restent fortes dans les pays de l'OCDE, et les perspectives à court terme sont optimistes, notamment dans les pays membres de l'OCDE d'Europe et d'Asie et en Australie. La croissance du PIB de la zone de l'OCDE s'est hissée à 3.2 % en 2006 et devrait se maintenir près de 2.5 % pendant toute la période de projection. D'après les prévisions, la croissance économique par habitant sera supérieure aux niveaux atteints dans les dernières années, entre autres sous l'effet de la diffusion des technologies, de la mondialisation des marchés et d'un surcroît de revenu dû au ralentissement de la croissance démographique¹.

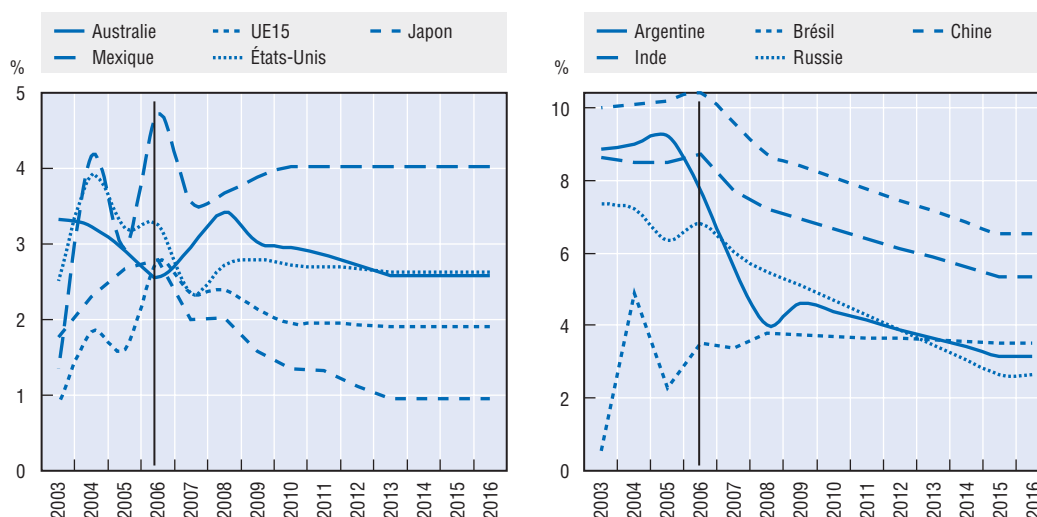
Le récent ralentissement de l'activité aux États-Unis ne devrait pas durer longtemps et la croissance devrait rester ferme dans la période qui suivra la reprise. Par ailleurs, les perspectives à court terme sont encourageantes au Canada, principal partenaire commercial des États-Unis, compte tenu de la stabilité économique que connaît le pays, de l'essor de son commerce extérieur et du prix élevé des produits de base. Dans l'Union européenne (UE),

maintenant qu'une croissance solide semble s'être enfin fermement installée, c'est la confiance qui prévaut, quoique la production semble devoir s'infléchir au cours de la période de projection. La reprise est également établie au Japon, mais le potentiel à plus long terme y va faiblissant, principalement à cause du vieillissement de sa main-d'œuvre. Les taux d'intérêt devraient augmenter à court terme dans l'UE et au Japon, tandis que l'euro et le yen continueront de s'apprécier face au dollar des États-Unis, portant atteinte aux perspectives des exportations agricoles de l'Union mais stimulant la demande d'importations au Japon. L'activité rebondit au Mexique, le taux de croissance du PIB au-delà de 2009 devant dépasser 4 %, et la Corée et la Turquie, caractérisées par le dynamisme de leur économie, continuent d'aller de l'avant à plein régime. Le rebond également attendu en Australie à court terme, s'il finissait par atteindre la Nouvelle-Zélande, ferait renaître l'optimisme dans ce dernier pays aussi, après plusieurs années de résultats en baisse.

Compte tenu de leur potentiel de croissance, les grandes économies émergentes que sont la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie sont des éléments moteurs essentiels dans l'expansion économique mondiale. De plus, étant donné l'importance relative et le potentiel de croissance de leur secteur agricole, elles jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce mondial de produits agricoles de base. Sous l'effet de la sensibilité de plus en plus grande de la demande alimentaire à la hausse des revenus, cette dernière, en Russie et dans les pays en développement à forte croissance, se traduira directement par un surcroît de consommation, en particulier de produits alimentaires à valeur ajoutée élevée comme la viande et les produits laitiers.

Graphique 1.1. Évolution de la croissance de la production dans quelques pays

Croissance annuelle du PIB réel, en pourcentage par rapport à la période précédente



Source : Perspectives économiques de l'OCDE n° 80 (décembre 2006), World Bank Global Economic Prospects 2007 (novembre 2006).

À la faveur de la hausse des investissements, de l'envolée de la demande et des perspectives d'expansion des échanges, la croissance de la production devrait rester forte en Chine et en Inde au cours de la période de projection, assurant la dynamique à laquelle obéit l'activité dans une grande partie de l'Asie. La demande d'exportations, en particulier

de produits agricoles de base, est essentielle à la poursuite de l'expansion du PIB dans les principales économies d'Amérique du Sud. Au Brésil, les exportations devraient encourager un retour à une croissance solide, censée se maintenir à près de 4 % par la suite. En Argentine, en revanche, l'essor rapide de ces quelques dernières années devrait quelque peu ralentir. De même, la croissance économique en Russie, comme dans d'autres pays de la CEI, devrait fléchir légèrement, sur fond de doutes concernant la discipline budgétaire. Néanmoins, les taux de croissance devraient rester plus élevés dans ces deux pays que dans la plupart des pays membres de l'OCDE. Même si, d'après les projections, ils restent plus hauts dans les pays du groupe BRIC que dans les pays de l'OCDE, ils sont cependant plus bas que dans le passé récent.

Les hypothèses de croissance démographique et de hausse des revenus constituent les principaux éléments des perspectives économiques mondiales en ce sens que ces deux paramètres déterminent l'évolution de la demande, mais aussi parce que, mondialisation oblige, les écarts envisagés entre régions influencent de plus en plus la configuration future des marchés agricoles mondiaux et les courants d'échanges internationaux. Les fluctuations récentes ont un certain impact sur les prévisions de croissance économique à court terme, mais à plus longue échéance, les taux d'expansion projetés s'appuient sur des hypothèses amples concernant l'évolution de facteurs divers tels que la fécondité, le vieillissement, l'urbanisation, l'utilisation des terres et les techniques de production, sans oublier la structure et l'évolution des marchés du travail et des capitaux. En général, ces facteurs bougent lentement et, en tout état de cause, ils ne sont pas pris en compte précisément dans les présentes projections.

L'expansion dans les pays en développement devrait accroître le potentiel d'échanges agricoles Sud-Sud

Comme l'illustre le tableau 1.1, l'augmentation des revenus est étroitement liée à la croissance démographique. Les régions où la hausse des revenus est la plus élevée, comme l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, sont aussi celles où la population croît le plus vite, à savoir à des taux moyens proches de 4 % ou supérieurs sur les dix années à venir. Les pays de ces régions sont souvent avantagés dans la production de produits agricoles qui demandent beaucoup de main-d'œuvre, comme les fruits et les légumes, car ils disposent d'une main-d'œuvre bon marché en abondance, alors que leurs ressources en terres

Tableau 1.1. Projections de croissance démographique et de hausse des revenus

Population en 2006, millions. Taux de croissance annuel moyen sur 10 ans et part de revenus, pourcentage

	Population			Croissance		
	1997-2006	2007-2016	2006 millions	1997-2006	2007-2016	2006 part de revenus
Monde	1.23	1.08	6 530	2.86	3.05	100
Afrique	2.20	2.04	923	4.21	4.32	1.8
Amérique latine et Caraïbes	1.40	1.17	564	2.27	3.79	5.9
Amérique du Nord	1.02	0.86	332	2.81	2.62	32.3
Europe	0.29	0.06	527	2.20	2.13	27.6
Asie	1.15	0.98	4 150	3.55	4.02	30.3
Océanie	1.36	1.08	33	3.33	2.72	2.0

Note : Revenus mesurés d'après le PIB aux prix du marché en dollar des États-Unis de 1995. Le taux de croissance annuel moyen est obtenu par la méthode des moindres carrés (voir glossaire).

Source : Perspectives de la population mondiale des Nations Unies (révision 2004) et World Bank Economic Prospects 2007 (novembre 2006).

arables sont relativement limitées. Toutefois, les terres labourables disponibles dans ces pays sont généralement affectées à des cultures pratiquées toute l'année comme la canne à sucre, mais aussi le riz ou d'autres plantes vivrières. Comme le montre, plus loin dans la présente section, l'examen de l'historique des courants d'échanges agricoles, les exportations de produits agricoles et horticoles semi-transformés et transformés sont beaucoup plus importantes dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure que dans les pays à faible revenu². En ce qui concerne les produits agricoles plus chers, comme la viande et les produits laitiers, la demande est plus sensible dans les économies émergentes, où les revenus sont à la hausse, que sur les marchés à maturité des pays de l'OCDE. Dans les pays en développement à forte croissance, ce facteur continuera de stimuler la progression des importations, non seulement de produits transformés, mais aussi de produits agricoles bruts destinés aux filières domestiques de transformation qui sont en train de naître.

Dans l'établissement des perspectives économiques mondiales, l'incertitude vient en grande partie de la projection d'éléments nominaux comme l'indice des prix et les taux de change. Il est en effet plus difficile d'anticiper la dynamique à long terme de ces variables, qui sont influencées par un large éventail de facteurs économiques et politiques, en particulier lorsque ceux-ci se sont révélés instables dans certains pays. Les différences de taux d'intérêt, la liquidité sans précédent des marchés financiers mondiaux et la forte instabilité des prix des produits, notamment des prix du pétrole et de l'énergie, contribuent aux incertitudes indissociables de la formulation des hypothèses nécessaires à l'établissement de perspectives sur dix ans.

L'inflation devrait rester modeste dans les pays de l'OCDE, en dépit du niveau élevé des prix des produits de base

D'après les prévisions, l'inflation reste faible dans la plupart des pays développés, les pouvoirs publics s'efforçant de la contenir au moyen de la politique monétaire appropriée. Dans toute la zone de l'OCDE, les prix à la consommation ont très bien résisté aux fluctuations des prix du pétrole de ces dernières années, alors même qu'ils étaient poussés à la hausse par de fortes augmentations des prix des produits de base. Quoi qu'il en soit, l'inflation des prix à la consommation devrait demeurer inférieure à 3 % dans la majorité des pays de l'OCDE, et même être plus proche de 2 % dans beaucoup d'entre eux à moyen terme. S'agissant de la zone dans sa totalité, elle a été contenue à 2.4 % en 2006. D'après les hypothèses, elle descendra, puis restera en deçà de 2 % d'ici 2010. Dans le passé récent, les autorités monétaires des grands pays de l'OCDE ont réagi sans tarder lorsqu'elle s'approchait des seuils à ne pas dépasser eu égard aux objectifs fixés. Alors qu'un terme a été mis à plusieurs années d'encadrement aux États-Unis, les taux d'intérêt dans la zone euro et au Royaume-Uni ont augmenté l'année dernière et semble avoir contenu les pressions inflationnistes. Même au Japon, une inflation positive quoique modérée à la fin 2006 a conduit la Banque du Japon à abandonner son taux d'intérêt à 0 % sur cinq ans. L'efficacité de ces mesures, constatée dans les économies développées appartenant à l'OCDE, amène à s'attendre à ce que celles-ci conservent la maîtrise des prix à long terme.

La hausse des prix alimentaires suscite de plus en plus de craintes dans les économies émergentes

Inversement, dans beaucoup de pays en développement à croissance forte, l'inflation est une source de préoccupation de plus en plus grande depuis quelques années. L'augmentation sensible des prix des produits non agricoles a largement été attribuée à la

demande élevée et à l'accélération de la croissance dans les économies émergentes en question, mais de plus en plus, la tension inflationniste est ressentie sur les marchés, relayée par la hausse de la demande de produits alimentaires. Cette tension peut s'exercer soit directement, sous la forme d'une progression de la demande et d'une évolution des habitudes de consommation à mesure que les revenus s'accroissent, soit indirectement, les nouveaux usages des cultures vivrières, par exemple en tant que matières premières des biocarburants, entraînant une majoration des prix intérieurs. Les prix de l'énergie ayant été subventionnés ces dernières années, c'est l'inflation des prix alimentaires qui est de plus en plus souvent accusée d'entraîner l'inflation globale. En Inde, des taux d'inflation de plus de 6 % ont fait craindre une surchauffe de l'économie et que l'offre de blé finisse par ne plus faire face à l'explosion de la demande. En Argentine, où la consommation de viande bovine par habitant est la plus élevée du monde, les exportations de ce produit ont été temporairement interdites dans l'optique de faire diminuer les prix intérieurs et de contribuer à infléchir le taux moyen d'inflation. De même, bien que les prévisions y annoncent une inflation modérée, le Mexique a lui aussi connu une hausse spectaculaire des prix de la farine de maïs.

Les prix mondiaux du pétrole restent élevés au regard des références historiques

Le prix du baril de Brent, prix de référence mondial du pétrole brut, retenu cette année pour établir les Perspectives agricoles découle de l'hypothèse émise dans la publication 2006 *World Energy Outlook* de l'Agence internationale de l'énergie concernant le prix moyen (réel) des importations de pétrole brut dans l'OCDE. Le prix nominal du Brent est censé descendre à moyen terme à quelque 55 USD d'ici 2012, puis remonter légèrement pour atteindre un peu plus de 60 USD à la fin de la période de projection. Ce prix est beaucoup plus élevé que dans l'édition précédente, en raison de la vigueur soutenue des marchés du pétrole. Il demeure poussé à la hausse par les tensions géopolitiques qui, conjuguées aux limites des capacités de raffinage, maintiennent la production des grands producteurs mondiaux en dessous de la demande. Les tensions s'apaisant, le prix mondial devrait diminuer. Cependant, à long terme (au-delà de 2012), l'augmentation des coûts marginaux de production des producteurs non membres de l'OPEP pourrait conférer un pouvoir de marché à un petit nombre de pays du Moyen-Orient membres de l'OPEP occupant une place prépondérante et dont les investissements collectifs et les politiques de production poussent généralement les prix à la hausse d'après les prévisions.

Les taux de change des pays en développement à forte croissance mobilisent l'attention

La dépréciation du dollar des États-Unis face à plusieurs devises importantes, notamment à l'euro, au yen, au yuan et au real, depuis 2006, ne devrait pas persister au-delà du moyen terme. Alors qu'un euro fort risque de peser sur les perspectives à l'exportation des pays qui l'ont pour monnaie, la faiblesse du dollar des États-Unis ne devrait pas avoir de répercussions prononcées sur les débouchés à l'exportation en plein essor du Brésil et de la Chine. Le regain de vigueur du yen va améliorer la position du Japon, gros importateur de produits agroalimentaires en provenance des États-Unis. De même, en Corée, la poursuite de l'appréciation du won tout au long de la période de projection, en présence d'une forte croissance et de la hausse des revenus des habitants, contribuerait à favoriser l'augmentation des importations agricoles du pays.

À la faveur de la multiplication des débouchés commerciaux partout dans le monde, les taux de change des monnaies des pays en développement par rapport au dollar des États-Unis retiennent de plus en plus l'attention, en raison de leur incidence déterminante sur les termes de l'échange en général et sur la balance des paiements des pays. Le yuan est concerné au premier chef : il s'est apprécié de près de 5 % depuis l'adoption d'un système d'administration plus souple en juillet 2005, et devrait continuer au cours de la période de projection. Dans les pays à forte croissance comme l'Argentine, le Brésil, l'Inde, le Mexique et la Russie, les marchés d'exportation se développent résolument. Cependant, à l'horizon 2016, les taux d'inflation prévus y sont plus élevés qu'aux États-Unis, tandis que la demande s'accroît vigoureusement, en particulier la demande d'importations. Cela joue en faveur de la dépréciation des monnaies en question vis-à-vis du dollar des États-Unis.

Le soutien intérieur et la politique commerciale rejaillissent sur les marchés agricoles

Les politiques agricole et commerciale ont une grande incidence sur les marchés agricoles intérieurs et internationaux, car elles influencent directement le niveau de production et de consommation de produits de base et de produits alimentaires. De plus en plus, les politiques agricoles visent à atteindre des objectifs précis (préservation de l'environnement ou développement des biocarburants, entre autres) et s'adressent à des bénéficiaires définis (groupes déterminés d'agriculteurs, par exemple) dans un cadre plus large qui est fonction des problèmes nationaux, régionaux ou mondiaux (réforme des politiques agricole et commerciale, inégalité des revenus, qualité et sécurité des aliments, réchauffement de la planète, etc.). Parallèlement, l'action publique menée dans les autres domaines, comme l'énergie, l'environnement et le développement rural, a un impact croissant sur le secteur agroalimentaire. Les politiques conduites ont une incidence sur la composition et le niveau de la production et de la consommation, entraînant ainsi des distorsions du marché (ou les corrigeant parfois) et influençant les prix.

Le futur résultat des négociations engagées dans le cadre du *Programme de Doha pour le développement* n'a donné lieu à aucune conjecture dans les présentes *Perspectives*; autrement dit, il est supposé que les régimes commerciaux définis dans l'*Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay* resteront valables jusqu'en 2016. Comme nous l'avons noté plus haut au sujet des flux commerciaux, malgré cet accord, quelques pays relativement peu nombreux continuent de dominer le commerce des produits agricoles. Les courants d'échanges obéissent de plus en plus à des mesures qui ont été négociées dans le cadre d'accords commerciaux régionaux comme l'*Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*, l'initiative *Tout sauf les armes (TSA)* de l'Union européenne et le *Mercosur* mis en place par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Les hypothèses retenues dans les *Perspectives* prennent en considération les dispositions de ces accords, ainsi que celles qui sont prévues par les régimes commerciaux préférentiels bilatéraux portant entre autres sur certains produits agricoles. Les accords commerciaux régionaux et bilatéraux ne sont pas toujours pris en compte explicitement dans le système de modélisation, mais ils ne sont pas ignorés dès lors qu'il est prévisible qu'ils auront une incidence sur l'essor des échanges. C'est le cas de l'*Accord de libre-échange de l'Amérique centrale (CAFT)* et de l'*accord de libre-échange conclu entre l'Australie et les États-Unis*, lequel devrait avoir des répercussions considérables sur le commerce de la viande bovine dans la région du Pacifique.

Les présentes *Perspectives* n'anticipent pas les modifications qui pourraient être apportées à la politique des États-Unis dans le cadre de la loi agricole à venir. La loi en vigueur (loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural, ou loi FSRI), qui date de 2002, expire normalement en 2007, mais les programmes et dispositions qu'elle prévoit sont

censés, dans nos hypothèses de travail, continuer de s'appliquer pendant toute la période de projection. De même, aucun changement n'est anticipé en ce qui concerne les taux de prêt, considérés comme constants jusqu'à 2016. Les exigences contenues dans les *normes sur les carburants renouvelables* (qui relèvent de la loi sur la politique énergétique de 2003, modifiée en 2005) ont été prises en compte, comme nous le verrons plus loin au sujet des hypothèses relatives à la production de biocarburants. S'agissant de l'UE, les principaux volets de la *réforme de la politique agricole commune* de 2003, décrits dans les précédentes éditions des *Perspectives*, sont censées rester inchangés. En ce qui concerne les autres pays, les mesures de soutien et programmes existants (PROCAMPO au Mexique, par exemple) sont mises en œuvre comme prévu par le dispositif légal. Lorsqu'une date d'expiration est clairement fixée, elle est prise en compte dans les projections; dans les autres cas, les paiements, conditions et autres mesures sont censés s'appliquer jusqu'en 2016.

Dans le cas du sucre, les projections tiennent compte de la réforme appliquée à la politique de l'UE à partir du 1^{er} juillet 2006, laquelle prévoit une diminution progressive de 36 % du soutien des prix sur une période de quatre ans, ainsi qu'une réduction des exportations communautaires subventionnées, qui passeront de 7.6 Mt de sucre actuellement à la limite fixée dans le cadre de l'Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay, soit 1.4 Mt. En outre, les droits de douane seront graduellement réduits et les exportations de sucre des pays les moins avancés à destination de l'UE ne seront plus soumises à aucune restriction à partir de 2009, dans le cadre de l'initiative *Tout sauf les armes*. Par ailleurs, un autre événement important a été pris en considération dans les projections relatives au sucre, à savoir la résolution d'un différend déjà ancien qui opposait les États-Unis et le Mexique au sujet des édulcorants dans le cadre de l'ALENA ; il a abouti à la suppression de la taxe sur la consommation imposée aux boissons mexicaines fabriquées avec de l'isoglucose et, à partir de 2008, à l'abolition des restrictions et droits sur les exportations ; cela devrait stimuler les exportations de sucre du Mexique vers les États-Unis.

Hypothèses concernant l'évolution de la production de biocarburants

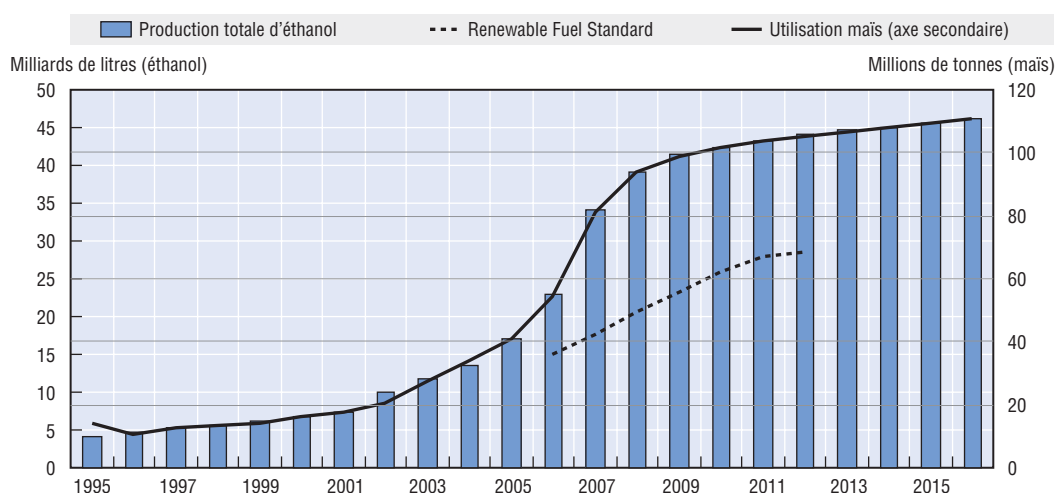
Les marchés mondiaux des céréales, du sucre et, de plus en plus souvent, des oléagineux et de l'huile de palme sont fortement influencés par l'évolution du secteur des biocarburants. La production d'énergie renouvelable en général et de biocarburants en particulier est devenue un enjeu majeur non seulement pour les marchés, mais également pour les programmes d'action des pouvoirs publics. L'attitude favorable des gouvernements à l'égard des biocarburants s'explique par des motifs divers, de sorte que l'éventail des objectifs et des priorités diffère d'un pays à l'autre. La plupart des considérations invoquées peuvent être regroupées en trois grandes catégories : les préoccupations environnementales –la plus notable étant l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) en tant que cause majeure du changement climatique; les préoccupations tenant à l'approvisionnement énergétique futur – et notamment la perspective de l'épuisement des ressources pétrolières et d'une dépendance accrue à l'égard des importations de pétrole provenant de pays jugés peu fiables; et le développement de nouveaux marchés pour les produits agricoles et donc la hausse des revenus des agriculteurs.

Les présentes perspectives n'ont pas pour ambition d'analyser l'évolution du secteur des biocarburants mais la production de biocarburants est intégrée aux projections comme une hypothèse implicite et exogène pour un certain nombre de pays, à savoir les États-Unis, l'Union européenne, le Canada et la Chine. En ce qui concerne le Brésil, par contre, la production d'éthanol est explicitement prise en compte dans le scénario de référence pour le sucre.

États-Unis

Les États-Unis devraient augmenter fortement leur production d'éthanol, qui est principalement fabriqué à partir de maïs américain. La production d'éthanol et la consommation correspondante de maïs devraient augmenter de près de 50 % en 2007, et même si les taux de croissance devaient diminuer ensuite, la production américaine d'éthanol devrait néanmoins doubler entre 2006 et 2016 (graphique 1.2). Cette croissance serait de loin supérieure aux exigences imposées par le Renewable Fuel Standard (RFS). Par conséquent, le maïs utilisé pour produire du carburant, dont le volume a doublé depuis 2003, passerait de quelque 55 Mt, soit un cinquième de la production de maïs, en 2006, à 110 Mt, soit 32 %, à la fin de la période couverte par les projections.

Graphique 1.2. **Augmentation de la production d'éthanol et de la consommation correspondante de maïs aux États-Unis**



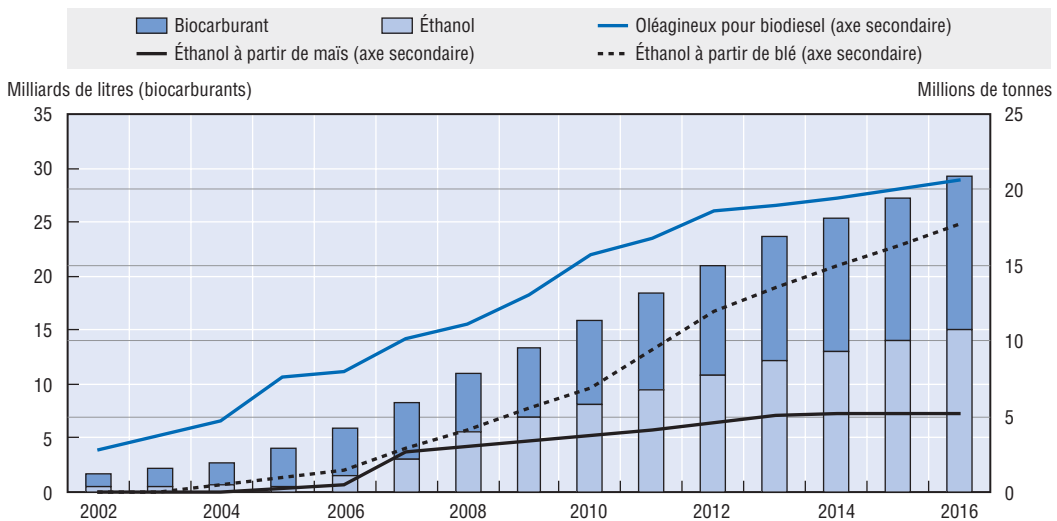
Source : ERS.

En revanche, la production de biodiesel devrait rester assez limitée aux États-Unis, en raison d'une rentabilité moindre liée aux coûts élevés des matières premières. La consommation d'huile de soja destinée à la production de biodiesel devrait atteindre 2 Mt en 2007 et passer à 2.3 Mt en 2011, aucune croissance n'étant prévue pour les autres années couvertes par les projections.

Union européenne

Dans le passé, la production et la consommation de biocarburants dans l'Union européenne était largement basée sur le biodiesel fabriqué à partir d'oléagineux, généralement de colza. On suppose de plus en plus souvent que l'éthanol, généralement fabriqué à partir de blé et de maïs, commence à occuper une place importante sur les marchés de l'UE. Toutefois, même si la consommation totale de biocarburants devrait augmenter de quelque 170 % entre 2006 et 2010, la part des biocarburants dans la consommation totale de carburants de transport ne devrait pas dépasser 3.3 % en termes énergétiques, au lieu des 5.75 % prévus par la directive de l'UE sur les biocarburants. La croissance devrait cependant se maintenir sur l'ensemble de la période couverte par les projections (graphique 1.3).

Graphique 1.3. Hausse de la consommation d'éthanol et de biodiesel dans l'UE, projections basées sur le blé, le colza et les importations



Note : Les données antérieures à 2006 concernent la production d'éthanol et de biodiesel, les données relatives à la période 2006-2016 concernent la consommation de ces deux produits.

Source : Commission européenne, Secrétariat de l'OCDE.

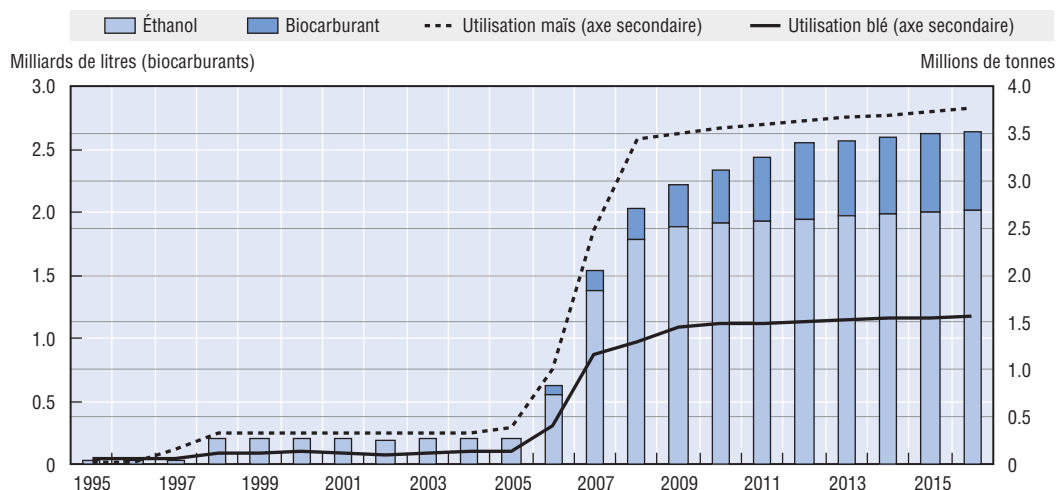
En dépit d'un léger accroissement des importations, ce développement des marchés des biocarburants se traduit par une forte hausse de la demande de matières premières. En particulier, la consommation de blé devrait être multipliée par douze et atteindre environ 18 Mt en 2016. L'augmentation est moins spectaculaire dans le cas des oléagineux (et surtout du colza) et du maïs, mais la consommation devrait quand même atteindre respectivement 21 Mt et 5.2 Mt en 2016.

Canada

En termes absolus, la production de biocarburants au Canada est faible par rapport à celle observée aux États-Unis et dans l'Union européenne. En 2006, la production d'éthanol a doublé et celle de biodiesel canadien a commencé. De plus, le gouvernement canadien a annoncé son intention de réguler les biocarburants en s'engageant pour un mélange de 5 % d'éthanol dans l'essence d'ici 2010 et de 2 % de biodiesel dans le diesel et l'huile de chauffage d'ici 2012. Dans ces projections, on suppose que ces objectifs sont atteints. Compte tenu de cet objectif de 5 %, la production d'éthanol, basée principalement sur le maïs et accessoirement sur le blé, devrait à nouveau progresser de 150 % en 2007 et atteindre près de 1.9 milliard de litres en 2009, par rapport à 550 millions de litres en 2006. La croissance prise en compte pour le reste de la période couverte par les projections suite à l'utilisation accrue d'essence est faible. La production de biodiesel devrait connaître une croissance encore plus marquée en termes relatifs, bien qu'à des niveaux nettement plus modestes. Alors qu'elle s'élevait à 70 millions de litres en 2006, elle devrait atteindre 600 millions de litres en 2012; la croissance ne devrait guère progresser ensuite (graphique 1.4).

La production supplémentaire de biodiesel devrait être basée pour moitié environ sur les huiles d'oléagineux, le reste devant être produit à partir d'huiles usagées et de suif. La croissance prévue de la production d'éthanol devrait engendrer une forte consommation de maïs et de blé. La consommation de maïs utilisé pour produire de l'éthanol devrait

Graphique 1.4. Hausse de la production canadienne d'éthanol et de biodiesel et consommation de quantités croissantes de céréales en particulier



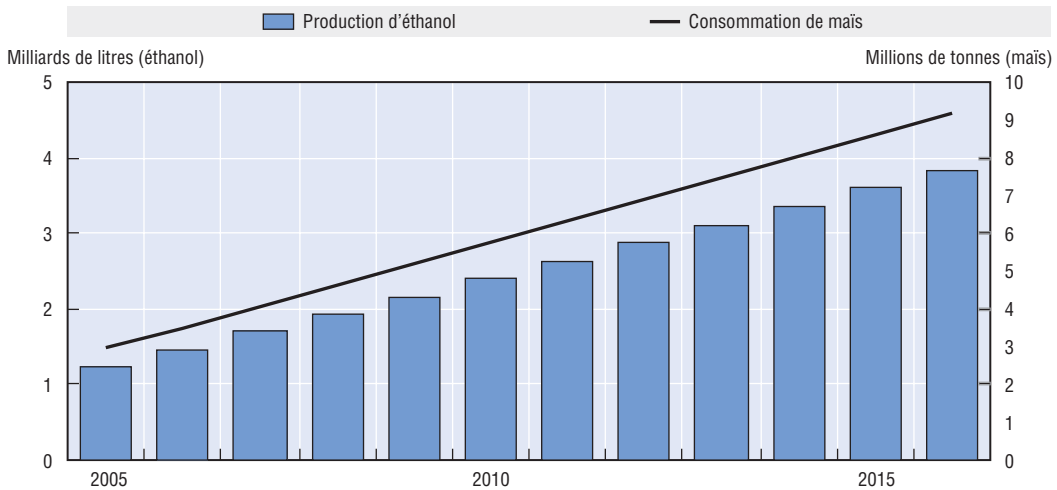
Source : Agriculture et agro-alimentaire Canada.

passer de 1 Mt, soit 4 % de la production nationale, en 2006 à près de 3,4 Mt, soit plus de 13 %, en 2008, avant de ralentir sa progression durant le reste de la période couverte par les projections. La consommation de blé restera plus modeste, mais la production d'éthanol devrait cependant utiliser près de 1,5 Mt à partir de 2009, c'est-à-dire environ 5,5 % de la production nationale.

Chine

La production d'éthanol carburant en Chine devrait connaître une croissance régulière et atteindre quelque 3,8 milliards de litres en 2016, alors qu'elle se situait à 1,5 milliard de litres en 2006. L'éthanol carburant devrait être produit principalement à partir de maïs, mais d'autres matières premières sont également utilisées ou à l'essai. La consommation de maïs destiné à la production d'éthanol carburant devrait dépasser 9 Mt en 2016, par rapport à 3,5 Mt en 2006 (graphique 1.5).

Graphique 1.5. **Haussse de la consommation de maïs destiné à la production de biocarburants dans l'industrie chinoise de l'éthanol**

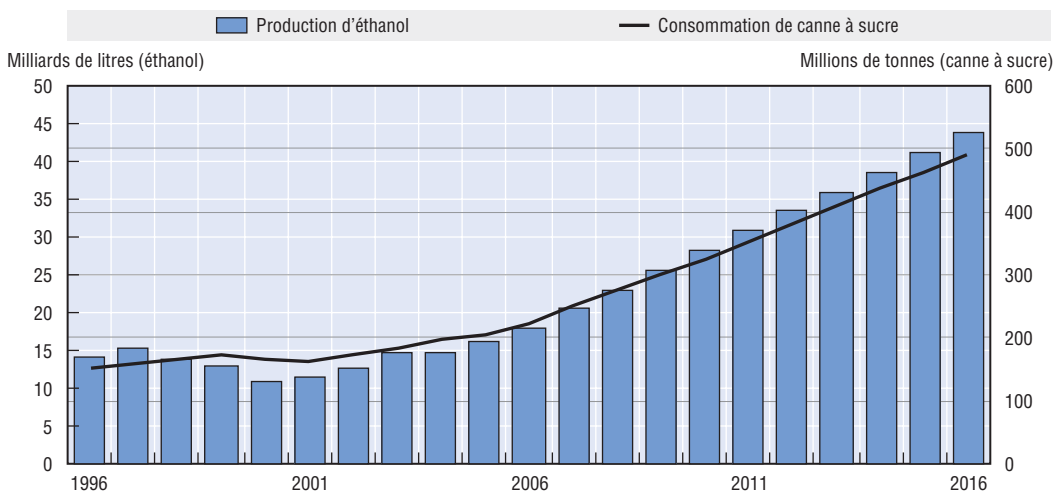


Source : ERS.

Brésil

À la différence des autres pays, la production d'éthanol au Brésil n'est pas une hypothèse implicite. Elle est intégrée de manière explicite aux projections. La production d'éthanol au Brésil devrait se développer à un rythme de plus en plus soutenu et atteindre quelque 44 milliards de litres en 2016, soit 145 % de plus que les quantités produites en 2006. Puisque la rentabilité de la production devrait augmenter, la croissance des quantités de canne à sucre utilisées pour produire de l'éthanol devrait être plus modeste en termes relatifs, mais devrait néanmoins atteindre 120 % sur les dix années couvertes par les projections (graphique 1.6). Les quantités de canne à sucre utilisées dans la production d'éthanol devraient représenter environ 60 % de la production totale de canne à sucre, alors que ce pourcentage est actuellement inférieur à 50 %.

Graphique 1.6. **Croissance persistante de la production d'éthanol fabriqué à partir de canne à sucre au Brésil**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Principales tendances sur les marchés des produits

Au regard des précédentes éditions des *Perspectives agricoles*, l'évolution de l'action publique, des technologies et de la production de matières premières dans le domaine des bioénergies est un facteur encore plus important dans le comportement futur des marchés des produits de base. La forte hausse des prix de ces derniers, en 2006, n'est due qu'en partie à la progression de la demande de matières premières pour les bioénergies, mais il ressort des présentes *Perspectives* que les projections concernant les prix ont considérablement changé par rapport aux précédentes. Les coûts de production des produits de base ayant augmenté, les marchés agricoles réagissent à la hausse des prix de l'énergie intervenue depuis 2000. Néanmoins, l'accroissement de la demande de produits agricoles sous forme de matière première énergétique (sucre, maïs, huiles végétales et blé, principalement) constitue un bouleversement vis-à-vis de la situation qui prévalait antérieurement sur les marchés. Cette perspective avait été relevée dans les précédentes éditions du rapport, et elle est aujourd'hui au centre des débats et des analyses partout dans le monde. Quoi qu'il en soit, personne ne sait encore si les bioénergies auront un effet structurel durable sur les marchés agricoles et si le changement se manifesterait par le franchissement d'un nouveau palier par les prix réels. Il reste difficile de dire, également, si l'incertitude sera accrue et les prix plus instables du fait que la conjoncture sera davantage subordonnée à l'évolution du marché de l'énergie, y compris l'action publique la concernant.

La mondialisation et l'importance croissante de certaines économies émergentes ont des effets divers sur les marchés agricoles mondiaux. Dans un premier temps, la forte hausse de la demande retenue pour hypothèse stimulera l'accroissement de la demande d'importations de produits transformés et de matières premières agricoles. Par la suite, elle donnera l'impulsion au développement de la capacité de production dans les pays concernés, notamment du fait du niveau sans précédent de la liquidité mondiale et de l'accroissement des flux d'investissement direct étranger à destination des marchés émergents. Ainsi, les investissements dans les capacités de transformation devraient être particulièrement élevés en Inde et en Chine, et, dans beaucoup de pays en développement à forte croissance, les pouvoirs publics ont pour priorité d'accaparer une grande partie de la valeur ajoutée des produits d'origine agricole consommés sur place. Les courants d'échanges sont en train d'évoluer également. La mondialisation des marchés allant croissant, prendre la place des concurrents ne suffit plus pour obtenir sa part des exportations : il faut surtout croître plus vite qu'eux. Dans ce contexte, les pays de l'OCDE dans leur ensemble devraient perdre du terrain dans le partage des exportations de nombreux produits de base à destination des pays non membres pendant la période de projection.

Ensemble, ces évolutions amènent à tableter sur une progression de la production et de la consommation moins forte dans la région de l'OCDE que dans les pays en développement et les anciennes économies en transition, et ce pour chacun des quinze produits agricoles répertoriés dans le tableau 1.2, sauf le blé. Les écarts les plus prononcés concernent les produits à forte valeur ajoutée comme la viande bovine, la viande porcine, le beurre et le lait écrémé en poudre, mais aussi le sucre. Qu'il s'agisse de la production ou de la consommation, ils se manifestent dans les mêmes proportions. L'essor de la production mondiale de ces produits sera pour l'essentiel imputable aux pays en développement et aux économies en transition, et celui de la consommation en grande partie également.

**Tableau 1.2. Taux de croissance annuels (moindres carrés)
de la consommation et de la production, 2007-2016**

	Production			Consommation		
	%			%		
	Total	OCDE	Non OCDE	Total	OCDE	Non OCDE
Blé	0.7	1.0	0.5	0.8	0.9	0.8
Riz	0.9	0.1	1.0	0.9	0.1	1.0
Céréales secondaires	1.2	1.2	1.3	1.2	0.9	1.5
Céréales secondaires pour l'alimentation animale	1.0	0.5	1.5	1.0	0.5	1.5
Oléagineux	2.1	1.3	2.6	1.9	1.3	2.2
Tourteaux d'oléagineux	2.1	1.4	2.5	2.1	0.9	3.2
Viande bovine	1.5	0.2	2.4	1.5	0.2	2.4
Viande ovine	1.7	0.4	2.3	1.7	0.5	2.2
Volaille	1.9	1.0	2.6	1.9	1.1	2.4
Lait	1.8	0.7	2.8
Beurre	2.2	-0.2	3.6	2.3	0.0	3.4
Fromage	1.3	1.1	2.1	1.3	1.1	2.0
Lait écrémé en poudre	1.0	0.6	2.1	1.1	1.0	1.3
Lait entier en poudre	2.4	2.2	2.6	2.5	1.0	2.8
Huile végétale	2.5	1.6	2.8	2.5	2.4	2.6
Sucre	1.8	0.3	2.2	1.8	0.5	2.2

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

En conséquence, les pays en développement et économies en transition s'arrogent une partie de plus en plus importante de la production et de la consommation mondiales totales d'une majorité de produits au cours de la période de projection, tandis que la part des pays de la zone de l'OCDE diminue à l'avenant (tableau 1.3). Seuls font exception le blé et les céréales secondaires, la part de l'OCDE dans la production mondiale de ces produits s'accroissant. La place de l'OCDE dans la production de lait en poudre est beaucoup plus importante que dans sa consommation et elle diminue dans un premier temps, avant de se stabiliser. C'est dans la production et la consommation de beurre et de lait que les pays de la zone perdent le plus de terrain au cours de la période de projection, mais aussi dans celles de viande, en particulier de viande bovine. Ces produits présentent un potentiel de croissance beaucoup plus élevé dans les pays en développement, notamment dans les plus grands, comme le Brésil, la Chine et l'Inde, que dans les pays de l'OCDE, où les marchés sont à maturité. Tandis que la part de l'OCDE dans la production de céréales secondaires augmente et que sa part dans la consommation est stable, elle diminue dans la consommation d'aliments du bétail, ce qui fait écho à l'importance croissante de la consommation de biocarburants dans les pays membres. Les parts ne diminuent que légèrement dans la production et la consommation de fromage, les pays de l'OCDE continuant de jouer un rôle prépondérant sur ce marché.

Les marchés des céréales se rétablissent après une chute de la production, et la consommation de maïs dans la production de biocarburants augmente

D'après l'hypothèse retenue, les rendements retrouvent leur niveau habituel. De même, les prix plus élevés actuellement revêtent un caractère incitatif. En conséquence, il est prévu que la production mondiale de céréales se redresse après les pénuries observées l'an passé. La demande sans précédent de maïs, imputable à la production de

Tableau 1.3. **Part des pays de l'OCDE dans la consommation et la production totales mondiales**

	Production			Consommation		
	%			%		
	2006	2011	2016	2006	2011	2016
Blé	39.6	43.0	43.3	33.6	34.3	34.2
Riz	5.0	4.9	4.7	5.2	5.1	4.8
Céréales secondaires	50.8	52.6	52.5	50.2	50.9	50.0
Céréales secondaires pour l'alimentation animale	54.7	53.0	51.8
Oléagineux	42.1	38.5	37.7	39.4	38.4	36.9
Tourteaux d'oléagineux	40.0	38.6	37.0	53.6	49.6	46.8
Viande bovine	41.1	37.7	36.3	41.5	38.6	37.1
Viande ovine	34.9	32.5	30.2	33.6	31.4	29.5
Volaille	45.5	43.1	41.8	43.8	41.2	40.2
Lait	46.6	44.0	41.6
Beurre	41.3	36.1	32.4	35.8	31.3	28.3
Fromage	78.4	77.6	76.9	76.0	75.7	74.9
Lait écrémé en poudre	76.7	73.0	73.7	54.6	54.0	54.1
Lait entier en poudre	46.1	43.6	43.8	19.5	17.7	16.7
Huile végétale	26.0	25.4	23.8	35.4	35.8	35.2
Sucre	24.0	22.4	21.0	26.9	24.7	23.3

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

biocarburants en plein essor aux États-Unis, est en train de transformer le marché des céréales secondaires. L'incidence de ces changements sur les marchés des céréales pourrait s'atténuer progressivement au fil des années, mais cela dépendra beaucoup de l'évolution de l'action publique vis-à-vis des énergies renouvelables et du développement futur de l'industrie des bioénergies, notamment du point de vue technologique. Sous l'effet du faible niveau des stocks et du niveau élevé des prix, les superficies en céréales augmenteront, soit du fait d'une réaffectation des superficies recevant d'autres cultures dans les principaux pays producteurs membres de l'OCDE (Australie, Canada et États-Unis), de la conversion des jachères (UE) ou des terres soumises au Programme de mise en réserve des terres fragiles (États-Unis), soit du fait de la mise en culture de nouvelles terres dans de nombreux pays en développement, notamment en Amérique latine. Néanmoins, au-delà des premières années de la période de projection, la hausse de la production sera imputable en majeure partie aux gains de productivité à l'hectare, les prix mondiaux abandonnant leurs sommets actuels. L'essentiel de la production de blé et de céréales secondaires restera concentré chez les principaux producteurs, à savoir l'UE, la Chine et les États-Unis, ainsi que l'Inde pour le blé, qui représentent plus de la moitié de la production mondiale totale. En 2016, cette dernière atteindra 673 Mt dans le cas du blé et 1.2 milliard de tonnes dans celui des céréales secondaires.

Les exportations se sont sensiblement contractées ces dernières années dans plusieurs pays importants, en particulier à cause d'une grave sécheresse en Australie et aussi du fait de mauvaises récoltes dans l'UE et aux États-Unis. Les échanges mondiaux de céréales devraient néanmoins rebondir et progresser de près de 1.5 % par an au cours de la période de projection. L'UE devrait devenir le deuxième exportateur de blé après les États-Unis, surclassant ainsi le Canada et l'Australie. Cependant, le rétablissement dans ces pays sera accompagné d'un essor des exportations de blé de la Russie, de l'Ukraine et de l'Argentine,

et des exportations de céréales secondaires du Brésil, tandis que les exportations de la Chine diminueront dans un cas comme dans l'autre.

Les importations de céréales des pays en développement seront en hausse

Déjà forte, la demande d'importations de blé continuera d'augmenter en Inde, et va croître d'autant plus au Brésil et en Égypte ainsi que dans un nombre croissant d'autres pays en développement. Bien qu'il soit prévu que les exportations des pays de la CEI et de l'Argentine progressent, le surcroît de demande d'importations sera satisfait en majeure partie par l'accroissement des expéditions de pays de l'OCDE. Ce sont la hausse du revenu par habitant et l'essor des marchés des produits alimentaires qui expliquent que la demande croisse plus vite que les capacités de production dans les pays concernés. Plus généralement, l'augmentation de la consommation par habitant de blé destiné à l'alimentation humaine devrait rester modeste dans la plupart des pays.

Malgré la perspective de hausse de la consommation de maïs destiné à la fabrication de biocarburants, en grande partie satisfaite par la production intérieure, l'augmentation de la demande de céréales secondaires sur les marchés internationaux correspondra essentiellement à un accroissement de la demande d'aliments du bétail dans des économies émergentes comme la Chine, l'Inde et l'Argentine, où le secteur de l'élevage sera en plein essor. L'accroissement des importations de la Chine confortera celle-ci dans son statut de grand importateur de céréales secondaires. Les volumes de céréales secondaires destinés aux grands importateurs que sont le Japon, la Corée, le Mexique et l'Arabie Saoudite restent globalement stables pendant la période de projection, mais la part d'autres importateurs clés, à savoir la Chine, l'Égypte et l'Iran, notamment, ainsi que celle de la Colombie et du Chili, augmentera.

La production de riz augmentera

Davantage que les autres céréales, le riz est une culture essentielle pour beaucoup de pays en développement, car il est particulièrement adapté à leur climat et aux caractéristiques de leur sol. En conséquence, il constitue un produit de base dans le régime alimentaire traditionnel de ces pays. Tandis que la hausse de la consommation de blé et de céréales secondaires est liée à l'augmentation du revenu par habitant, la progression de la consommation de riz, qui devrait être modeste au cours de la période de projection et concerner surtout l'Afrique, est à mettre en relation avec la croissance démographique. Néanmoins, la production devrait augmenter en partie à la faveur des mesures prises dans beaucoup de pays en développement pour encourager la culture de cette céréale, considérée comme une arme pour soutenir le revenu des agriculteurs et limiter l'exode rural, mais aussi sous l'effet des efforts déployés à l'échelle nationale et régionale pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire, en particulier en Afrique subsaharienne. Quoi qu'il en soit, la plus grande partie de la hausse sera imputable aux grands producteurs, tels que l'Inde, l'Indonésie, la Thaïlande et le Vietnam.

Partout dans le monde, les stocks diminuent de manière spectaculaire après avoir atteint de hauts niveaux au cours de la dernière décennie, et le commerce mondial de riz enregistre une progression sensible. Parallèlement, les prix du riz à l'exportation ont augmenté, et la hausse a été particulièrement nette ces toutes dernières années. La tendance à l'accroissement des échanges devrait persister, les prix montant encore plus haut à court terme avant de commencer à diminuer graduellement. Ce phénomène peut être attribué à la dépendance croissante vis-à-vis des importations que devraient connaître

certaines producteurs d'Asie comme la Chine et l'Indonésie, ainsi qu'à la hausse de la demande en Turquie et dans certains pays du Moyen-Orient tels que l'Arabie Saoudite. En outre, les modifications apportées à la politique commerciale dans certains pays de l'OCDE, par exemple la diminution des droits de douane dans l'UE et l'accroissement du contingent en Corée, stimuleront elles aussi les importations. S'agissant des exportations, malgré une contraction récente dans certains pays, elles enregistreront une progression régulière à plus long terme, imputable aux quelques acteurs majeurs du marché asiatique, Thaïlande en tête, mais aussi au Vietnam et à l'Inde, tandis que leur augmentation devrait être modérée aux États-Unis.

La production mondiale d'oléagineux et les exportations de tourteaux d'oléagineux devraient augmenter

Les biocarburants ont une forte incidence sur les marchés des oléagineux, à la fois directement, par l'intermédiaire de la demande d'huiles des fabricants de biodiesel, et indirectement, moyennant l'effet des prix relatifs des oléagineux et du maïs, qui rejaillissent sur la concurrence pour les terres à laquelle donnent lieu ces cultures, notamment aux États-Unis. En outre, du fait que les prix du maïs augmentent plus vite que ceux des oléagineux, la demande de tourteaux d'oléagineux s'accroît, afin de remplacer le maïs dans les aliments du bétail. Étant donné que les prix des céréales sont actuellement élevés, les tourteaux sont moins chers que les aliments fabriqués à partir de céréales secondaires, mais cet avantage pourrait ne pas perdurer car, à mesure que se développera la production d'éthanol à partir de maïs, les sous-produits des distilleries, bon marché, pourront être utilisés comme aliments du bétail et feront concurrence aux farines protéiques dérivées des oléagineux, en particulier aux États-Unis. La production d'oléagineux de la zone de l'OCDE restera globalement stable, les changements étant pour l'essentiel attribuables à une réaffectation des superficies et à une redistribution géographique de la production.

Sous l'effet d'une conversion des pâturages, la production d'oléagineux va s'intensifier au Brésil et en Argentine. L'augmentation sera de 3,9 % par an en moyenne au Brésil pendant la période de projection, ce qui permettra au pays de devenir le premier exportateur mondial d'oléagineux en 2009, à la place des États-Unis. L'Argentine confortera sa position de pivot régional dans le secteur de la trituration, les taxes différenciées sur les exportations et les investissements dans la capacité de transformation contribuant à encourager l'industrie spécialisée du pays. Cela se traduira par un accroissement de 33 % des exportations de farines protéiques, et par une augmentation des exportations de tourteaux et d'huiles pour satisfaire la demande croissante d'importations de la Chine. En 2016, ce dernier pays sera devenu le premier importateur mondial de tourteaux d'oléagineux et aura encore affirmé sa position au premier rang des importateurs d'huiles et de graines oléagineuses. S'agissant de ce dernier produit, la Chine représentera près de 50 % des importations mondiales.

L'essor mondial de l'élevage continuera d'accroître la consommation de farines protéiques dérivées des oléagineux, qui progressera principalement dans les pays en développement. La consommation de tourteaux d'oléagineux en dehors de la zone de l'OCDE fera un bond de plus de 55 %, dont les deux tiers au Brésil et en Chine uniquement en raison du développement de l'élevage. Alors que l'UE devrait rester le premier importateur de tourteaux d'oléagineux, elle sera de moins en moins tributaire des importations dans la mesure où une proportion croissante de sa demande de farines

protéiques sera satisfaite par des graines oléagineuses produites et triturées sur place, en particulier par du tourteau de colza. Dans l'UE toujours, l'accroissement de la capacité de production de biodiesel se traduira par une augmentation de la demande d'huiles d'oléagineux, qui, conjuguée à la demande croissante d'huiles d'oléagineux et d'huile de palme destinées à la consommation humaine, entraînera un doublement des importations d'huiles végétales de l'Union au cours de la période de projection. À la faveur des investissements réalisés en Chine, la capacité de production d'huiles d'oléagineux de ce pays augmentera fortement, mais la hausse de la demande d'huiles alimentaires continuera de stimuler les importations, tout comme en Inde.

En grande partie sous l'effet de l'élévation des revenus, les huiles végétales tirées des graines oléagineuses et des palmiers à huile resteront les produits dont la consommation progresse le plus vite parmi tous ceux qui sont étudiés dans les présentes *Perspectives*. En l'occurrence, les taux de croissance sont près de deux fois plus élevés dans les pays en développement que dans les pays développés. L'augmentation de la consommation d'huiles végétales contribue largement à la hausse de la consommation de calories. Leur utilisation dans la production d'énergie devrait connaître une forte progression et pourrait modifier les courants d'échanges et la composition du régime alimentaire dans certains pays/régions, selon les politiques en vigueur. Cela pourrait être le cas notamment dans l'UE, qui privilégie l'huile de colza dans la production d'énergie à partir d'huiles végétales.

Le lien entre sucre et éthanol se renforce

Le Brésil est le premier producteur mondial de sucre et d'éthanol, et représente actuellement environ 40 % des échanges mondiaux de sucre. La demande d'éthanol produit à partir de canne à sucre, qu'elle émane de l'étranger ou des automobilistes brésiliens, devrait continuer de s'accroître rapidement et absorber une proportion de plus en plus forte des récoltes de canne à sucre du pays. Cependant, cela ne devrait pas limiter outre mesure le volume de canne disponible pour la production et les exportations de sucre, qui devraient augmenter fortement et avoir une influence modératrice sur les prix mondiaux pendant la décennie à venir. La production et les exportations devraient aussi continuer de croître dans les autres grands pays exportateurs, comme l'Australie et la Thaïlande. Consécutivement à la réforme de son régime du sucre, l'UE devrait réduire sa production, voir ses importations s'accroître et limiter rigoureusement ses exportations subventionnées, et, finalement, elle pourrait peut-être ravir à la Fédération de Russie sa place de premier importateur de sucre. Les exportations mexicaines de sucre à destination des États-Unis devraient augmenter dès lors que les droits et les restrictions auront été supprimés, en 2008, comme le veut l'ALENA, bien que la hausse de la consommation soit susceptible de limiter l'excédent exportable. C'est en Asie que la consommation de sucre devrait progresser le plus rapidement, la Chine, l'Indonésie, la Corée et le Japon continuant d'importer des volumes conséquents.

Les pays en développement occupent une place de plus en plus importante sur le marché de la viande

En ce qui concerne la viande, les perspectives se caractérisent de plus en plus par une tendance à la hausse de la production et de la consommation dans les pays en développement, et par davantage de stabilité et de maturité sur les marchés des pays de l'OCDE. Toutefois, l'apparition de diverses maladies animales, ces dernières années, a eu des conséquences sur les courants d'échanges établis et s'est traduite par des perturbations

ponctuels de l'offre et de la demande dans les grands pays qui participent à ces échanges et par une augmentation des parts de marché des pays exportateurs qui n'ont pas été touchés. En conséquence, la consommation dans les pays de l'OCDE obéira de plus en plus aux critères d'assurance qualité que constituent par exemple la traçabilité, les normes d'emballage et le contrôle de la transformation, qui renforcent la préférence déjà existante pour les viandes de première qualité. Tandis que, dans les pays où les revenus sont élevés, la consommation par habitant ne devrait augmenter que très modérément au cours de la période de projection, l'augmentation des revenus et, par conséquent, la diversification du régime alimentaire devraient entraîner une hausse sensible dans les pays en développement, représentant plus de 80 % de la progression prévue dans le monde. L'augmentation de la consommation sera ainsi imputable en grande partie à la région Asie et Pacifique, et résultera en particulier d'un accroissement de la consommation de viande porcine.

Au cours de la période de projection, la production de viande devrait enregistrer une progression de 1.7 % par an, principalement sous l'effet de l'essor des marchés au Brésil, en Chine et en Inde. En conséquence, la part des principaux producteurs de l'OCDE dans la production continuera de diminuer, même si une reprise est attendue aux États-Unis. Les échanges se rétablissant des répercussions de diverses épizooties, un petit nombre de grands exportateurs, à savoir le Brésil, les États-Unis, le Canada, l'Argentine et l'Australie, conservent leur position dominante sur les marchés mondiaux et l'accroissement des exportations est particulièrement sensible en Amérique du Sud. En 2016, les exportations nettes du Brésil devraient être supérieures à celles des quatre autres pays réunis et représenter 28 % des exportations mondiales totales. Les échanges de viande bovine entre les États-Unis et le Canada poursuivent leur redressement, en vertu de quoi les États-Unis restent le premier importateur mondial de viande à la fin de la période de projection, suivis du Japon et de la Russie.

La vigueur de l'économie et la hausse des revenus en Corée, en Arabie Saoudite, au Mexique et aux Philippines contribueront à une progression considérable des importations de viande de ces pays, dont le poids grandira sur les marchés régionaux. La dépendance vis-à-vis des importations de produits carnés devrait également augmenter dans beaucoup d'autres pays en développement dynamiques, dans la mesure où la demande naissante dépasse leur capacité de production pendant toute la durée de la période de projection.

Les pays en développement pèsent de plus en plus lourd dans l'offre et la demande de produits laitiers

L'une des tendances les plus marquantes, dans les présentes Perspectives agricoles, tient à la place de plus en plus importante que les pays en développement occupent dans l'offre et la demande de produits laitiers. La progression de la production de lait au cours de la période de projection sera imputable, de manière écrasante, aux pays non membres de l'OCDE. Elle sera particulièrement nette en Inde, premier producteur mondial, où la hausse rapide de la demande stimulera une forte augmentation de la production de lait et de beurre. À la faveur d'une amélioration sensible des rendements, elle devrait aussi s'élever considérablement en Chine. Elle sera en revanche modérée dans la zone de l'OCDE, où l'augmentation de la production laitière sera surtout due à l'Océanie et aux États-Unis, tandis qu'elle sera contenue par des mesures internes de maîtrise de l'offre dans de nombreux autres pays membres.

La flambée des prix mondiaux des produits laitiers de ces dernières années peut désormais être considérée comme le symptôme de changements structurels plus profonds.

Premièrement, dans les économies émergentes, l'urbanisation et l'élévation des revenus favorisent la consommation non seulement de beurre et de fromage, mais aussi de lait en poudre, de plus en plus polyvalent. Ces tendances sont encouragées par l'essor des circuits de vente au détail, mais aussi, dans certains pays, par des programmes gouvernementaux. Deuxièmement, sous l'effet du progrès technique et de la mondialisation des investissements, les produits transformés ont une valeur ajoutée de plus en plus élevée. Ainsi, dans les pays en développement, les capacités de stockage et de transformation s'accroissent, ce qui permet de produire davantage de produits laitiers frais, et d'améliorer la transformation du lait en poudre. Sur les marchés des pays développés, parvenus à maturité, l'innovation dans les techniques de transformation permet de fabriquer des produits plus pratiques et d'en accroître la variété, notamment dans le domaine des fromages et des produits laitiers frais aromatisés adaptés aux goûts divers des consommateurs. Enfin, un autre facteur compte beaucoup lui aussi : à la faveur de la réforme des marchés laitiers, les stocks d'intervention ne sont plus écoulés systématiquement sur les marchés mondiaux et, parallèlement, les subventions à l'exportation ont sensiblement diminué. Ces deux pratiques génératrices de distorsions, qui avaient d'ordinaire pour effet d'exercer une pression sur les prix internationaux, devraient donc jouer un rôle beaucoup moins important au cours de la période de projection que dans les années précédentes.

Les pays de l'OCDE continuent de jouer un rôle prépondérant dans les exportations

Quoi qu'il en soit, les exportateurs traditionnels membres de l'OCDE, à savoir l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'UE, continueront de dominer le commerce mondial de produits laitiers, qui devrait s'intensifier pour tous les produits sauf le beurre. Ce commerce reste régional et les échanges intracommunautaires, notamment, seront plus importants que tous les autres réunis. Néanmoins, les pays non membres de l'OCDE gagnent des parts de marché dans les exportations de beurre et de lait écrémé en poudre, comblant l'espace laissé vacant par la baisse des exportations de l'UE due à la réduction des stocks d'intervention. La forte progression de la production laitière en Argentine explique sa montée en puissance dans les exportations de lait entier en poudre et de fromage. Les exportations de la Nouvelle-Zélande devraient elles aussi augmenter, alors que celles de l'UE devraient demeurer à peu près stables. La Russie, le Japon et les États-Unis restent des importateurs de fromage de premier plan, tandis que des volumes de plus en plus importants de lait en poudre sont destinés à la reconstitution de lait dans les pays en développement, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, mais aussi au Mexique. La hausse notable de la consommation de produits laitiers en Chine sera en grande partie compensée par une forte augmentation de la production sur place, les importations ne progressant qu'à la marge, en particulier dans le cas du lait entier en poudre.

Les prix mondiaux de la plupart des produits sont élevés au début de la période de projection

Les prix mondiaux réels des céréales et des produits laitiers, et dans une moindre mesure ceux des oléagineux, ont monté beaucoup plus sensiblement que prévu en 2006, tandis que ceux du sucre ont marqué un net recul. Cette évolution inattendue est-elle la conséquence de changements systémiques sur les marchés des produits de base qui aboutiraient à une fermeté des prix sur le long terme? Ou bien résulte-t-elle de facteurs ponctuels, tels que les fluctuations de la production dues aux conditions climatiques, les prix étant appelés à revenir à leur équilibre historique à plus longue échéance?

L'analyse de l'évolution des prix des produits agricoles étudiés dans les *Perspectives* en 2006 indique que plusieurs facteurs entrent en ligne de compte.

- S'agissant des céréales, les conditions météorologiques ont occasionné une baisse de la production dans plusieurs régions et pays comme les États-Unis, l'UE, le Canada, la Russie, l'Ukraine et, surtout, l'Australie, où les récoltes ont chuté de plus de 50 %. Les stocks mondiaux étant modestes depuis plusieurs années, cette diminution de l'offre a beaucoup influé sur les prix mondiaux.
- La contraction des stocks et de la production, à l'échelle mondiale, a été conjuguée à une demande plus forte que prévue de céréales destinées à la fabrication de biocarburants, notamment en Amérique du Nord et en Europe. Ce surcroît de demande est venu s'ajouter à la situation déjà tendue du côté de l'offre et a contribué à la hausse des prix mondiaux des céréales. Il convient toutefois de noter que, au total, la diminution de l'offre en Amérique du Nord, en Europe et en Australie en 2006 a atteint plus de 60 Mt, soit près de quatre fois plus que la hausse de 17 Mt de la consommation de céréales destinées à la fabrication d'éthanol dans ces mêmes pays et régions.
- L'augmentation de la consommation de céréales destinées à la fabrication d'éthanol se traduit par une réduction des superficies en oléagineux en faveur du maïs, notamment aux États-Unis. Cette réaffectation des terres s'explique par la hausse des prix relatifs des céréales par rapport à ceux des oléagineux. Par effet d'entraînement, les prix des oléagineux ont à leur tour augmenté eux aussi consécutivement à la contraction de l'offre, et cette évolution a été renforcée par la progression de la demande de tourteaux destinés au bétail et d'huiles végétales destinées à la production de biodiesel.
- Les prix mondiaux du sucre ont bondi à la fin 2005 et au début 2006, atteignant leur plus haut niveau en 25 ans sous l'effet d'une offre mondiale limitée et d'un renforcement du lien de subordination entre les prix internationaux du sucre et du pétrole, mais ils ont reflué plus tard dans l'année. Ils sont demeurés en deçà des prévisions pour 2006-2007, en raison de l'abondance de l'offre, de l'accroissement des stocks et de la formation d'un excédent mondial. La réforme du régime du sucre dans l'UE et le retrait d'abondants volumes de sucre blanc du marché international ont contribué à renforcer la majoration du prix du sucre blanc en 2006.
- La persistance d'une forte demande de produits laitiers, conjuguée à la hausse du coût des aliments du bétail et à la baisse de l'offre globale, tout particulièrement dans l'Union européenne et en Australie, explique en majeure partie l'augmentation des prix de ces produits, notamment dans le cas du lait en poudre. La réduction des excédents laitiers et des exportations subventionnées de l'UE sont imputables aux réformes de la politique communautaire. Ce phénomène pourrait constituer un facteur plus permanent de la fermeté des prix sur les marchés laitiers mondiaux.
- Les prix mondiaux de la viande ont été conformes aux prévisions établies pour 2006. L'abondance de l'offre et la contraction de la demande imputable à la grippe aviaire ont continué de peser sur les prix de la viande porcine et de la volaille. Plusieurs facteurs, dont la présence de la fièvre aphteuse au Brésil, les abattages attribuables à la sécheresse en Australie et les taxes sur les exportations en Argentine, se sont conjugués de telle sorte que les prix de la viande bovine sont demeurés stables. Cependant, les prix de la viande d'agneau ont diminué plus sensiblement que prévu en 2006, en raison des abattages imposés par la sécheresse en Australie.

À moyen terme, les prix du marché mondial restent supérieurs aux prévisions antérieures

Ce qui précède semble indiquer que l'écart observé entre les prix réels et les prix prévus en 2006 s'explique en grande partie par la chute momentanée de la production et par le déséquilibre qui en résulte entre l'offre et la demande. Néanmoins, certains facteurs d'influence pourraient être à l'œuvre à plus long terme, même s'il n'est pas exclu qu'ils aient été masqués par des paramètres plus habituels. Par exemple, il est possible que les réformes qui se sont traduites par une diminution des subventions à l'exportation aient fait monter les prix des produits laitiers et du sucre. Quant aux prix du maïs aux États-Unis, ils ont indéniablement été soutenus par l'accroissement de la production de biocarburants. Bien entendu, dans de nombreux pays, le développement des énergies renouvelables fondées sur les matières premières agricoles suscite de plus en plus d'intérêt. Le lien est clairement établi aux États-Unis et au Brésil, et il constituera peu à peu une dimension de plus en plus importante de la demande mondiale de céréales, d'oléagineux et de sucre au cours de la période de projection.

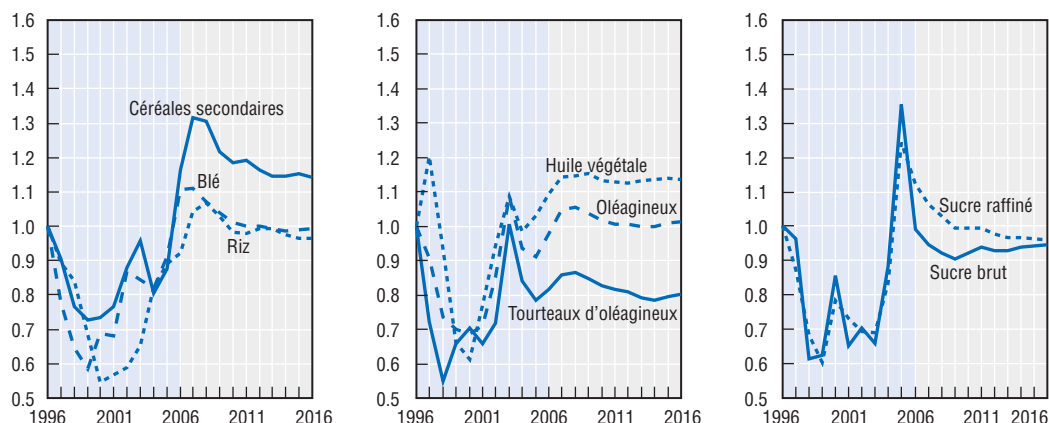
Au vu de la diminution généralisée des stocks mondiaux intervenue ces dernières années, ce surcroît de demande devrait jouer sur les prix et hisser ceux-ci, dans le cas des cultures de plein champ, à des niveaux moyens plus élevés que ne l'anticipaient les projections antérieures. Toutefois, les prix des céréales, des oléagineux et du sucre devraient tomber en dessous des sommets atteints actuellement ou récemment. La hausse des prix moyens des produits végétaux et, par conséquent, du coût des aliments du bétail, devrait quant à elle entraîner une augmentation des prix des produits animaux au cours de la période de projection également.

Plusieurs incertitudes planent sur les marchés des biocarburants et l'importance de leur influence sur les prix des produits agricoles à l'avenir. Figurent parmi elles les caractéristiques des politiques agricoles et commerciales qui seront mises en œuvre pour alimenter la production de biocarburants à partir des cultures locales, le rythme des progrès techniques auquel donnera lieu le développement d'usines viables de « deuxième génération » utilisant des matières premières cellulosiques à la place de végétaux destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux, et le prix du pétrole dans le futur. Une conjugaison de ces facteurs différente de celle qui est anticipée dans les présentes *Perspectives* pourrait se traduire par des prix inférieurs à ceux qui sont prévus.

Les prix des céréales seront moins fermes qu'actuellement

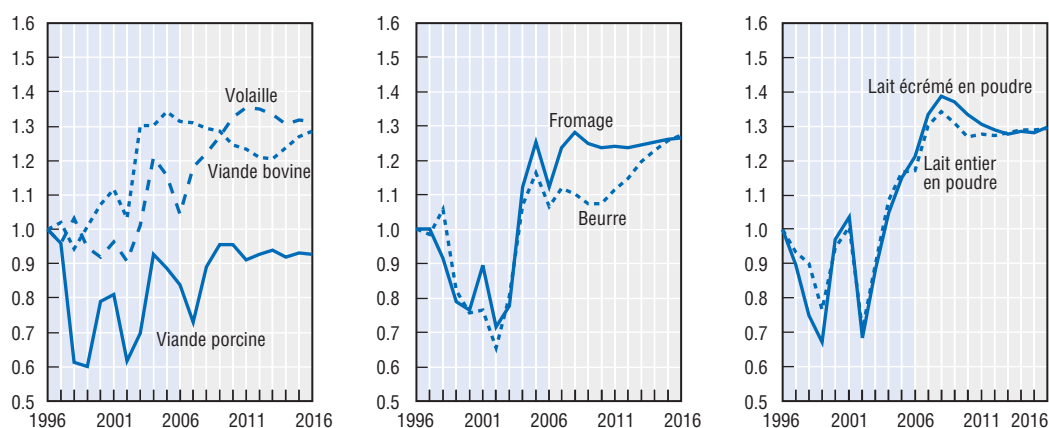
L'évolution des prix de référence mondiaux, en termes nominaux, est illustrée par le graphique 1.7 en ce qui concerne quelques produits végétaux, et par le graphique 1.8 dans le cas de quelques produits animaux. Les prix mondiaux des céréales sont poussés à la hausse par la baisse de la production due aux conditions météorologiques l'année dernière et par la contraction des stocks mondiaux, qui restreignent l'offre sur les marchés mondiaux. Ils devraient diminuer vers la fin de la période de projection, mais se maintenir à un niveau sensiblement supérieur à celui de la décennie écoulée, en raison de la hausse de la demande dans les pays en développement et de la demande naissante de maïs destiné à la production d'éthanol. Des perspectives très similaires se dessinent en ce qui concerne les marchés du riz, dans la mesure où la demande mondiale de produits alimentaires s'accroît, à la faveur de la hausse des revenus et de la croissance démographique, hissant les prix internationaux à leur niveau le plus élevé en dix ans avant qu'ils ne redescendent graduellement.

Graphique 1.7. **Évolution des prix mondiaux des produits végétaux jusqu'en 2016**
(Indice des prix nominaux, 1996 = 1)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Graphique 1.8. **Évolution des prix mondiaux des produits animaux jusqu'en 2016**
(Indice des prix nominaux, 1996 = 1)



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Fermeté des prix dans le secteur des oléagineux, où prédominent les huiles végétales

Les prix des graines et tourteaux d'oléagineux continueront d'augmenter en 2007, en partie à cause de la forte hausse des prix des céréales, qui rend plus compétitives les farines protéiques fabriquées à partir d'oléagineux et destinées aux animaux. Néanmoins, dans les années qui suivent, ils reculeront progressivement, à mesure que l'offre et la demande s'équilibreront. S'agissant du marché du sucre, les prix de référence mondiaux avaient atteint leur plus haut niveau en vingt-cinq ans pendant l'année 2005/2006, doublant presque en l'espace de deux ans. Cependant, leur chute ultérieure, en 2006/2007, liée à l'apparition d'un excédent, a été tout aussi spectaculaire, notamment dans le cas du sucre brut, dont le prix a baissé de 27 %. Les prix du sucre resteront soumis à une pression pendant toute la durée de la période de projection, la marge du sucre blanc demeurant significative, en particulier dans les premières années, car le sucre blanc de qualité supérieure de l'UE disparaîtra des marchés mondiaux sous l'effet de la réforme du régime communautaire.

Les prix de la viande resteront supérieurs aux moyennes constatées récemment

Un retour à la normale sur les marchés de la viande entraîne une diminution des prix mondiaux. Dans le cas de la viande bovine, cette tendance se maintiendra pendant la majeure partie de la période de projection, les prix se redressant de nouveau légèrement dans les dernières années. Les prix de la viande porcine remontent pendant les premières années jusqu'en 2009, et se stabilisent ensuite. Ceux de la volaille suivent une évolution similaire, bien qu'il soit prévu qu'ils continuent d'augmenter plus longtemps avant de se stabiliser, ce qui reflète une hausse de la demande en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Europe. Les prix mondiaux des produits laitiers, qui avaient nettement progressé en 2006 et en 2007 consécutivement au remaniement des politiques laitières, se maintiendront à leur niveau élevé pendant toute la période, reflétant partiellement la restructuration des marchés mondiaux occasionnée par les réformes.

Incertitudes

Les crises de la production imputables aux conditions climatiques, l'évolution future de l'action publique, les épizooties et les éventuelles perturbations macroéconomiques sont au nombre des principales incertitudes qui pèsent sur les perspectives des marchés agricoles mondiaux à moyen terme. Les répercussions de la sécheresse qui a sévi en Australie attestent de l'impact que ces impondérables peuvent avoir sur les marchés : la diminution de la production de blé et de céréales secondaires a atteint plus de 50 % en 2006 dans ce pays et, conjuguée à des récoltes de céréales insuffisantes à l'échelle mondiale, a contribué à la hausse des prix mondiaux. Si la croissance économique semble s'affermir en Europe et au Japon, l'expérience de ces dernières années révèle qu'il est parfois prématuré de se montrer optimiste quant à la progression de la production et que l'expansion ne se traduira pas nécessairement par une hausse de la demande, des importations ou des exportations. Il ressort aussi de l'expérience passée qu'il est très difficile de prévoir l'évolution des prix mondiaux du pétrole, voir d'anticiper correctement la direction dans laquelle ils s'orienteront. Or, les projections établies dans le cadre des présentes *Perspectives* doivent forcément s'appuyer sur une hypothèse concernant cette évolution (celle qui, en l'occurrence, est considérée comme la plus cohérente pour les dix années couvertes par les projections).

Politique commerciale et soutien intérieur

L'évolution future de la politique commerciale internationale constitue une incertitude fondamentale dans les présentes *Perspectives*. Si les négociations commerciales multinationales conduites en application du Programme de Doha pour le développement aboutissent, l'accord conclu se traduira de manière générale par un abaissement des obstacles aux échanges de produits agricoles et par une diminution du niveau du soutien intérieur en faveur de la production. Il aura pour effet de réduire globalement les distorsions sur les marchés mondiaux, ce qui entraînera une meilleure répartition de la production en fonction des avantages comparatifs et, par voie de conséquence, un accroissement des échanges de produits de base, ainsi qu'une hausse des prix mondiaux en général. Cependant, sur certains marchés où les mesures de protection mettent ordinairement les producteurs à l'abri d'une baisse des cours mondiaux, le renforcement de la concurrence pourrait occasionner une pression sur les prix. Les effets des accords commerciaux régionaux, comme l'ALEAC, ont été pris en compte implicitement dans les projections, mais il est difficile d'anticiper avec précision la réaction du secteur agricole, dans les différents pays

concernés, à un surcroît de libéralisation, notamment pendant les périodes de mise en œuvre. En outre, la tendance est en faveur de la multiplication des accords bilatéraux, ce qui peut aussi bien renforcer les courants d'échanges existants qu'engendrer de nouveaux circuits commerciaux imprévus.

La promulgation d'une nouvelle loi agricole aux États-Unis pourrait avoir des répercussions non négligeables, compte tenu de l'importance de la production de ce pays et de sa prépondérance sur les marchés mondiaux. Dans la mesure où les nouvelles mesures seraient mises en œuvre à partir de 2008, soit dès la deuxième année de la période étudiée, toute modification significative des paiements de soutien et des taux des prêts accordés aux cultivateurs aurait une forte incidence sur les projections présentées ici, fondées sur des hypothèses conformes à la politique menée dans le cadre de la loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2003 (loi FSRI).

L'évolution future de l'industrie des biocarburants, en particulier sous l'angle de l'action publique et des progrès techniques, est difficile à anticiper, ce qui crée une incertitude concernant les marchés agricoles, notamment ceux des céréales, des oléagineux et des plantes sucrières. Les hypothèses relatives aux biocarburants, présentées plus haut dans ce chapitre, définissent les fondements des perspectives établies ici. Néanmoins, pour que la production de biocarburants soit rentable, des mesures publiques de soutien sont nécessaires dans la majorité des pays (et dans presque tous les pays membres de l'OCDE). La forme et la teneur de ces mesures peuvent exercer une incidence considérable sur la production de biocarburants, mais aussi sur la consommation de céréales, d'oléagineux et de sucre, sur les prix des aliments du bétail et, par voie de conséquence, sur les effectifs du cheptel et la production de viande et de produits laitiers. En outre, les mesures concernant les biocarburants sont pour la plupart nouvelles et il est difficile de dire lesquelles permettront d'atteindre avec le plus d'efficacité les divers objectifs visés, qu'il s'agisse de diminuer la dépendance à l'égard des énergies fossiles, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, voire d'apporter un soutien aux agriculteurs. Il est logique de partir du principe que ces mesures subiront des modifications qu'il est impossible de prévoir dans la décennie à venir, à mesure que se développera la production de biocarburants. De plus, les présentes *Perspectives* tablent sur un prix du pétrole brut compris entre 55 et 60 USD, mais il n'est pas exclu que les cours se situent en deçà, ce qui se répercuterait sur la rentabilité de la fabrication d'éthanol et de biodiesel, ainsi que sur la demande de matières premières et leur prix.

Répercussions des maladies animales

Comme cela a déjà été signalé, les présentes perspectives ont été établies sur la base de conditions « normales » dans le secteur de la viande, c'est-à-dire sans prévoir l'apparition éventuelle de maladie animales et sans tenir compte explicitement des restrictions qu'elles imposeraient à la production, aux échanges et à la consommation. En revanche, les projections anticipent un rétablissement par rapport aux perturbations des échanges provoquées par les récentes épizooties. Ces perturbations comprennent la réduction des échanges de viande bovine en Amérique du Nord, due à l'ESB, la limitation des exportations de viande bovine et porcine consécutivement à l'épidémie de fièvre aphteuse en Argentine et au Brésil, ainsi que les effets de la grippe aviaire en Asie et en Europe. Une résurgence de ces maladies ralentirait probablement la reprise.

Dans la mesure où la gravité et la portée géographique d'éventuelles épizooties sont par définition impossibles à anticiper, l'évolution des marchés mondiaux de la viande

pourrait être très différente de celle qui est prévue par les projections si de nouveaux épisodes de maladies connues se produisaient, ou si une épizootie d'une maladie mal connue se déclarait. Néanmoins, d'importants efforts sont déployés à l'échelle internationale pour limiter les incidences de nouvelles épizooties. En ce qui concerne l'offre, ceux-ci comprennent la régionalisation de l'interdiction des exportations, l'application de réglementations plus rigoureuses en matière de santé animale et d'inspections, et la mise en œuvre de mesures de vaccination. S'agissant de la demande, les consommateurs sont rassurés par les dispositions adoptées pour assurer une détection précoce des infections, la communication sur les risques sanitaires envisageables, l'amélioration des règles de contrôle de la production et les efforts consentis pour garantir la traçabilité. Les incidences de l'apparition de maladies animales ont été étudiées en collaboration par l'OCDE et la FAO, dans le cadre de travaux sur des scénarios relatifs à ces maladies.

Forte croissance dans les économies émergentes

Les projections ont été établies à partir de l'hypothèse que la forte croissance enregistrée par les pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil persisterait, et que, par ricochet, elle stimulerait celle des autres pays d'Asie et d'Amérique du Sud. Les trois pays en question sont de plus en plus présents sur les marchés agricoles, quoique les échanges soient moins développés en Inde que dans les deux autres. Cependant, la croissance vigoureuse qu'ils affichent est un phénomène relativement récent et sans précédent, et il est donc difficile d'anticiper les conséquences que subirait la croissance si elle était confrontée à des risques de dégradation de la situation par rapport aux projections.

L'inflation fait partie de ces risques. Nombreux déjà sont ceux pour qui l'économie indienne est en surchauffe et qui augurent que les importations ne permettraient pas de compenser le déficit de l'offre par rapport à la demande. En outre, la tension à laquelle sont soumis les prix des produits de base et des produits alimentaires est aggravée par la dispersion des marchés. Au Brésil, où l'inflation a parfois atteint des niveaux historiques, il n'est pas exclu que la forte progression des exportations hisse les prix encore plus haut, comme cela s'est produit en Argentine. Si la Chine ne redoute pas beaucoup l'inflation pour l'instant (le taux qui y est prévu est inférieur à celui des États-Unis), l'évolution future du taux de change du yuan par rapport au dollar des États-Unis n'est pas exempte de risque. Dans un souci de cohérence, le présent rapport prend pour hypothèse un taux de change constant en termes réels à partir de 2008; par conséquent, compte tenu du différentiel d'inflation avec les États-Unis, le yuan s'apprécie à moyen terme, avant de se déprécier dans les dernières années de la période de projection. Quoique encadrée, la monnaie chinoise est actuellement soumise à un régime flexible, mais l'on s'accorde largement à considérer que, compte tenu des réserves de la Chine en dollars, elle pourrait s'apprécier éventuellement sur la totalité de la période étudiée. Si tel était le cas, les importations chinoises de produits agricoles pourraient être encore plus conséquentes que prévues par les projections et, simultanément, les exportations pourraient diminuer. Enfin, les mesures prises dans le passé par les gouvernements chinois et indien en faveur de l'autosuffisance ont empêché les importations de certains produits agricoles. Bien que rien ne soit prévu qui aille dans ce sens, de nouvelles dispositions de cette nature auraient des répercussions sur les perspectives des échanges agricoles.

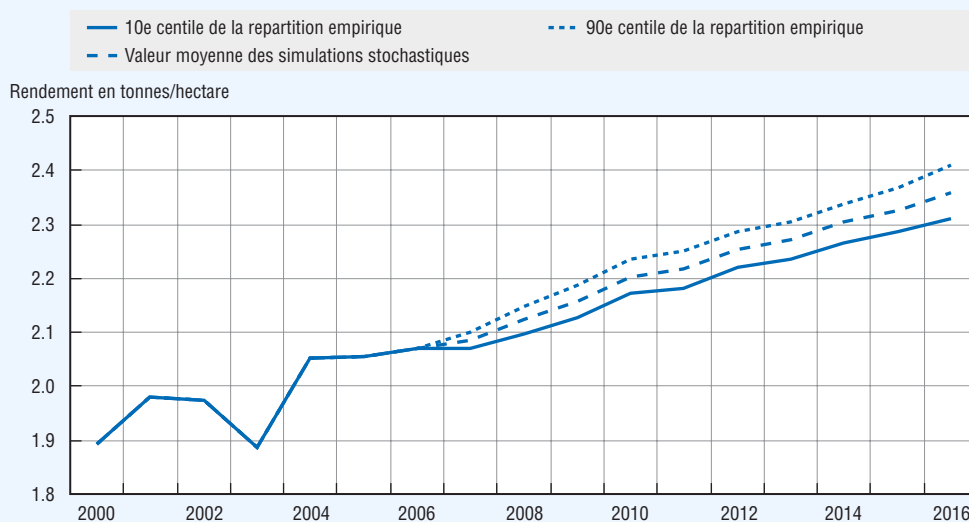
Encadré 1.1. Analyse stochastique partielle : variabilité autour des projections déterministes

Les projections présentées dans cette édition des *Perspectives agricoles* sont déterministes dans le sens où elles correspondent à un contexte marchand particulier conditionné par des hypothèses spécifiques relatives à des variables exogènes. Il existe cependant des incertitudes liées à ce contexte, notamment pour ce qui est d'un certain nombre d'hypothèses essentielles relatives aux conditions climatiques et macroéconomiques. Une variation de ces hypothèses pourrait avoir une incidence directe sur le contenu des *Perspectives agricoles* : il s'agit donc de savoir dans quelle mesure et de connaître les éventuelles conséquences sur les projections. Si les hypothèses relatives à ces variables devaient être au moins partiellement définies par une fourchette de valeurs possibles, il serait alors possible d'évaluer les résultats des projections pour la multitude de situations diverses qui en découleraient. Il s'agit alors d'un processus partiellement stochastique plutôt que déterministe, dans le sens où la gamme d'hypothèses définit une fourchette de résultats de projections. Il est ainsi possible de produire un ensemble de projections plus solides dans lequel l'incertitude peut être au moins décrite grâce à une fourchette de valeurs autour de la référence déterministe spécifique.

L'analyse illustrée dans cet encadré a été réalisée en utilisant le modèle Aglink Cosimo pour produire les projections de référence. La section méthodologique de cette publication fournit des informations détaillées sur le processus de réalisation de l'analyse stochastique partielle. Pour procéder aux opérations d'analyse stochastique partielle, le modèle est calibré sur l'ensemble final de projections de référence. Ensuite, 500 simulations sont effectuées sur ce modèle en utilisant différentes valeurs relatives aux rendements (pour tenir compte de la variabilité du climat) ainsi qu'au PIB et à l'inflation (pour tenir compte de la variabilité des variables macroéconomiques essentielles). Ces simulations fournissent un ensemble de 500 résultats différents pour toutes les variables de projection, notamment l'évolution des prix mondiaux, qui est examinée ci-dessous.

Le graphique 1.9 illustre le processus de réalisation d'une analyse stochastique. Il présente l'évolution du rendement mondial des oléagineux dans les 500 simulations stochastiques réalisées. Trois lignes sont représentées : la valeur moyenne des 500 simulations stochastiques pour la variable cible, la valeur au 10^e centile – c'est à-dire la valeur en dessous de laquelle se situent 10 % des simulations – et la valeur au 90^e centile – c'est à-dire la valeur en dessous de laquelle se situent 90 % des simulations. Ces trois lignes fournissent une vue d'ensemble de la répartition projetée du rendement mondial des oléagineux pour chaque année concernée par la période de projection. Le rendement mondial des oléagineux est une

Graphique 1.9. Fourchette des rendements mondiaux des oléagineux dans les simulations stochastiques



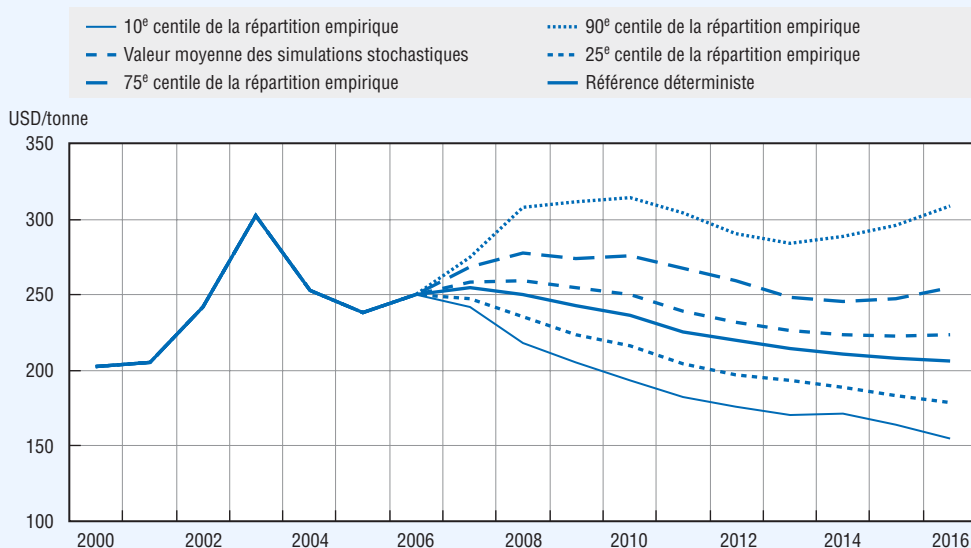
Encadré 1.1. Analyse stochastique partielle : variabilité autour des projections déterministes (suite)

mesure globale. Les informations sur le rendement de tous les pays producteurs y sont condensées et, à ce titre, il s'agit d'un agrégat pondéré par la production obtenu à partir des différentes simulations de rendement des pays producteurs. Ce graphique met en exergue le fait que les variations historiques par rapport à la tendance des rendements mondiaux des oléagineux ont été globalement, et d'un point de vue historique en tout cas, relativement modestes.

Effets des prix dans les simulations stochastiques partielles

Le graphique 1.10. présente l'évolution des prix mondiaux des oléagineux exprimés en termes réels lorsque les hypothèses déterministes sur les rendements et les variables macroéconomiques sont remplacées par une fourchette définie au moyen de simulations stochastiques. La particularité intéressante du graphique 1.10 réside dans le fait qu'il illustre l'effet combiné des différentes hypothèses de simulation sur le prix mondial d'un produit. Il convient de souligner en premier lieu que l'évolution de la moyenne des prix mondiaux des oléagineux exprimés en termes réels relative à la simulation stochastique est différente de l'évolution relative à la référence déterministe. Pour 2016, les prix mondiaux des oléagineux exprimés en termes réels dans la référence déterministe sont inférieurs de 8 % à la moyenne des simulations stochastiques. Ce phénomène découle des interactions entre les différentes variables subissant des chocs stochastiques par rapport au scénario de référence et de la non linéarité du modèle AGLINK COSIMO. S'agissant de la répartition des résultats des simulations stochastiques relatives aux prix mondiaux des oléagineux exprimés en termes réels, il est également intéressant de noter que les résultats présentent une certaine diversité autour de la moyenne de la simulation stochastique. À la fin de la période de projection, la moitié des résultats des simulations stochastiques sont compris dans une fourchette de 20 % à + 15 % autour du résultat stochastique moyen, alors que l'intervalle complet des résultats est nettement plus étendu.

Graphique 1.10. Fourchette d'évolution des prix mondiaux des oléagineux (exprimés en termes réels) dans les simulations stochastiques



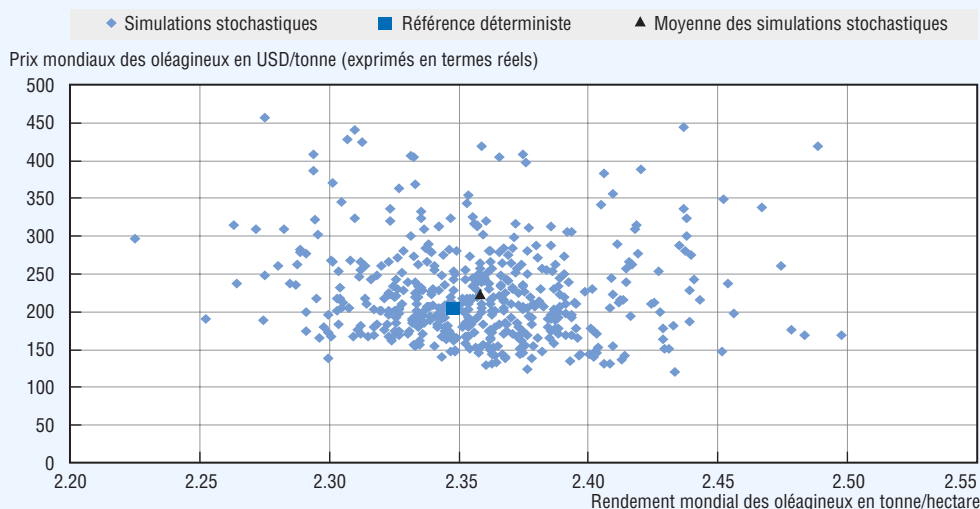
Déterminants des prix mondiaux des oléagineux exprimés en termes réels

Quels sont les facteurs qui déterminent l'incertitude dans les projections des prix mondiaux des oléagineux (exprimés en termes réels) illustrées dans le graphique 1.10. À l'évidence, de nombreuses variables ainsi que les interactions entre ces variables influencent l'évolution des prix mondiaux des produits. Cependant, on ne se concentre ici que sur la relation entre rendements mondiaux et prix mondiaux.

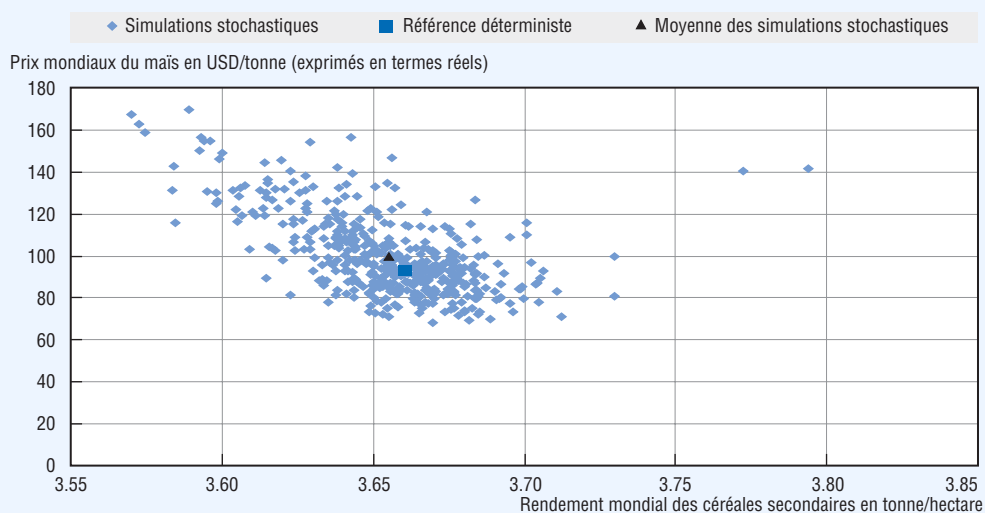
Encadré 1.1. Analyse stochastique partielle : variabilité autour des projections déterministes (suite)

Pour répondre à cette question, les quatre graphiques suivants présentent une comparaison simple. Ils illustrent les répartitions projetées en 2016 de quatre variables : les rendements mondiaux des oléagineux, les rendements mondiaux des céréales secondaires, les prix mondiaux du maïs et les prix mondiaux des oléagineux exprimés en termes réels. Ils indiquent en outre la référence déterministe.

Graphique 1.11. Résultats des simulations stochastiques par rapport à la référence déterministe pour 2016 : relation entre les prix mondiaux des oléagineux (exprimés en termes réels) et les rendements mondiaux des oléagineux



Graphique 1.12. Résultats des simulations stochastiques par rapport à la référence déterministe pour 2016 : relation entre les prix mondiaux du maïs (exprimés en termes réels) et les rendements mondiaux des céréales secondaires



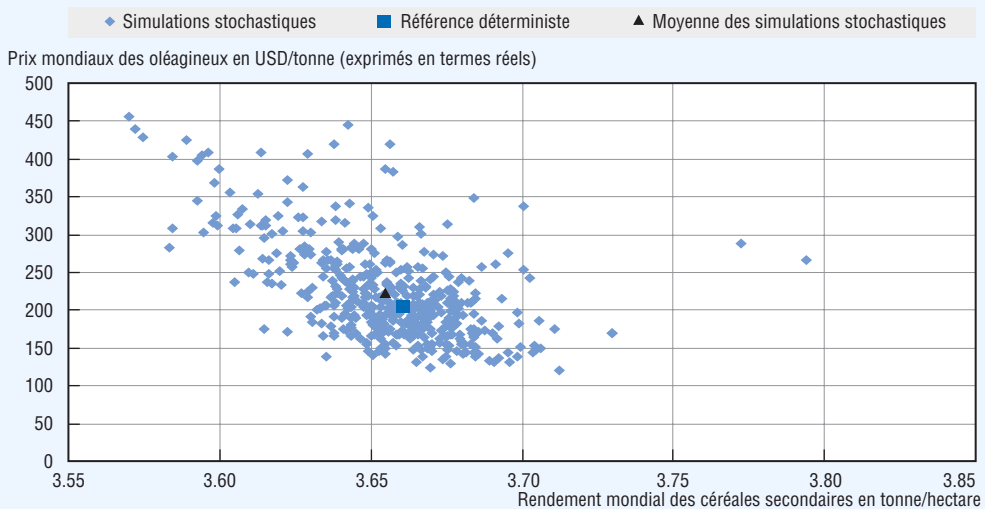
Le graphique 1.11 indique que la relation entre les prix mondiaux des oléagineux et les rendements mondiaux des oléagineux n'est pas manifeste. La répartition des prix exprimés en termes réels et des rendements présente une concentration assez forte et comprend relativement peu de valeurs aberrantes. Les résultats du scénario de référence déterministe se situent dans la zone de la répartition stochastique présentant la concentration la plus élevée.

Encadré 1.1. Analyse stochastique partielle : variabilité autour des projections déterministes (suite)

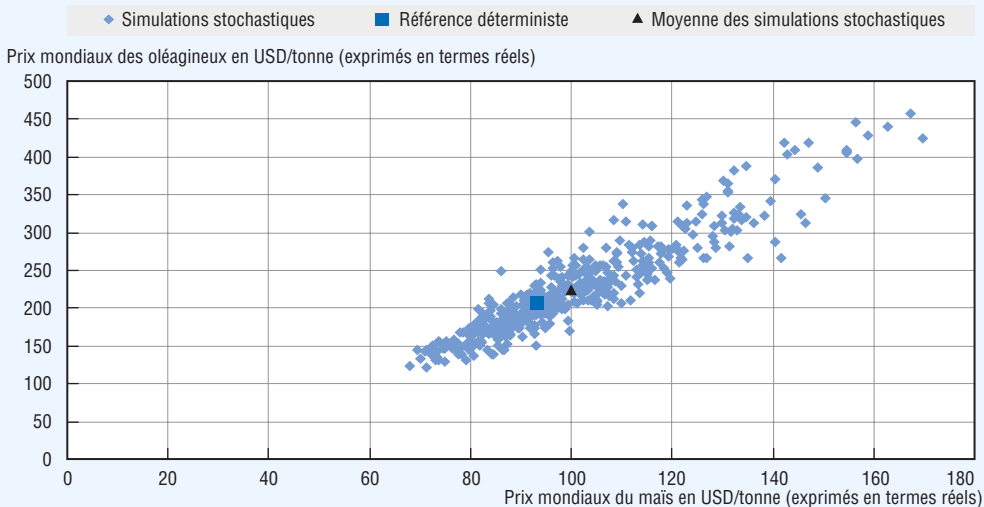
La relation entre les prix mondiaux des céréales secondaires et les prix mondiaux du maïs exprimés en termes réels est présentée dans le graphique 1.12. La corrélation négative entre rendements et prix semble plus manifeste et stable que dans le cas des oléagineux. La projection de la référence déterministe se situe également dans la zone où le nuage de points présente la concentration la plus forte.

Les graphiques 1.13 et 1.14 illustrent un même phénomène : les prix mondiaux des oléagineux exprimés en termes réels subissent l'influence directe des marchés mondiaux des céréales secondaires. Si les

Graphique 1.13. Résultats des simulations stochastiques par rapport à la référence déterministe pour 2016 : relation entre les prix mondiaux des oléagineux (exprimés en termes réels) et les rendements mondiaux des céréales secondaires



Graphique 1.14. Résultats des simulations stochastiques par rapport à la référence déterministe pour 2016 : relation entre les prix mondiaux des oléagineux et du maïs (exprimés en termes réels)



Encadré 1.1. **Analyse stochastique partielle : variabilité autour des projections déterministes (suite)**

rendements des céréales secondaires sont faibles, les prix mondiaux du maïs se rapprochent des valeurs élevées et tendent eux mêmes à stimuler également une hausse des prix mondiaux des oléagineux.

Conclusion

L'analyse stochastique partielle ne considère qu'une partie des incertitudes : elle examine principalement les incertitudes exogènes liées à l'évolution climatique et macroéconomique. Les projections de référence présentent plusieurs autres sources d'incertitude. Il existe notamment une incertitude empirique sur l'estimation des paramètres utilisés dans le modèle mis au point conjointement par l'OCDE et par la FAO ainsi qu'une incertitude endogène sur le fonctionnement des marchés agricoles. Malgré ces limites, les informations qu'offre l'analyse stochastique partielle sont intéressantes pour mieux évaluer l'évolution des marchés de produits agricoles sans s'appuyer uniquement sur une référence déterministe. Cet encadré décrit les modalités de réalisation d'une analyse stochastique dans les projections des *Perspectives agricoles* pour 2007. Un certain nombre de conclusions se dégagent de cette analyse, fondée sur l'utilisation du modèle Aglink Cosimo. Premièrement, les projections de la référence déterministe diffèrent légèrement des moyennes des simulations stochastiques. Deuxièmement, les projections stochastiques relatives aux prix mondiaux des cultures (exprimés en termes réels) ont tendance à présenter une forte concentration autour de la moyenne. Enfin, l'analyse souligne les fortes corrélations entre les prix des différents produits.

Bref historique de l'évolution des flux commerciaux agricoles

Les *Perspectives agricoles* offrent une analyse de l'évolution des marchés et des échanges agricoles pour les 10 prochaines années, en supposant des politiques constantes et des conditions météorologiques « normales ». Les *Perspectives* étant axées sur certains produits de la zone tempérée, il est intéressant, occasionnellement, de se reporter à l'évolution récente des échanges dans les secteurs agricole et agroalimentaire pris au sens large pour pouvoir mettre en perspective les évolutions actuelles et futures. La présente section passe en revue les échanges de produits agricoles et alimentaires pendant la période allant de 1985 à 2004 et envisage le secteur agricole selon la définition de l'OMC, c'est-à-dire toute la gamme des produits de la ferme à l'assiette. Dans un souci de simplification, les échanges agricoles ont été découpés en quatre grandes sous-catégories suivant la classification de Regmi *et al.* (2005). Ces catégories sont 1) les produits agricoles bruts tels que le blé ou le café, 2) les produits horticoles tels que les bananes ou les fleurs coupées, 3) les produits semi-transformés tels que les animaux sur pied ou les huiles végétales et 4) les produits transformés, c'est-à-dire les marchandises qui nécessitent une transformation importante avant d'être consommées, notamment le chocolat, les boissons et la viande fraîche ou réfrigérée. Cette classification se fonde principalement sur la dépendance relative de la production vis-à-vis de la terre et des conditions climatiques. Les produits des deux premières catégories dépendent pour une part disproportionnée de la disponibilité de terres, de la géographie et des conditions climatiques; ceux des catégories 3 et 4 sont moins tributaires de ces facteurs et devraient, en principe, pouvoir être produits n'importe où³. Le détail complet des différents produits ainsi que des concordances avec les données commerciales est donné en annexe, tableau B. La période considérée s'achève avant l'élargissement de l'UE à 27 membres, c'est pourquoi les données agrégées indiquées pour l'UE dans cette section sont celles de ses membres avant 2004, c'est-à-dire, celles de l'UE15.

Évolution des échanges totaux de produits agricoles et de marchandises

Pendant les vingt années écoulées entre 1985 et 2004, les exportations mondiales de produits agricoles (hors échanges intra-UE) ont plus que triplé, passant de 123 milliards USD à 393 milliards USD⁴, ce qui correspond à un taux de croissance annuel composé d'en moyenne 6.3 % (tableau 1.4). Toutefois, pendant cette même période, les exportations mondiales totales de marchandises ont progressé à un rythme encore plus rapide, puisqu'elles ont plus que quintuplé, passant de 1 100 milliards à 6 100 milliards USD, ce qui correspond à un taux de croissance annuel composé de 9.6 %. Si l'on considère le taux de croissance des exportations totales de marchandises et celui des exportations de produits agricoles, on constate que la part des exportations de produits agricoles dans les exportations totales de marchandises a reculé, de près de 12 % en 1985 à environ 7 % en 2004 (tableau 1.4).

Tableau 1.4. **Exportations totales de marchandises et de produits agricoles 1985-2004 (échanges intra-UE compris et non compris)**

	Hors échanges intra-UE			Échanges intra-UE compris			Nombre de pays déclarant
	Exportations totales de produits agricoles	Exportations totales de marchandises	Part de l'agriculture dans le total	Exportations totales de produits agricoles	Exportations totales de marchandises	Part de l'agriculture dans le total	
	Milliards USD	Milliards USD	Pourcentage	Milliards USD	Milliards USD	Pourcentage	
1985	123	1 071	11.5	175	1 477	11.9	88
1986	126	1 137	11.1	194	1 656	11.7	98
1987	134	1 335	10.1	218	1 980	11	95
1988	156	1 590	9.8	248	2 307	10.8	96
1989	179	1 858	9.6	274	2 628	10.4	102
1990	189	2 105	9	300	3 037	9.9	105
1991	190	2 208	8.6	308	3 137	9.8	103
1992	212	2 093	10.1	341	3 081	11.1	106
1993	212	2 573	8.2	327	3 411	9.6	111
1994	245	2 928	8.4	372	3 908	9.5	118
1995	290	3 464	8.4	438	4 661	9.4	134
1996	313	3 741	8.4	463	4 968	9.3	139
1997	316	3 899	8.1	456	5 124	8.9	146
1998	295	3 832	7.7	435	5 106	8.5	144
1999	277	4 006	6.9	416	5 301	7.9	152
2000	284	4 683	6.1	411	5 955	6.9	164
2001	292	4 425	6.6	423	5 719	7.4	161
2002	300	4 459	6.7	443	5 788	7.6	153
2003	252	5 166	6.8	527	6 742	7.8	149
2004	393	6 140	6.4	594	8 032	7.4	131
Taux de croissance	6.29	9.63		6.63	9.32		

Pendant la période considérée la valeur des exportations totales de produits agricoles et de marchandises a augmenté d'une part parce que les pays ont exporté plus de produits et d'autre part parce que davantage de pays ont participé aux échanges (mondialisation). Entre 1985 et 2004, le nombre de pays ou de régions économiques déclarants (tous désignés ici par le terme « pays ») est passé de 88 à 130, après avoir culminé à 164 en 2000. Parmi eux, seulement 74 pays sont considérés comme des exportateurs réguliers, c'est-à-dire qu'ils ont notifié leurs exportations pendant au moins 18 des 20 années considérées. Les exportations de marchandises de ces pays ont plus que quintuplé pendant cette période,

passant de 1 000 milliard USD en 1985 (96 % des exportations totales de marchandises) à 5 600 milliards USD en 2004 (92 % du total) (ces chiffres et tous les chiffres présentés dans cette section excluent les échanges intra-UE). Les exportations agricoles de ce groupe de pays ont augmenté, de 119 milliards USD à 362 milliards USD, et représentaient 96 % et 92 % des exportations totales de produits agricoles en 1985 et en 2004 respectivement.

Ces données semblent indiquer une relative concentration des exportations; bien que sous l'effet de la mondialisation un plus grand nombre de pays participent aux échanges, leur rôle reste relativement mineur. Quels sont les principaux pays exportateurs, comment la situation a-t-elle évolué au fil des ans, et quelle part des exportations de produits agricoles revient à chacun? Pendant la période allant de 1985 à 1989, les **États-Unis** ont été le premier exportateur de produits agricoles, leurs exportations représentant en moyenne 34.3 milliards USD (soit environ 23 % du total), suivis de l'**UE15** dont les exportations s'établissaient à près de 30 milliards USD (soit 20 % du total). L'**Australie**, qui affichait une moyenne de 9.7 milliards USD arrivait en troisième position, suivie du **Canada** et du **Brésil**. Les exportations de ces pays de l'OCDE ont représenté, en moyenne, quelque 54 % du total mondial pendant cette période. Le tableau 1.5 contient la liste des principaux exportateurs; on constate que huit des plus grands pays exportateurs ne sont pas des pays de l'OCDE et que les principaux pays exportateurs de produits agricoles ont exporté en moyenne près de 80 % du total mondial pendant la période étudiée. Parmi les membres de l'UE15, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni figurent parmi les 10 premiers pays exportateurs.

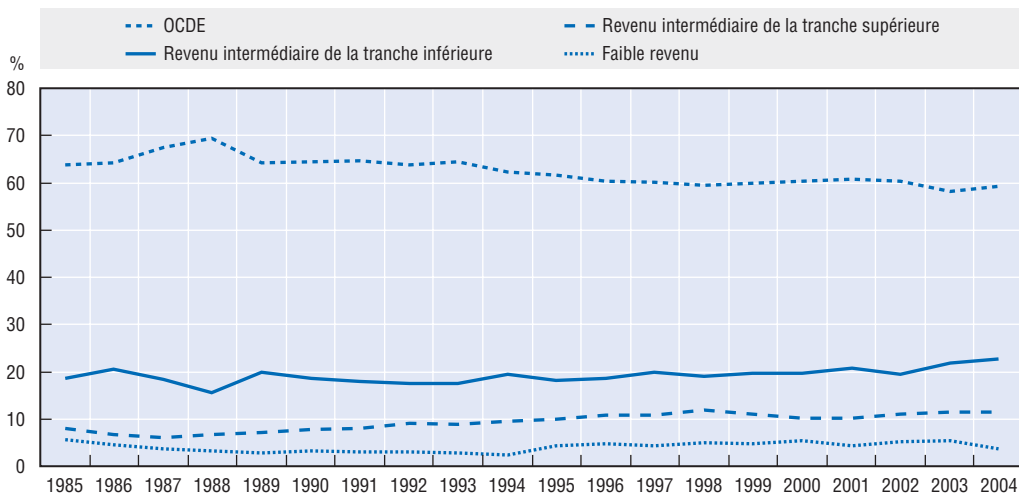
Vingt ans plus tard, la liste des premiers pays exportateurs est pratiquement la même, mais la **Colombie** et **Hong-Kong (Chine)** ont été remplacés par l'**Indonésie** et l'**Espagne**, et bien que la valeur des exportations ait plus que doublé, la part du marché des premiers exportateurs s'est contractée du fait de la progression des exportations d'autres pays. Les exportations des premiers pays exportateurs figurant au tableau 1.5 ne représentaient plus que 75 % du total. Le classement a également évolué. L'**UE15** a pris la première place devant les **États-Unis** tandis que le **Brésil** a remplacé l'**Australie** en troisième position avec une part de marché moyenne de 5.5 % par an. Bien que les premiers exportateurs soient majoritairement des pays de l'OCDE, les pays en développement ont gagné du terrain sur le marché et la part des principaux exportateurs de ce groupe a légèrement progressé pour atteindre 21 % du total.

Le graphique 1.15 ci-dessous illustre de façon plus détaillée la relative prédominance des pays de l'OCDE dans les échanges mondiaux de produits agricoles. Ce graphique représente les exportations des pays regroupés en fonction de leur niveau de revenu et celles des 30 pays de l'OCDE⁵. A ce niveau d'agrégation, la part des exportations agricoles des pays de l'OCDE a culminé en 1987-88 à près de 70 % mais est retombée par la suite pour s'établir autour de 60 % en fin de période (graphique 1.15)⁶. La part des pays à revenu élevé non membres de l'OCDE (non représentée sur le graphique) s'est aussi quelque peu infléchi, tombant de près de 4 % en 1985, à 3 % en 2004, et celle des pays à faible revenu a reculé, de 6 % en 1985, à près de 4 % en 2004. La diminution de la part des pays de l'OCDE et des pays à revenu élevé a bénéficié aux pays à revenu intermédiaire. La part des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure a augmenté de 8 % en 1985 à environ 11 % en 2004, et celle des pays de la tranche inférieure est passée de 19 % à 23 % du total pendant la même période.

Tableau 1.5. **Premiers pays exportateurs de produits agroalimentaires (moyennes 1985-89 et 2000-04)**

Hors Intra-UE					
Moyenne 1985-1989			Moyenne 2000-2004		
	Milliard de USD	Part (%)		Milliard de USD	Part (%)
(1) États-Unis	34.34	22.80	(1) UE15	61.78	18.68
(2) UE15	29.86	19.83	<i>dont : France</i>	<i>11.08</i>	<i>3.35</i>
<i>dont : France</i>	<i>6.99</i>	<i>4.64</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>9.34</i>	<i>2.82</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>4.33</i>	<i>2.87</i>	<i>Allemagne¹</i>	<i>9.20</i>	<i>2.78</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>3.95</i>	<i>2.63</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>6.66</i>	<i>2.01</i>
<i>Allemagne¹</i>	<i>3.93</i>	<i>2.61</i>	<i>Italie</i>	<i>6.59</i>	<i>1.99</i>
<i>Italie</i>	<i>2.54</i>	<i>1.69</i>	<i>Danemark</i>	<i>4.56</i>	<i>1.38</i>
<i>Danemark</i>	<i>2.49</i>	<i>1.65</i>	<i>Espagne</i>	<i>3.92</i>	<i>1.19</i>
(3) Australie	9.65	6.41	(2) États-Unis	60.18	18.19
(4) Canada	7.38	4.90	(3) Brésil	18.18	5.49
(5) Brésil	6.61	4.39	(4) Canada	17.72	5.36
(6) Chine	6.12	4.06	(5) Australie	16.16	4.89
(7) Nouvelle-Zélande	4.40	2.92	(6) Chine	14.00	4.23
(8) Argentine	4.22	2.80	(7) Argentine	12.54	3.79
(9) Thaïlande	3.50	2.32	(8) Mexique	8.36	2.53
(10) Malaisie	2.76	1.83	(9) Nouvelle-Zélande	8.05	2.43
(11) Colombie	2.57	1.71	(10) Malaisie	7.45	2.25
(12) Mexique	2.47	1.64	(11) Thaïlande	7.38	2.23
(13) Turquie	2.35	1.56	(12) Inde	5.80	1.75
(14) Hong-Kong, Chine	2.31	1.53	(13) Indonésie	5.27	1.59
(15) Inde	2.28	1.51	(14) Turquie	4.15	1.25
Total	120.81	80.22	Total	247.02	74.67

1. Hors République démocratique Allemande.

Graphique 1.15. **Part des exportations agricoles (hors échanges intra-UE) des pays par catégories de revenu (1985-2004)**

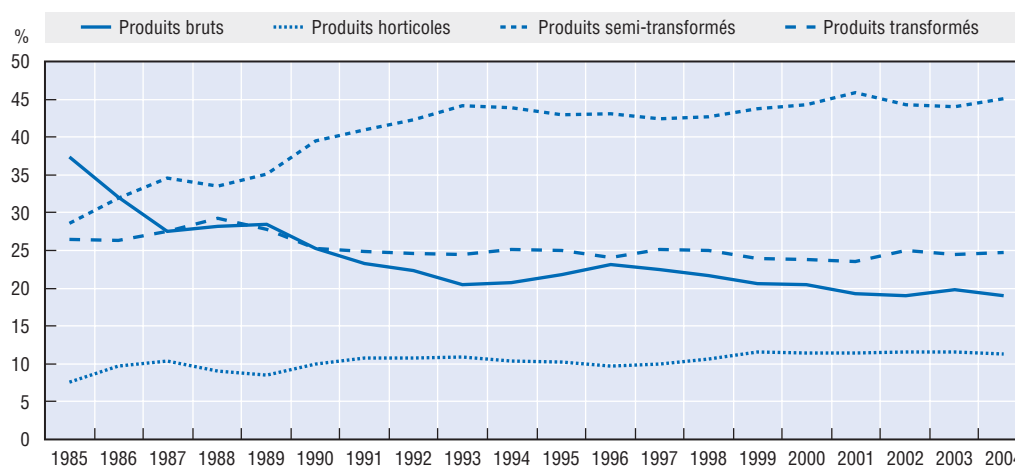
Si l'on considère maintenant le groupe des pays en développement du **G-20**⁷, dont les positions concernant les échanges agricoles sont particulièrement marquées dans les négociations de Doha, on constate que les exportations totales de marchandises de ce groupe ont été pratiquement multipliées par 13 pour atteindre 1 300 milliards USD, soit 21 % du total mondial en 2004. Le taux de croissance de 14 % par an est bien supérieur à celui de tous les pays exportateurs. Les exportations totales de produits agricoles du G-20 ont quant à elle été multipliées par seulement quatre, pour atteindre 111 milliards USD en 2004, soit 28 % du total mondial. Comme en témoigne la différence entre le taux de croissance des exportations agricoles et celui des exportations totales de marchandises, le secteur des exportations de ce groupe de pays a suivi une évolution analogue à celle des autres pays, à savoir la part des produits agricoles dans les exportations totales de marchandises a diminué. Au cours des 20 années qui ont suivi 1985, la valeur des exportations de produits agricoles dans les exportations totales a perdu 19 points de pourcentage pour tomber à 9 % en 2004.

Évolution des exportations des quatre sous-catégories de produits agricoles

Dans le contexte de la croissance générale des exportations agricoles durant les 20 années étudiées, la valeur des exportations de chacune des quatre grandes catégories définies, produits bruts, horticoles, semi-transformés et transformés, a aussi augmenté mais à des rythmes très variables. Les exportations de produits agricoles bruts ont progressé au taux annuel de 2.6 %, mais celles de produits horticoles ont connu une croissance beaucoup plus forte, de 8.6 % par an. Cependant, la part de ces deux grands groupes de produits, tous deux fortement dépendants de la terre et des conditions climatiques, dans la valeur des exportations totales de produits agricoles s'est affaïssée, de 45 % à 30 % entre 1985 et 2004 (graphique 1.16).

En ce qui concerne les groupes de produits moins dépendants des conditions climatiques, les exportations de produits semi-transformés ont progressé au rythme de 5.9 % par an pour dépasser 97 milliards USD en 2004, mais leur part dans les exportations totales de produits agricoles n'a guère changé. La valeur des exportations de produits hautement transformés a quant à elle été multipliée par cinq, passant de 35 milliards USD en 1985 à 177 milliards USD

Graphique 1.16. Part des exportations agricoles (hors échanges intra-UE) selon le degré de transformation (1985-2004)



en 2004, la part de ces produits dans les exportations totales de produits agricoles progressant de 28 % à 42 %. Le taux de croissance moyen annuel de ces produits, 8.9 % par an, est comparable à celui des exportations totales de marchandises.

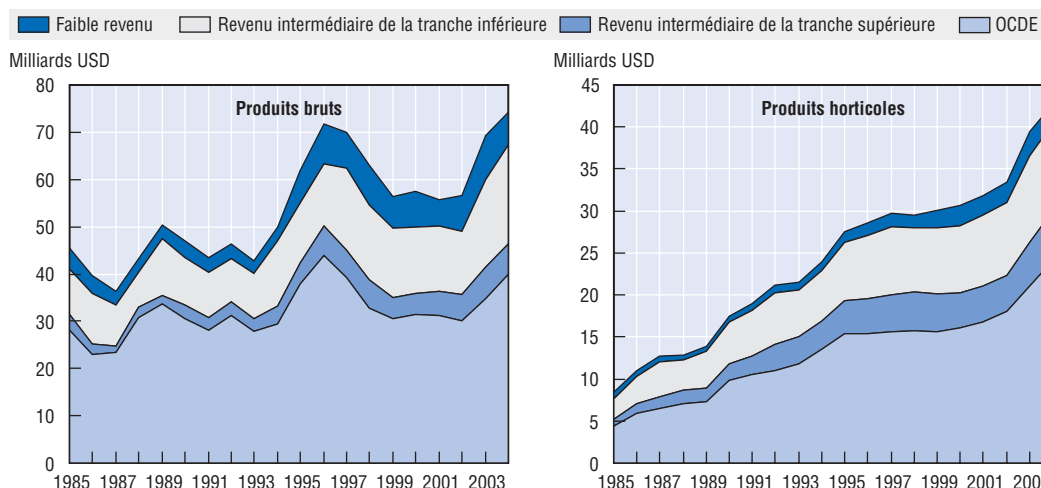
Les **pays de l'OCDE** arrivent en tête pour les exportations de produits agricoles bruts mais leur part relative a reculé durant les 20 années considérées, de 61 % en 1985 à 54 % en 2004 (graphique 1.17). Ce recul a principalement profité aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dont la part dans les exportations totales de produits bruts a plus que doublé pendant la période étudiée pour s'établir à 28 %. Les exportations de produits bruts des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, bien que moins importantes, ont enregistré une croissance bien supérieure à celle des pays de l'OCDE.

Si l'on considère les résultats des pays pris individuellement (l'UE15 étant toujours considérée comme un pays), les **États-Unis**, le **Canada** et l'**UE15** arrivent en tête des exportateurs de produits agricoles bruts avec des exportations annuelles d'une valeur moyenne de 17.2 milliards USD, 3.8 milliards USD et 3.2 milliards USD respectivement pour la période allant de 1985 à 1989, soit plus de la moitié de la moyenne mondiale pendant cette période (tableau annexe B.2). En dépit du grand nombre de pays exportateurs de produits bruts, on constate une certaine concentration des échanges, les 20 premiers exportateurs totalisant en moyenne plus de 91 % du total mondial. Cependant, la concentration des exportations entre les 20 premiers pays exportateurs s'est affaiblie au fil des ans et ce chiffre est tombé à 86 % pendant la période allant de 2000 à 2004. À l'intérieur de cette tendance générale, les pays de l'OCDE perdent du terrain et en 2004 seulement cinq d'entre eux figuraient parmi les 20 premiers exportateurs de produits agricoles bruts. En conséquence, contrairement à ce qu'on a vu pour les exportations totales de produits agricoles où les pays de l'OCDE occupaient une place dominante, les exportations de produits agricoles bruts, qui dépendent davantage des conditions climatiques et des terres disponibles, ont évolué en faveur des pays en développement.

La production horticole est elle aussi relativement tributaire du lieu, c'est-à-dire qu'elle est relativement dépendante des conditions climatiques et de la terre. Comme on l'a déjà vu, les échanges dans ce secteur ont été beaucoup plus dynamiques que ceux de produits bruts. Si les pays de l'**OCDE** dont les exportations représentaient un total de 24 milliards USD en 2004, occupent une place prépondérante dans les exportations horticoles, ce sont les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui ont enregistré le plus fort taux de croissance (10.8 % par an) et leurs exportations ont atteint 6 milliards USD en 2004 (graphique 1.17). En tant que groupe, le **G-20** a également affiché un fort taux de croissance (de 9.6 % par an, qui n'apparaît pas dans le graphique), après quoi viennent les pays de l'**OCDE** (9.4 %), les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (8 %) et les pays à faible revenu dont les exportations horticoles ont progressé au rythme moyen de 5.8 % par an.

Comme pour les produits agricoles bruts, les **États-Unis** arrivent en tête pour les exportations de produits horticoles : leurs exportations ont représenté une valeur moyenne de 2.2 milliards USD par an pendant la période 1985-1989 et de 6.2 milliards USD par an pendant la période 2000-2004, soit 16 % des exportations mondiales de ces produits pour chacune de ces périodes (tableau annexe B.3). Le classement des principaux exportateurs de produits horticoles a évolué au fil du temps, mais dans l'ensemble, et contrairement à ce qu'on a vu pour les produits agricoles bruts, les pays de l'OCDE occupent une plus large place

Graphique 1.17. **Exportations de produits bruts et de produits horticoles des différents groupes de pays, 1985-2004**



dans les échanges de produits horticoles puisqu'ils représentaient 46 % des exportations totales de ces produits en 1985 et 54 % en 2004.

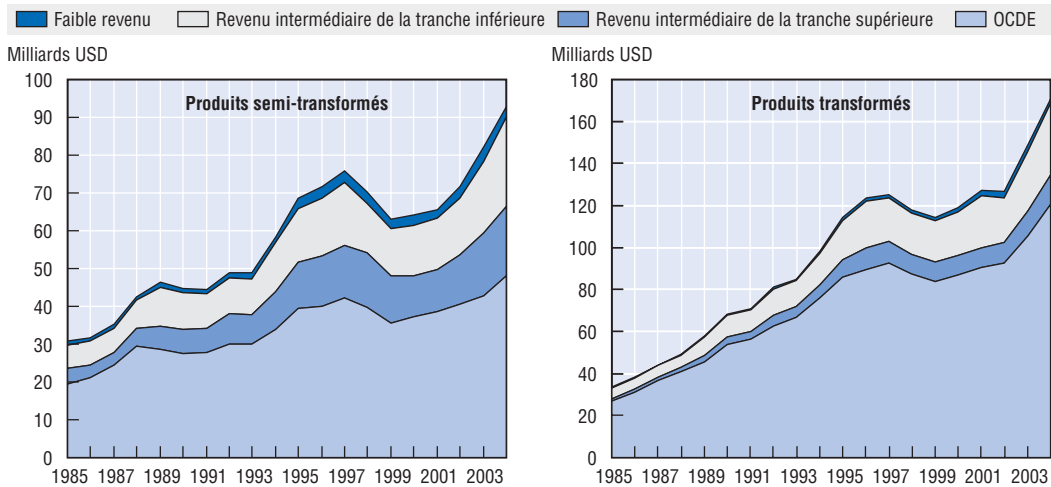
La troisième catégorie agricole, celle des produits semi-transformés, comprend des productions moins dépendantes des conditions climatiques et dont les principaux intrants peuvent être importés. Comme on l'a vu plus haut, ce groupe de produits constitue le deuxième sous-secteur d'exportation. Pris collectivement, les pays de l'**OCDE** ont enregistré dans ce segment une hausse de 4.9 % par an de leurs exportations, qui ont atteint 48.1 milliards USD en 2004 (graphique 1.18). Cependant, la part de leurs exportations dans le total mondial a perdu 10 points de pourcentage pour tomber à environ 50 % en moyenne, tandis que celle des pays en développement à revenu intermédiaire de la tranche supérieure a progressé de 6 points pendant la période 2000-04 pour atteindre 14 % du total, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8.2 % par an. Les exportations des pays membres du G-20 (qui n'apparaissent pas sur le graphique) ont aussi enregistré une forte croissance, de 7.3 % par an, pour s'établir à 30 milliards USD en 2004. Les exportations de produits semi-transformés des pays les moins avancés (qui n'apparaissent pas non plus sur le graphique) ont augmenté, de 166 millions USD à 693 millions USD en 2003. Toutefois, cette croissance a été moins forte que dans les autres pays en développement, c'est pourquoi leur part dans les exportations mondiales totales est restée pratiquement inchangée.

L'**UE15** et les **États-Unis** sont les deux premiers exportateurs mondiaux de produits semi-transformés, et représentaient respectivement, en 2004, 17 % et 16 % des exportations mondiales totales. En moyenne, les exportations de l'UE15 ont représenté 13.4 milliards USD par an pendant la période 2000-04 et celles des États-Unis, un peu plus de 13 milliards USD (tableau B.4).

Le dernier groupe de produits considéré ici réunit les produits qui ont subi le plus haut degré de transformation ou de traitement avant consommation. Leur production n'est pas étroitement liée au lieu, ni réellement tributaire des conditions climatiques, la plupart des intrants requis peuvent provenir d'un peu partout et les décisions d'implantation des entreprises de ce secteur sont motivées par d'autres considérations. Ce groupe de produits pèse le plus lourd dans les exportations de produits agricoles et affiche le plus fort taux de

croissance. Les exportations de produits transformés de l'OCDE ont progressé de plus de 8 % par an depuis 1985 pour s'établir à 120.4 milliards USD en 2004 (graphique 1.18). Cependant, les exportations de ce segment des **pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et de la tranche inférieure**, bien que partant d'un niveau bien plus bas, ont enregistré un taux de croissance à deux chiffres, d'en moyenne 13.6 % et 10.7 % par an respectivement, pour atteindre respectivement 14.1 milliards USD et 34 milliards USD en 2004.

Graphique 1.18. **Exportations de produits semi-transformés et transformés par groupes de pays : 1985-2004**



Les pays de l'OCDE représentent la plus large part des échanges dans ce segment : les six premiers exportateurs de produits transformés sont tous membres de l'OCDE ; le nombre de pays de l'OCDE figurant sur la liste des 20 premiers est passé à 15 en 2004 ; et, en moyenne, ces pays ont exporté pour 87 milliards USD par an, soit 60 % du total mondial (tableau B.5). Cependant, compte tenu du taux de croissance très élevé de leurs exportations de produits transformés, les pays en développement gagnent du terrain dans les échanges mondiaux. Ainsi, les produits transformés sont devenus le premier segment d'exportation des pays du **G-20**, et devançant désormais les exportations de produits bruts ou semi-transformés. De 15 % du total mondial en 1985, leurs exportations ont atteint 23 % en fin de période. Les exportations des autres pays en développement (exception faite des pays les moins avancés) ont aussi affiché des taux de croissance impressionnants dans ce segment du marché.

D'une façon générale, les données concernant les exportations rendent compte de l'ampleur de la mondialisation, la part des premiers pays exportateurs ayant tendance à s'infléchir au cours de la période 1985-2004. Cette évolution illustre le fait qu'un plus grand nombre de pays est entré sur les marchés mondiaux et se dispute les marchés agricoles d'exportation et le fait que les pays exportateurs classés au-delà du 20^e rang sont devenus plus compétitifs et ont élargi leur part de marché. Globalement, la part des exportations des pays de l'OCDE a diminué pour trois des quatre grands agrégats considérés (à l'exception des produits horticoles). Les données indiquent en outre qu'en dépit des réformes des politiques intervenues depuis le milieu des années 90 et de la mise en œuvre de l'AACU, les échanges agricoles restent dominés par un nombre relativement peu important de pays, les 20 premiers exportateurs contrôlant plus de 70 % des exportations dans chacun des quatre segments examinés.

Évolution des importations agricoles

Pour ce qui est de l'autre aspect de la question, les données montrent que la croissance des importations agricoles est similaire à celle des exportations telle qu'elle a été décrite ci-dessus. Les importations de produits agricoles ont ainsi augmenté au rythme moyen de 6.5 % par an, plus lentement cependant que celles de tous les autres produits, de sorte que la part de l'agriculture dans les importations mondiales de marchandises est passée de 10 % du total en 1985 à un peu plus de 6 % en 2004. L'évolution a été la même également sur le plan de la composition par catégories de produits : la part des produits agricoles bruts dans les importations agricoles totales a baissé et celle des produits transformés a augmenté.

Les pays les moins avancés semblent plus tournés vers l'importation que vers l'exportation de produits agricoles : pendant les dix dernières années de la période de référence, ils représentaient en effet plus de 1 % des importations mondiales et moins de 0.5 % des exportations. La part des pays de l'OCDE dans les importations a été ramenée de plus de 74 % du total au début de la période à un niveau légèrement supérieur à 60 % ces dernières années, tandis que celle des pays en développement autres que les pays à faible revenu a été portée de 13 % environ au début de la période à 26 % environ ces dernières années. La demande de produits agricoles bruts des pays de l'OCDE a fortement chuté, leur part dans les importations mondiales de produits bruts étant passée de 72 % en moyenne pour la période 1985-1989 à 51 % pour la période 2000-2004. En revanche, la demande d'importation de produits agricoles bruts des pays en développement a augmenté plus rapidement, de sorte que leur part de marché s'est accrue. Ce sont les **pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure** qui ont connu la plus forte hausse de la demande d'importation, à 11.4 % en moyenne par an, suivis des **pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure**, avec un taux de croissance annuel de 9.1 %.

Les importations de produits transformés ont suivi une évolution similaire : elles ont augmenté de 8.2 % par an dans les **pays de l'OCDE**, alors que de nombreux pays en développement enregistraient une croissance à deux chiffres. En conséquence, les pays de l'OCDE ne représentaient plus en 2004 que 68 % des importations mondiales de produits transformés. La demande d'importation des **pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure**, en hausse de 13.4 % par an en moyenne, a ainsi plus que décuplé entre 1985 et 2004, en passant de 1.7 milliards USD à 17.9 milliards USD. La demande a augmenté également de plus de 10 % dans les **pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure** pour s'établir à 10.2 % par an en moyenne. Elle a ainsi été multipliée par plus de 6, passant de 2.8 milliards USD en 1985 à 18.1 milliards USD en 2004. Dans les **pays à faible revenu**, la demande pour cette catégorie de produits a triplé, de 0.9 milliard USD en 1985 à 2.9 milliards USD en 2004. (Les tableaux B.2 à B.5 dressent la liste des principaux pays importateurs pour chacune des quatre catégories de produits).

Il est intéressant de constater que la demande d'importation a augmenté également dans les pays du **G-20**, groupe considéré comme orienté vers l'exportation dans le cadre des négociations de l'OMC. Les pays du G-20 ont enregistré une croissance à deux chiffres de la demande d'importation des quatre sous-secteurs, et leurs importations totales de produits agricoles ont augmenté de plus de 11 % par an entre 1985 et 2004, tandis que leur part dans les importations mondiales totales passait de 10.8 % en 1985-89 à 17.2 % en 2000-2004 (comparé à une part moyenne de 17.7 % des exportations mondiales). Ce phénomène n'est pas réservé à un ou deux des principaux membres, ce qui donnerait lieu

à une interprétation erronée. Cela démontre plutôt une forte demande d'importation de la part d'une majorité des membres. La moyenne des importations sur la période 2000-2004 par trois des pays membres, la Chine, l'Indonésie et le Mexique, les place dans les 20 premiers pays importateurs, tandis que 13 pays membres du G-20 se trouvent dans les 50 premiers importateurs de produits agricoles. De plus, au sein de ces 13 importateurs, 7, menés par le Mexique, l'Égypte et le Venezuela étaient en moyenne des importateurs nets de produits agricoles sur la période 2000-2004. Il est particulièrement frappant que la croissance moyenne de la demande de produits agricoles bruts des pays du G-20, à 11.1 % par an, dépasse celle de la demande mondiale ainsi que celle des pays de l'OCDE. En conséquence, le groupe du G-20, exportateur net de produits bruts en moyenne pendant la période 1985-89, est devenu importateur net en 2000-2004. Dans les trois autres catégories, cependant, la forte croissance des importations a été compensée par une augmentation encore plus forte des exportations. Les pays du G-20 sont ainsi restés exportateurs nets pour ces catégories de produits et pour l'ensemble des échanges agricoles.

Les négociateurs de l'OMC ont également vu se former un autre groupe, le **G-10**⁸, pays considérés dans le cadre des négociations comme orientés vers l'importation. Les importations agricoles du G-10 ont en fait augmenté de 6.2 % par an de 1985 à 2004, mais la part qu'elles représentent dans les importations mondiales a été ramenée de 21.2 % en moyenne au cours de la période 1985-89 à 18.4 % en 2000-2004. Comme les importations totales de marchandises se sont accrues à un rythme encore plus rapide, de 8.8 % en moyenne par an, la part des produits agricoles dans les importations totales de ces pays a baissé, s'établissant à 7 % en 2004, contre 11 % en 1985.

L'essentiel de la croissance des importations agricoles du G-10 est imputable aux produits transformés. En hausse de 9.7 % par an en moyenne, les importations de produits transformés représentaient près de la moitié des importations agricoles en moyenne pendant la période 2000-2004. La demande d'importation de produits agricoles bruts s'est essouffée pendant les 20 années de la période de référence, avec une hausse de 2.4 % seulement par an. La part de ces produits dans les importations agricoles totales a fléchi, passant de 35 % en moyenne en 1985-89 à 21 % en 2000-2004.

Résumé

En conclusion, les échanges de produits de l'agriculture (mesurés par la valeur des exportations ou des importations) ont sensiblement augmenté de 1985 à 2004, en raison de l'accroissement des échanges des pays déjà présents et de l'arrivée de nouveaux pays contribuant à la mondialisation des marchés. Les échanges agricoles n'ont pas progressé autant que les échanges de marchandises en général, de sorte que la part des produits agricoles dans les échanges mondiaux a reculé pour s'établir à moins de 10 % ces dernières années. Cette baisse de la part de l'agriculture dans les échanges mondiaux de marchandises, qui concerne tous les niveaux de revenus et tous les groupes géographiques, coïncide avec la baisse de la part de l'agriculture dans les revenus nationaux.

Les données sur la période 1985-2004 indiquent aussi que, même si les échanges s'étendent à un nombre croissant de pays, ils s'effectuent pour la plupart entre des pays en nombre relativement limité, qu'il s'agisse des échanges de produits agricoles ou d'autres produits. Le ratio de concentration des quatre premiers ou des 20 premiers pays exportateurs, bien qu'en légère baisse pendant les 20 années considérées, reste assez élevé, puisque les 20 premiers pays exportateurs représentaient près de 80 % des exportations totales de marchandises, ou 73 % des exportations totales de produits agricoles en 2004. Les PMA, qui

font l'objet d'une attention particulière dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, participent peu à l'expansion des échanges agricoles, leur part du total s'établissant à moins de 1 %. Les membres de l'OCDE continuent de dominer ces échanges, même si leur part a légèrement baissé pendant la période de référence. Les pays qui ont enregistré une croissance de ces échanges sont pour la plupart des pays du G-20 et d'autres pays en développement qui ne font pas partie des PMA.

Les données semblent indiquer que la dynamique des échanges agricoles dépend pour l'essentiel des produits transformés. Le taux de croissance de ce secteur (8.5 % par an) est comparable à celui des produits non agricoles, et la part de ces produits dans les échanges agricoles s'est accrue régulièrement, pour atteindre 41 % des exportations totales (45 % des importations totales) en 2004. Parmi les différentes catégories de produits agricoles, ce sont les échanges de produits bruts qui connaissent la croissance la plus faible (3.7 % par an pour les exportations et 2.6 % par an pour les importations) de sorte que leur part dans les échanges agricoles a été ramenée de 37 % à 19 % des exportations (de 34 % à 21 % des importations) de 1985 à 2004.

La structure des exportations des quatre catégories de produits agricoles – produits bruts, produits horticoles, produits semi-transformés et produits transformés – est similaire à celle des exportations agricoles en général. Les quatre ou les 20 premiers exportateurs continuent de dominer, mais leur part a un peu baissé. Les pays de l'OCDE continuent de représenter la plus grande partie des échanges et dominent généralement les échanges de produits transformés. Les pays en développement autres que les PMA prennent cependant une importance accrue dans les échanges de produits des quatre catégories, et tout particulièrement de produits bruts.

L'évolution commerciale de certains groupes de pays est particulièrement frappante compte tenu de leur position dans le cycle de négociations commerciales en cours. Par exemple, la part des exportations de produits agricoles des pays du G-20 a fléchi, puisqu'elle représentait 28 % du total en 1985 et 9 % en 2004. Les membres du G-20 sont devenus collectivement importateurs nets de produits bruts et sont restés exportateurs nets de produits agricoles en général.

L'évolution des échanges agricoles des pays du G-10 est intéressante également. Pays importateurs pour l'OMC dans le cadre des négociations de Doha, ils ont pourtant vu leur part dans les importations agricoles mondiales baisser au cours de la période considérée, de même que la part des produits agricoles dans leurs importations totales.

Notes

1. Ces hypothèses macroéconomiques, entre autres, s'appuient sur des sources de l'OCDE, de la Banque mondiale et des Nations Unies, qui sont expliquées en détail dans la note a du tableau A.1 de l'annexe statistique.
2. Il semble exister un seuil de revenu au-delà duquel il est plus faisable d'entrer sur les marchés d'exportation. Cela suppose que les avantages de la mondialisation peuvent être fonction du niveau de revenu.
3. Pour plus de détails sur ce système de classification des produits, voir Regmi *et al.* (2005).
4. Toutes les valeurs sont indiquées en USD nominaux. Les données commerciales proviennent de la base UN COMTRADE.
5. La classification des pays par niveau de revenu est celle de la Banque mondiale et se base sur le revenu national brut (RNB) par habitant en 2005; <http://siteresources.worldbank.org/DATASTATISTICS/Resources/CLASS.XLS>

6. Si l'on prend en compte les échanges intra-UE, la part des pays de l'OCDE dans le commerce mondial est beaucoup plus importante, et représentait en moyenne 74 % du total au cours des quatre dernières années.
7. Les pays membres du G-20 sont : l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Chine, Cuba, le Guatemala, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan, le Paraguay, les Philippines, la république arabe d'Égypte, la république bolivarienne du Venezuela, la Tanzanie, la Thaïlande, l'Uruguay, et le Zimbabwe.
8. Ses membres sont; la Bulgarie, le Taipei chinois, l'Islande, Israël, le Japon, la république de Corée, le Liechtenstein, île Maurice, la Norvège et la Suisse.

ANNEXE A

Tableaux statistiques

Tableau A.1. Hypothèses économiques

Année civile ^a		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PIB réel^b													
Australie	%	3.2	2.6	3.0	3.4	3.0	3.0	2.9	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6
Canada	%	2.6	2.8	2.7	3.1	2.9	2.5	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
UE15	%	1.4	2.8	2.4	2.4	2.1	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Japon	%	1.5	2.8	2.0	2.0	1.6	1.4	1.3	1.1	0.9	0.9	0.9	0.9
Corée	%	4.5	5.0	4.4	4.6	4.9	4.9	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8	4.8
Mexique	%	1.8	4.7	3.6	3.7	3.9	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Nouvelle-Zélande	%	3.4	1.5	1.3	2.0	2.9	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Norvège	%	2.1	2.4	3.2	2.7	2.5	2.9	2.9	2.8	2.7	2.7	2.7	2.7
Suisse	%	1.1	3.0	2.2	2.0	1.6	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Turquie	%	4.5	6.1	5.3	6.3	7.5	7.1	7.1	7.3	7.3	7.3	7.3	7.3
États-Unis	%	2.4	3.3	2.4	2.7	2.8	2.7	2.7	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6
Argentine	%	2.3	7.7	5.6	4.0	4.6	4.4	4.1	3.9	3.7	3.4	3.2	3.2
Brésil	%	2.2	3.5	3.4	3.8	3.8	3.7	3.7	3.6	3.6	3.5	3.5	3.5
Chine	%	9.5	10.4	9.6	8.7	8.4	8.1	7.8	7.5	7.1	6.8	6.5	6.5
Inde	%	7.0	8.7	7.7	7.2	6.9	6.7	6.4	6.1	5.9	5.6	5.3	5.3
Russie	%	6.1	6.8	6.0	5.5	5.1	4.7	4.3	3.9	3.5	3.1	2.7	2.7
Afrique du Sud	%	3.8	4.6	3.9	4.3	4.2	4.0	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.4
OCDE ^{c, e}	%	2.0	3.2	2.5	2.7	2.6	2.5	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Déflateur DCP^b													
Australie	%	2.3	2.8	2.6	2.7	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Canada	%	2.6	1.4	1.3	1.7	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
UE15	%	2.0	2.1	1.9	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
Japon	%	-1.0	-0.4	0.4	0.8	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Corée	%	3.4	2.1	2.9	3.0	2.6	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Mexique	%	5.9	3.1	3.4	3.2	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Nouvelle-Zélande	%	1.4	2.7	2.7	2.0	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Norvège	%	1.7	2.2	2.1	2.6	2.6	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Suisse	%	0.8	1.4	0.9	1.2	0.9	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Turquie	%	27.1	10.2	7.3	6.0	5.1	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
États-Unis	%	2.2	2.8	2.2	2.2	2.0	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Argentine	%	10.6	9.8	9.7	9.0	8.2	7.5	7.0	6.4	5.8	5.2	4.6	4.0
Brésil	%	9.1	5.5	5.2	5.2	3.9	4.7	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6
Chine	%	1.4	1.4	2.0	2.8	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Inde	%	3.6	6.2	5.8	5.0	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7	5.7
Russie	%	6.1	10.0	8.5	8.0	6.5	5.7	5.2	5.0	4.7	4.5	4.3	4.0
Afrique du Sud	%	3.8	4.8	5.6	4.7	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
OCDE ^{c, e}	%	2.5	2.4	2.2	2.2	2.0	2.0	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.1. Hypothèses économiques (suite)

Année civile ^a		2006 est. (millions)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
POPULATION													
Australie	%	20.5	1.03	1.01	1.01	0.99	0.98	0.98	0.96	0.97	0.96	0.96	
Canada	%	32.6	0.88	0.85	0.83	0.82	0.82	0.80	0.80	0.79	0.79	0.79	
UE27	%	490.6	0.15	0.12	0.10	0.08	0.07	0.06	0.05	0.04	0.03	0.02	
Japon	%	127.9	0.08	0.06	0.03	0.01	-0.02	-0.05	-0.07	-0.10	-0.13	-0.15	
Corée	%	48.5	0.33	0.31	0.29	0.27	0.25	0.23	0.22	0.20	0.18	0.16	
Mexique	%	105.4	1.17	1.13	1.10	1.08	1.06	1.04	1.01	1.00	0.98	0.96	
Nouvelle-Zélande	%	4.1	0.73	0.67	0.62	0.64	0.61	0.61	0.65	0.60	0.60	0.57	
Norvège	%	4.6	0.47	0.47	0.45	0.47	0.46	0.46	0.46	0.46	0.48	0.47	
Suisse	%	7.4	0.15	0.12	0.12	0.11	0.09	0.11	0.08	0.08	0.09	0.09	
Turquie	%	73.0	1.33	1.31	1.28	1.25	1.21	1.18	1.14	1.11	1.07	1.04	
États-Unis	%	299.2	0.94	0.93	0.91	0.90	0.88	0.86	0.85	0.83	0.82	0.80	
Argentine	%	39.1	0.91	0.89	1.01	0.99	0.97	0.95	0.93	0.92	0.90	0.88	
Brésil	%	188.2	1.14	1.12	1.23	1.19	1.15	1.11	1.07	1.04	1.01	0.98	
Chine	%	1 301.2	0.63	0.63	0.58	0.58	0.58	0.58	0.58	0.56	0.53	0.51	
Inde	%	1 117.7	1.26	1.22	1.38	1.35	1.33	1.30	1.27	1.24	1.21	1.18	
Russie	%	142.5	-0.53	-0.53	-0.44	-0.45	-0.46	-0.47	-0.48	-0.49	-0.50	-0.51	
Afrique du Sud	%	47.6	0.4	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	
OCDE ^c	%	1 213.9	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	
Année civile ^a		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
TAUX DE CHANGE													
Australie	AUD/USD	1.60	1.33	1.31	1.32	1.33	1.34	1.35	1.37	1.38	1.39	1.40	1.42
Canada	CAD/USD	1.41	1.13	1.14	1.13	1.13	1.13	1.13	1.13	1.14	1.14	1.15	1.15
UE15	EUR/USD	0.93	0.80	0.78	0.78	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77
Japon	JPY/USD	116.2	116.5	118.1	115.9	114.2	112.8	111.5	110.3	109.1	107.9	106.7	105.6
Corée	'000 KRW/USD	1.18	0.95	0.94	0.92	0.90	0.89	0.88	0.87	0.86	0.85	0.84	0.83
Mexique	MXN/USD	10.39	10.91	10.92	10.99	11.08	11.18	11.31	11.42	11.54	11.67	11.79	11.91
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	1.84	1.55	1.52	1.50	1.50	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.49	1.50
Argentine	ARS/USD	2.56	2.87	2.79	2.65	2.78	2.92	3.06	3.19	3.32	3.44	3.56	3.67
Brésil	BRL/USD	2.78	2.47	2.60	2.73	2.79	2.85	2.91	2.98	3.04	3.11	3.18	3.25
Chine	CNY/USD	8.24	7.85	7.64	7.44	7.46	7.50	7.55	7.60	7.65	7.71	7.76	7.82
Inde	INR/USD	46.30	45.70	47.20	48.11	49.78	51.62	53.60	55.65	57.78	60.00	62.30	64.69
Russie	RUR/USD	29.7	27.3	26.4	25.5	26.3	27.1	27.9	28.6	29.3	29.9	30.5	31.0
Afrique du Sud	ZAR/USD	8.85	6.97	7.10	7.37	7.57	7.80	8.04	8.30	8.56	8.82	9.10	9.39
PRIX MONDIAL DU PÉTROLE													
Prix du pétrole brut (Brent)	USD/barrel	34.18	65.22	67.16	65.50	61.31	58.38	55.59	54.64	56.13	57.66	59.24	60.85

a) Pour les pays de l'OCDE, les données historiques du PIB réel, de la consommation privée, du déflateur et du taux de change proviennent des *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 80, décembre 2006. Pour les économies non membres, les données macroéconomiques historiques proviennent de la Banque mondiale, novembre 2006. Les hypothèses correspondant à la période de projection se basent sur les dernières projections macroéconomiques du Département économique de l'OCDE, les projections de la Banque mondiale, les réponses au questionnaire envoyé aux experts agricoles des pays membres et pour les données de population sur les *World Population Prospects: the 2004 Revision (medium variant)*, des Nations Unies. Les données de l'Union européenne sont un agrégat de la zone euro.

b) Variation annuelle en pourcentage. L'indice des prix utilisé est le déflateur des dépenses de la consommation privée.

c) L'Islande n'est pas comprise.

d) Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel et du déflateur DCP.

e) Pour une description complète des hypothèses techniques utilisées, veuillez vous référer à la section Méthodologie.

Est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.2. Prix mondiaux^a

		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
BLÉ													
Prix ^b	USD/t	152.0	204.0	204.5	197.5	191.8	186.1	184.6	184.5	183.1	181.7	182.4	183.2
CÉRÉALES SECONDAIRES													
Prix ^c	USD/t	103.6	140.4	158.9	157.6	147.1	143.3	144.0	140.8	138.4	138.6	139.5	138.2
RIZ													
Prix ^d	USD/t	238.4	311.4	352.1	360.3	347.8	331.9	331.0	336.3	336.3	330.2	326.2	326.0
OLÉAGINEUX													
Prix ^e	USD/t	266.0	289.8	310.4	311.7	306.5	300.8	297.4	297.7	295.4	295.1	298.4	299.6
TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX													
Prix ^f	USD/t	201.0	204.9	215.2	217.0	212.8	207.5	204.6	203.1	198.4	196.3	199.1	200.8
HUILES VÉGÉTALES													
Prix ^g	USD/t	520.6	590.7	618.0	619.7	622.9	611.9	610.8	608.5	612.4	613.9	615.4	613.9
SUCRE													
Prix, sucre brut ^h	USD/t	217.6	253.5	242.5	235.9	231.5	235.9	240.3	238.1	238.1	240.3	241.4	242.5
Prix, sucre raffiné ⁱ	USD/t	269.7	360.5	341.7	330.7	319.7	319.7	319.7	314.2	310.9	310.9	309.7	308.6
VIANDE BOVINE													
Prix, UE ^j	EUR/100 kg pcp	244.1	285.2	250.4	258.4	258.0	257.0	259.2	258.8	258.7	259.4	259.8	260.9
Prix, US ^k	USD/100 kg pcp	282.0	303.6	303.4	299.0	297.1	288.5	285.0	279.4	279.0	286.2	293.8	297.7
Prix, Argentine ^l	ARS/100 kg pcp	307.1	427.3	323.2	352.2	354.9	361.1	374.6	384.4	406.6	436.0	455.4	480.3
VIANDE PORCINE													
Prix, UE ^m	EUR/100 kg pcp	134.9	141.4	142.4	153.6	148.6	139.2	143.9	137.3	136.7	138.2	139.9	142.3
Prix, US ⁿ	USD/100 kg pcp	136.4	145.0	126.2	154.4	165.4	165.4	157.8	160.8	162.5	158.8	161.3	160.6
Prix, Brésil ^o	BRL/100 kg pcp	187.7	216.2	202.2	280.2	302.5	313.3	306.1	316.3	332.6	339.2	347.1	361.2
VIANDE DE VOLAILLE													
Prix, UE ^p	EUR/100 kg pac	102.8	101.5	100.5	104.3	106.7	108.8	105.9	104.2	108.3	109.3	110.3	111.3
Prix, US ^q	USD/100 kg pac	141.8	140.9	159.5	164.8	171.5	179.3	183.0	182.1	180.4	176.6	178.0	177.5
VIANDE OVINE													
Prix, Nouvelle-Zélande ^r	NZD/100 kg pcp	390.1	330.0	325.4	333.8	343.6	351.9	361.0	370.0	378.8	387.5	396.1	404.7
BEURRE													
Prix ^s	USD/100 kg	155.9	186.5	196.2	193.0	188.3	188.3	195.1	200.9	209.7	215.1	220.2	222.6
FROMAGE													
Prix ^t	USD/100 kg	231.3	272.8	300.4	310.9	303.2	300.0	301.0	300.5	301.9	304.2	305.9	307.3
LAIT ÉCRÉMÉ EN POWDRE													
Prix ^u	USD/100 kg	185.7	234.9	259.4	269.0	266.3	259.3	253.6	250.3	247.9	249.6	249.0	251.7

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.2. **Prix mondiaux^a (suite)**

		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
LAIT ENTIER EN POUDRE													
Prix ^v	USD/100 kg	190.8	229.4	254.6	262.7	256.7	248.2	250.3	249.0	251.0	252.4	252.8	253.1
POUDRE DE LACTOSÉRUM													
Prix de gros, US ^w	USD/100 kg	50.6	74.5	79.0	83.5	90.7	91.3	92.4	91.4	90.6	90.3	89.0	89.2
CASÉINE													
Prix ^x	USD/100 kg	438.8	486.0	480.3	481.9	468.2	457.9	442.5	451.0	440.2	444.9	439.8	439.4

- a) Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année campagne et ceux pour les viandes et les produits laitiers sont en année calendaire (par ex. 05/06 représente l'année calendaire 2005).
- b) Prix fab du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai), moins les paiements EEP, le cas échéant.
- c) Prix à l'exportation fab du maïs jaune de catégorie n° 2, aux ports des États-Unis (septembre/août),
- d) Prix du riz usiné, 100 %, grade b, quote du prix nominal fab Bangkok (août/juillet).
- e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port Européen.
- f) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port Européen.
- g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port européen.
- h) Prix mondial du sucre brut, New York n° 11, fab arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, septembre/août.
- i) Prix du sucre raffiné, Londres n° 5, fab Europe, au comptant.
- j) Prix à la production.
- k) Bouvillons, 1 100-1 300 livres pv, Nebraska – le facteur de conversion pv vers pc est 0.63.
- l) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux.
- m) Prix à la production des porcs.
- n) Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. n° 1-3, 230-251 livres pv – le facteur de conversion pv vers pc est 0.74.
- o) Prix à la production.
- p) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité (conversion de pv à pac de 0.75), UE15 commençant en 1995.
- q) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes.
- r) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.
- s) Prix à l'exportation fab, beurre à 82 % m.g., Europe du Nord.
- t) Prix à l'exportation, fab, fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.
- u) Prix à l'exportation fab, lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord.
- v) Prix à l'exportation fab, lait entier en poudre 26 % de matière grasse, Europe du Nord.
- w) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine.
- x) Prix mondial, Nouvelle-Zélande.

est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.3. Projections des échanges mondiaux

IMPORTATIONS		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Blé	Échanges mondiaux	kt	109 435	108 532	111 184	114 743	113 869	116 054	117 340	119 508	121 518	123 416	125 639	127 971
	OCDE	kt	25 721	23 464	24 058	23 884	23 972	24 210	24 358	24 558	24 633	24 856	25 082	25 278
	Pays en développement	kt	84 367	86 006	88 651	92 236	91 204	93 291	94 466	96 487	98 461	100 205	02 290	104 505
	Pays les moins avancés	kt	8 121	7 298	8 025	8 207	8 396	8 762	8 974	9 279	9 618	9 942	10 204	10 511
Céréales secondaires	Échanges mondiaux	kt	104 995	106 537	102 205	107 308	108 919	108 723	109 776	111 531	113 116	114 841	116 115	118 227
	OCDE	kt	50 254	50 243	45 898	48 230	49 334	49 193	48 622	48 501	49 000	49 230	49 072	49 143
	Pays en développement	kt	72 159	72 214	70 810	74 307	74 977	75 101	76 785	78 773	79 816	81 184	82 751	84 887
	Pays les moins avancés	kt	1 952	2 046	2 484	2 645	2 778	2 871	2 942	2 446	2 691	2 965	3 267	3 663
Riz	Échanges mondiaux	kt	29 810	29 300	30 979	31 831	32 849	33 512	34 097	34 352	35 259	36 074	37 093	37 954
	OCDE	kt	4 951	4 661	4 989	5 290	5 445	5 573	5 640	5 695	5 790	5 907	5 967	6 020
	Pays en développement	kt	24 595	24 490	25 714	26 391	27 287	27 790	28 285	28 479	29 303	29 995	30 910	31 676
	Pays les moins avancés	kt	4 339	4 668	4 821	5 055	5 187	5 370	5 456	5 580	5 888	6 127	6 425	6 750
Oléagineux	Échanges mondiaux	kt	68 035	79 704	81 635	83 941	84 622	85 183	86 751	88 158	89 394	90 741	91 847	93 597
	OCDE	kt	34 213	33 157	32 550	31 745	33 169	32 019	32 894	32 435	31 497	30 989	31 240	31 799
	Pays en développement	kt	41 131	53 707	55 949	59 086	58 521	60 314	61 152	63 020	65 250	67 159	68 036	69 278
	Pays les moins avancés	kt	90	90	112	113	117	121	124	128	133	137	140	141
Tourteaux d'oléagineux	Échanges mondiaux	kt	49 457	58 423	59 698	60 815	61 421	61 933	63 273	64 180	64 826	65 756	66 708	67 867
	OCDE	kt	31 182	35 397	35 855	36 026	35 334	35 170	34 665	34 742	34 932	35 222	34 944	34 559
	Pays en développement	kt	19 169	24 166	25 176	26 117	27 448	28 036	29 825	30 621	30 913	31 510	32 780	34 255
	Pays les moins avancés	kt	95	93	76	64	63	65	68	69	70	72	72	72
Huiles végétales	Échanges mondiaux	kt	34 584	43 320	45 117	46 593	47 740	48 971	50 462	52 407	54 157	55 791	57 121	58 450
	OCDE	kt	7 658	11 021	11 601	12 105	12 298	12 995	13 258	14 276	14 956	15 485	15 779	16 050
	Pays en développement	kt	26 681	32 367	33 856	34 738	35 752	36 277	37 490	38 435	39 544	40 718	41 885	43 094
	Pays les moins avancés	kt	1 701	2 061	2 131	2 207	2 280	2 370	2 451	2 535	2 615	2 697	2 780	2 866
Viande bovine^d	Échanges mondiaux	kt	5 963	6 424	6 969	7 176	7 584	7 851	8 062	8 321	8 613	8 843	9 097	9 337
	OCDE	kt	3 578	3 230	3 677	3 840	3 974	4 050	4 171	4 268	4 381	4 491	4 554	4 610
	Pays en développement	kt	2 176	2 691	2 924	3 008	3 215	3 372	3 466	3 587	3 764	3 829	3 979	4 040
	Pays les moins avancés	kt	87	119	150	171	222	258	278	297	313	317	323	324
Viande porcine^d	Échanges mondiaux	kt	3 999	4 301	4 700	4 927	5 055	5 130	5 279	5 443	5 576	5 680	5 766	5 901
	OCDE	kt	2 304	2 320	2 430	2 507	2 541	2 615	2 721	2 840	2 957	3 078	3 181	3 297
	Pays en développement	kt	1 352	1 488	1 762	1 849	1 866	1 868	1 941	2 010	2 083	2 106	2 115	2 134
	Pays les moins avancés	kt	33	44	57	75	64	65	74	83	85	78	71	71
Viande de volaille	Échanges mondiaux	kt	7 563	7 479	8 060	8 353	8 541	8 783	9 077	9 475	9 741	9 948	10 180	10 588
	OCDE	kt	1 994	1 908	2 044	1 964	1 769	1 866	2 031	2 193	2 335	2 464	2 511	2 669
	Pays en développement	kt	4 247	4 129	4 562	4 887	5 255	5 410	5 517	5 819	6 027	6 177	6 321	6 620
	Pays les moins avancés	kt	363	383	435	461	511	537	544	555	564	565	583	593
Beurre	Échanges mondiaux	kt	697	708	760	799	818	833	842	852	855	863	867	878
	OCDE	kt	145	129	133	137	138	140	144	147	150	152	153	155
	Pays en développement	kt	399	430	452	460	459	471	474	479	478	482	486	492
	Pays les moins avancés	kt	10	10	19	19	19	20	21	21	21	21	22	22
Fromage	Échanges mondiaux	kt	1 401	1 459	1 497	1 545	1 593	1 624	1 666	1 710	1 750	1 792	1 833	1 876
	OCDE	kt	758	725	767	785	804	822	843	863	883	903	923	944
	Pays en développement	kt	550	589	595	615	624	640	656	672	686	703	722	741
	Pays les moins avancés	kt	15	18	27	32	34	35	36	38	39	42	45	47
Lait entier en poudre	Échanges mondiaux	kt	1 396	1 582	1 642	1 661	1 726	1 815	1 872	1 950	2 012	2 076	2 139	2 203
	OCDE	kt	88	85	82	80	81	81	80	81	81	81	81	82
	Pays en développement	kt	1 340	1 525	1 582	1 598	1 661	1 750	1 806	1 882	1 943	2 005	2 066	2 128
	Pays les moins avancés	kt	86	112	115	120	126	132	138	144	150	155	161	167
Lait écrémé en poudre	Échanges mondiaux	kt	1 167	1 196	1 190	1 178	1 161	1 169	1 182	1 184	1 205	1 198	1 210	1 244
	OCDE	kt	223	191	196	195	199	204	211	218	224	228	237	244
	Pays en développement	kt	1 039	1 097	1 081	1 067	1 046	1 052	1 063	1 063	1 082	1 072	1 080	1 111
	Pays les moins avancés	kt	42	23	22	23	24	25	26	22	18	16	14	12

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.3. Projections des échanges mondiaux (suite)

EXPORTATIONS		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Blé	Échanges mondiaux	kt	109 435	108 532	111 184	114 743	113 869	116 054	117 340	119 508	121 518	123 416	125 639	127 971
	OCDE	kt	72 970	73 916	72 143	76 376	77 540	78 916	79 610	81 394	82 447	83 183	84 641	86 082
	Pays en développement	kt	19 282	17 789	18 549	19 203	18 301	18 511	18 693	18 885	19 171	19 374	19 555	19 759
	Pays les moins avancés	kt	130	82	121	123	125	128	130	133	135	137	139	141
Céréales secondaires	Échanges mondiaux	kt	104 995	106 537	102 205	107 308	108 919	108 723	109 776	111 531	113 116	114 841	116 115	118 227
	OCDE	kt	74 790	78 235	69 156	71 019	71 371	71 015	72 003	75 221	77 692	80 047	81 002	83 047
	Pays en développement	kt	28 413	23 492	28 073	30 567	30 825	30 797	30 765	29 113	28 288	27 716	27 387	27 141
	Pays les moins avancés	kt	1 377	2 028	3 518	3 303	2 937	2 887	2 916	1 962	1 888	1 871	1 873	1 819
Riz	Échanges mondiaux	kt	29 810	29 300	30 979	31 831	32 849	33 512	34 097	34 352	35 259	36 074	37 093	37 954
	OCDE	kt	4 892	4 241	4 751	4 773	4 818	4 925	4 955	5 047	5 193	5 321	5 384	5 394
	Pays en développement	kt	23 732	25 591	26 766	27 598	28 570	29 127	29 681	29 845	30 605	31 292	32 248	33 100
	Pays les moins avancés	kt	496	855	1 716	1 656	1 868	1 995	1 887	1 748	1 778	1 649	1 744	1 975
Oléagineux	Échanges mondiaux	kt	68 035	79 704	81 635	83 941	84 622	85 183	86 751	88 158	89 394	90 741	91 847	93 597
	OCDE	kt	35 632	38 699	40 964	39 117	35 847	32 979	32 461	32 320	32 555	33 139	33 521	33 760
	Pays en développement	kt	30 446	36 660	36 083	39 935	43 413	46 973	49 045	50 486	51 290	51 991	52 511	53 755
	Pays les moins avancés	kt	18	18	18	18	19	19	19	19	19	19	19	19
Tourteaux d'oléagineux	Échanges mondiaux	kt	49 457	58 423	59 698	60 815	61 421	61 933	63 273	64 180	64 826	65 756	66 708	67 867
	OCDE	kt	8 256	10 336	10 495	10 684	11 417	11 218	11 467	11 474	11 394	11 409	11 447	11 613
	Pays en développement	kt	41 978	47 122	48 109	48 914	48 819	49 421	50 461	51 329	52 001	52 874	53 736	54 670
	Pays les moins avancés	kt	9	10	11	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Huiles végétales	Échanges mondiaux	kt	34 584	43 320	45 117	46 593	47 740	48 971	50 462	52 407	54 157	55 791	57 121	58 450
	OCDE	kt	2 691	2 286	2 120	1 794	1 749	1 597	1 674	1 984	2 041	1 874	1 654	1 441
	Pays en développement	kt	33 005	41 332	43 581	45 254	46 396	47 755	49 105	50 705	52 360	54 119	55 624	57 119
	Pays les moins avancés	kt	67	70	72	73	74	75	76	77	79	80	82	84
Viande bovine^a	Échanges mondiaux	kt	5 963	6 424	6 969	7 176	7 584	7 851	8 062	8 321	8 613	8 843	9 097	9 337
	OCDE	kt	3 643	3 163	3 325	3 357	3 450	3 555	3 641	3 730	3 862	3 952	4 035	4 088
	Pays en développement	kt	2 807	4 086	4 352	4 519	4 846	5 077	5 235	5 419	5 566	5 724	5 890	6 086
	Pays les moins avancés	kt	2	1	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2
Viande porcine^a	Échanges mondiaux	kt	3 999	4 301	4 700	4 927	5 055	5 130	5 279	5 443	5 576	5 680	5 766	5 901
	OCDE	kt	3 202	3 831	3 785	3 840	3 839	3 871	3 926	4 001	4 097	4 141	4 170	4 202
	Pays en développement	kt	1 094	1 228	1 125	1 351	1 547	1 651	1 777	1 899	1 951	2 028	2 103	2 251
	Pays les moins avancés	kt											2	5
Viande de volaille	Échanges mondiaux	kt	7 563	7 479	8 060	8 353	8 541	8 783	9 077	9 475	9 741	9 948	10 180	10 588
	OCDE	kt	3 769	3 607	3 681	3 653	3 737	3 792	3 827	3 924	3 970	3 804	3 824	3 898
	Pays en développement	kt	3 953	4 354	4 590	4 772	4 963	5 156	5 464	5 751	5 908	6 219	6 316	6 602
	Pays les moins avancés	kt	6	5	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4
Beurre	Échanges mondiaux	kt	697	708	760	799	818	833	842	852	855	863	867	878
	OCDE	kt	741	684	626	575	584	596	602	608	603	603	602	603
	Pays en développement	kt	49	61	54	57	56	57	57	58	63	66	67	70
	Pays les moins avancés	kt	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Fromage	Échanges mondiaux	kt	1 401	1 459	1 497	1 545	1 593	1 624	1 666	1 710	1 750	1 792	1 833	1 876
	OCDE	kt	1 196	1 186	1 150	1 146	1 159	1 177	1 206	1 240	1 265	1 291	1 314	1 339
	Pays en développement	kt	137	198	239	274	293	305	318	326	339	351	361	373
	Pays les moins avancés	kt												
Lait entier en poudre	Échanges mondiaux	kt	1 396	1 582	1 642	1 661	1 726	1 815	1 872	1 950	2 012	2 076	2 139	2 203
	OCDE	kt	1 185	1 245	1 245	1 235	1 269	1 330	1 359	1 414	1 453	1 489	1 526	1 563
	Pays en développement	kt	382	499	570	593	625	654	682	705	728	755	781	807
	Pays les moins avancés	kt	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Lait écrémé en poudre	Échanges mondiaux	kt	1 167	1 196	1 190	1 178	1 161	1 169	1 182	1 184	1 205	1 198	1 210	1 244
	OCDE	kt	970	803	771	766	739	745	740	753	756	782	813	841
	Pays en développement	kt	108	137	167	158	169	171	188	177	200	168	150	157
	Pays les moins avancés	kt	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

a) Exclut le commerce d'animaux vivants.
est. : Estimations.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.4. Hypothèses concernant les marchés des céréales

Campagne ^a		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
ARGENTINE													
Production végétale taxe à l'exportation	%	16	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Riz taxe à l'exportation	%	8	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
CANADA													
Contingents tarifaires ^b													
Blé	kt	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350
droits de douane intra-quota	%	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
droits de douane hors quota	%	62	62	62	62	62	62	62	62	62	62	62	62
Orge	kt	399	399	399	399	399	399	399	399	399	399	399	399
droits de douane intra-quota	%	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
droits de douane hors quota	%	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58
UNION EUROPÉENNE^{c, d}													
Céréales prix de soutien ^e	EUR/t	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101
Céréales compensatoires ^{f, g}	EUR/ha	261	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
Riz prix de soutien ^h	EUR/t	239	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
Taux de gel des terres obligatoire	%	9	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Païement pour le gel des terres ^g	EUR/ha	261	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
Païements directs pour les riz	EUR/ha	564	470	470	470	470	470	470	470	470	470	470	470
Blé contingents tarifaires ^b	kt	2587	3780	3780	3780	3780	3780	3780	3780	3780	3780	3780	3780
Céréales secondaires contingents tarifaires ^b	kt	3349	3469	3469	3469	3469	3469	3469	3469	3469	3469	3469	3469
Limites aux subventions à l'exportation ^b													
Blé	mt	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4
Céréales secondaires ⁱ	mt	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8	10.8
JAPON													
Riz programme de revivification	'000ha	1008	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020
Blé prix de soutien ^j	'000 JPY/t	138	119	119	119	119	119	119	119	119	119	119	119
Orge prix de soutien ^k	'000 JPY/t	119	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Blé contingent tarifaire	kt	5740	5740	5740	5740	5740	5740	5740	5740	5740	5740	5740	5740
droits de douane intra-quota	'000 JPY/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
droits de douane hors quota	'000 JPY/t	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Orge contingent tarifaire	kt	1369	1369	1369	1369	1369	1369	1369	1369	1369	1369	1369	1369
droits de douane intra-quota	'000 JPY/t	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	'000 JPY/t	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39
Riz contingent tarifaire ^l	kt	682	682	682	682	682	682	682	682	682	682	682	682
droits de douane intra-quota	'000 JPY/t	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	'000 JPY/t	341	341	341	341	341	341	341	341	341	341	341	341
CORÉE													
Blé tarif	%	6.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Maïs contingent tarifaire	kt	6102	6102	6102	6102	6102	6102	6102	6102	6102	6102	6102	6102
droits de douane intra-quota	%	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
droits de douane hors quota	%	409	404	404	404	404	404	404	404	404	404	404	404
Orge contingent tarifaire	kt	52	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54
droits de douane intra-quota	%	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
droits de douane hors quota	%	364	359	359	359	359	359	359	359	359	359	359	359
Riz contingent ^l	kt	185	205	205	205	205	205	205	205	205	205	205	205
droits de douane intra-quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.4. Hypothèses concernant les marchés des céréales (suite)

Campagne ^a		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
MERCOSUR													
Blé tarif	%	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Céréales secondaires tarif	%	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Riz tarif	%	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
MEXIQUE													
Paiement de revenu céréalier ^m	<i>MXN/ha</i>	906	980	1 013	1 045	1 078	1 111	1 145	1 180	1 217	1 254	1 293	1 332
Blé tarif ALENA	%	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Programme social Fidelist	<i>MXN mn</i>	425	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tortilla subvention à la consommation	<i>MXN mn</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maïs contingent tarifaire	<i>kt</i>	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501
droits de douane intra-quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	197	194	194	194	194	194	194	194	194	194	194	194
Orge contingent tarifaire	<i>kt</i>	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane intra-quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	117	115	115	115	115	115	115	115	115	115	115	115
ÉTATS-UNIS													
Taux de prêt du blé	<i>USD/t</i>	100.5	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0
Taux de prêt du maïs	<i>USD/t</i>	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8
Paiement, contrat de prod. flexible													
blé	<i>USD/t</i>	17.0	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9
maïs	<i>USD/t</i>	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3
CRP superficies ⁿ	<i>mha</i>	6.1	6.9	7.2	6.6	6.3	6.5	6.7	6.9	7.2	7.3	7.4	7.5
blé	<i>mha</i>	2.9	3.5	3.6	3.3	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	3.7	3.8
céréales secondaires	<i>mha</i>	3.2	3.4	3.5	3.2	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	3.7
Limites aux subventions à l'exportation ^b													
blé	<i>mt</i>	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5
céréales secondaires	<i>mt</i>	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Blé paiement EEP ^o	<i>USD/t</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CHINE													
Blé prix de soutien	<i>CNY/t</i>	135	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Céréales secondaires prix de soutien	<i>CNY/t</i>	117	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Riz prix de soutien	<i>CNY/t</i>	440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blé contingent tarifaire	<i>kt</i>	8 935	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636
droits de douane intra-quota	%	1.8	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
droits de douane hors quota	%	65.9	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Coarse grains tariff	%	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Maïs contingent tarifaire	<i>kt</i>	6 390	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
droits de douane intra-quota	%	2.9	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
droits de douane hors quota	%	45.8	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7
Riz contingent tarifaire	%	4 522	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320
droits de douane intra-quota	%	1.9	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
droits de douane hors quota	%	53.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7	51.7

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.4. Hypothèses concernant les marchés des céréales (suite)

Campagne ^a		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
INDE													
Céréales sec. subventions aux intrants ^p	INR/t	1 529	1 403	1 403	1 403	1 403	1 403	1 403	1 403	1 403	1 403	1 403	1 403
Riz subventions aux intrants ^p	INR/t	762	700	700	700	700	700	700	700	700	700	700	700
Blé subventions aux intrants ^p	INR/t	2 002	2 082	2 082	2 082	2 082	2 082	2 082	2 082	2 082	2 082	2 082	2 082
Prix de soutien minimum													
maïs	INR/t	5 080	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400
riz	INR/t	5 080	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700	5 700
blé	INR/t	6 240	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500	6 500
Riz subvention à l'exportation	INR/t	3 222	3 133	3 133	3 133	3 133	3 133	3 133	3 133	3 133	3 133	3 133	3 133
Blé subvention à l'exportation	INR/t	1 975	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941	1 941
Blé droit de douane	%	88	88	88	88	88	88	88	88	88	88	88	88
Maïs droit de douane	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Riz droit de douane	%	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Orge droit de douane	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions.

b) Année débutant le 1^{er} juillet.

c) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire.

d) Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements à taux plat indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. La somme totale dépensée sous le régime de paiement unique, avant modulation, est supposée passer de 26.9 milliards d'euros en 2005 à 28.4 milliards d'euros en 2008, pour l'intégralité des 15 premiers États membres. Le nombre final est équivalent à 233 euros par hectare de terre agricole éligible. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux. Du fait de la modulation, entre 2.7 % et 4.6 % du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.

e) Prix d'intervention commun au blé tendre, à l'orge, au maïs, au seigle et au sorgho.

f) Paiements compensatoires de surface.

g) Paiements réels faits par hectare, sur la base de rendements de référence.

h) Soumis à une limite d'achat de 75 000 tonnes par an.

i) Exclut 0.4 million de tonnes d'exportations de pommes de terre féculières. La limite aux subventions à l'exportation est à l'origine de 11.2 mt.

j) Prix d'achat officiel du blé produit dans le pays.

k) Prix d'achat officiel de l'orge fourragère, 2^e grade, 1^{re} classe.

l) Base riz décortiqué.

m) S'applique aux producteurs de blé, de maïs et de sorgho.

n) Inclut le blé, l'orge, le maïs, l'avoine et le sorgho.

o) Moyenne par tonne totale exportée.

p) les subventions aux intrants de l'Inde consistent en subventions pour l'électricité, l'engrais et l'irrigation.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux *ad valorem* à l'aide des prix mondiaux des *Perspectives*. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra-quota ALENA du maïs et de l'orge est égal à zéro, tandis que le contingent tarifaire devient illimité en 2003 pour l'orge et en 2008 pour le maïs.

est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.5. Projections mondiales des céréales

Campagne ^a		Moyenne 01/02-05/06	06/07est	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
BLÉ													
OCDE^b													
Production	mt	253.5	236.3	265.5	271.5	271.9	276.5	279.0	281.9	284.7	287.0	289.1	291.6
Consommation	mt	205.0	209.1	212.6	216.2	218.1	220.9	223.9	225.0	226.3	228.1	229.3	230.3
Stocks, fin de période	mt	56.6	44.1	48.9	51.6	51.9	52.8	52.6	52.7	53.3	53.9	54.1	54.5
Non OCDE													
Production	mt	341.0	359.7	362.8	368.8	368.0	369.5	370.6	373.6	375.4	378.3	378.9	381.0
Consommation	mt	403.8	412.3	411.1	417.5	421.6	426.2	428.1	431.7	434.2	438.2	440.8	443.7
Stocks, fin de période	mt	138.5	117.1	118.7	124.2	125.8	125.5	124.9	125.4	126.0	126.2	125.5	125.4
MONDE^c													
Production	mt	594.5	596.0	628.3	640.3	639.9	646.1	649.5	655.5	660.0	665.3	668.0	672.6
Consommation	mt	608.8	621.4	623.7	633.8	639.7	647.1	652.0	656.6	660.5	666.2	670.1	674.0
Stocks, fin de période	mt	195.1	161.2	167.6	175.8	177.7	178.3	177.6	178.1	179.3	180.1	179.6	179.9
Prix ^d	USD/t	152.0	204.0	204.5	197.5	191.8	186.1	184.6	184.5	183.1	181.7	182.4	183.2
CÉRÉALES SECONDAIRES													
OCDE^b													
Production	mt	509.0	498.4	551.4	573.3	584.1	586.6	592.2	600.9	606.0	610.2	615.9	622.2
Consommation	mt	479.9	510.2	534.9	549.7	558.6	564.5	569.1	573.8	576.9	579.6	584.1	587.9
Stocks, fin de période	mt	107.6	86.5	79.7	80.6	84.1	84.4	84.1	84.5	84.9	84.7	84.6	84.9
Non OCDE													
Production	mt	441.3	482.1	494.1	508.6	520.1	525.6	533.5	540.0	545.6	549.6	556.6	562.1
Consommation	mt	468.8	505.3	514.5	521.1	532.8	540.3	549.7	558.0	566.0	572.4	580.0	587.0
Stocks, fin de période	mt	133.9	117.6	114.8	119.5	123.2	124.8	126.4	129.5	132.1	134.5	137.4	140.9
MONDE^c													
Production	mt	950.2	980.5	1 045.5	1 081.9	1 104.3	1 112.2	1 125.6	1 140.9	1 151.6	1 159.7	1 172.5	1 184.3
Consommation	mt	948.7	1 015.5	1 049.4	1 070.8	1 091.4	1 104.7	1 118.8	1 131.8	1 143.0	1 152.0	1 164.0	1 174.9
Stocks, fin de période	mt	241.5	204.1	194.5	200.1	207.3	209.2	210.5	214.0	217.0	219.1	222.0	225.8
Prix ^e	USD/t	103.6	140.4	158.9	157.6	147.1	143.3	144.0	140.8	138.4	138.6	139.5	138.2
RIZ													
OCDE^b													
Production	mt	22.5	21.2	22.3	21.9	21.8	22.0	21.9	21.9	22.1	22.2	22.1	22.1
Consommation	mt	22.4	22.2	22.4	22.5	22.7	22.7	22.8	22.8	22.7	22.7	22.7	22.7
Stocks, fin de période	mt	8.3	7.6	7.7	7.7	7.4	7.3	7.1	6.9	6.9	6.9	7.0	7.0
Non OCDE													
Production	mt	381.2	403.6	407.1	413.7	417.6	423.4	422.4	428.8	431.1	438.7	440.5	447.0
Consommation	mt	395.8	404.6	408.4	411.3	414.6	421.4	423.0	427.4	429.8	436.5	440.5	446.0
Stocks, fin de période	mt	97.0	79.5	77.5	78.9	80.7	81.5	79.6	79.9	80.0	81.2	80.1	80.0
MONDE^c													
Production	mt	403.6	424.8	429.4	435.6	439.4	445.4	444.3	450.8	453.2	460.9	462.7	469.0
Consommation	mt	418.2	426.8	430.7	433.8	437.3	444.1	445.8	450.1	452.6	459.2	463.1	468.6
Stocks, fin de période	mt	105.2	87.1	85.2	86.5	88.1	88.8	86.7	86.8	86.9	88.1	87.1	86.9
Prix ^f	USD/t	238.4	311.4	352.1	360.3	347.8	331.9	331.0	336.3	336.3	330.2	326.2	326.0

a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions.

b) L'Islande n'est pas comprise mais les 8 membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

c) La source des données historiques est l'USDA.

d) Prix fab du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai), moins les paiements EEP, le cas échéant.

e) Prix à l'exportation fab du maïs jaune de catégorie n° 2, aux ports des États-Unis (septembre/août).

f) Prix du riz usiné, 100 %, grade b, quote du prix nominal fab Bangkok (août/juillet).

est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.6. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux

Campagne ^a		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
ARGENTINE													
Oleagineux taxe à l'exportation	%	19.5	27.5	27.5	27.5	27.5	27.5	27.5	27.5	27.5	27.5	27.5	27.5
Tourteaux d'oléag. taxe à l'exportation	%	16.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0
Huile d'oléag. taxe à l'exportation	%	16.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0	24.0
AUSTRALIE													
Droits de douane													
huile de soja	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
huile de colza	%	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
CANADA													
Droits de douane													
huile de colza	%	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
UNION EUROPÉENNE^{c, d}													
Compensation d'oléagineux ^{e, f}	EUR/ha	261	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
Taux de gel des terres obligatoire	%	9.0	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paievements de gel des terres ^f	EUR/ha	260.5	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
Droits de douane													
huile de soja	%	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
huile de colza	%	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
JAPON													
Nouveaux paievements au titre de la production													
graines de soja	bn. JPY	23.6	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5	23.5
Droits de douane													
huile de soja	JPY/kg	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
huile de colza	JPY/kg	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
CORÉE													
Contingent tarifaire, soja	kt	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032
droits de douane intra-quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	493	487	487	487	487	487	487	487	487	487	487	487
Soja (alim. humaine) marge	'000 KRW/t	183	142	155	150	147	144	142	141	139	138	138	138
MEXIQUE													
Paievement de revenu de soja ^g	MXN/ha	906	980	1 013	1 045	1 078	1 111	1 145	1 180	1 217	1 254	1 293	1 332
Droits de douane													
graines de soja	%	33.4	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0
tourteaux de soja	%	25.4	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
huile de soja	%	45.6	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
ÉTATS-UNIS													
Taux débiteur du soja	USD/t	185.6	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7
Superficie du CRP													
graines de soja	mha	2.1	2.3	2.4	2.2	2.1	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9
Droits de douane													
graines de colza	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
tourteaux de soja	%	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
tourteaux de colza	%	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
huile de soja	%	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7
huile de colza	%	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Limites aux subventions à l'exportation ^b													
huiles d'oléagineux	kt	141	141	141	141	141	141	141	141	141	141	141	141

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.6. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux (suite)

Campagne ^a		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
CHINE													
Soja prix de soutien	CNY/t	1 332	1 501	1 549	1 597	1 647	1 700	1 754	1 810	1 868	1 929	1 992	2 058
Droits de douane^b													
graines de soja	%	14.9	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
tourteaux de soja	%	8.0	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
huile de soja droits de douane intra-quota	%	7.2	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	6 426	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998	7 998
INDE													
Oléagineux subventions aux intrants ^h	INR/t	3 596	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360
Soja droit de douane	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Colza droit de douane	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Tournesol droit de douane	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Oléagineux droit de douane	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Tourteaux de soja droit de douane	%	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
Tourteaux de colza droit de douane	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Tourteaux de tournesol droit de douane	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Huile de soja droit de douane	%	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Huile de colza droit de douane	%	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Huile de tournesol droit de douane	%	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
Huile de palme droit de douane	%	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
Huiles végétales droit de douane	%	198	198	198	198	198	198	198	198	198	198	198	198

a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire pour les définitions.

b) Année calendaire, à l'exception de la Chine et des limites aux subventions à l'exportation aux États-Unis qui débutent le 1^{er} juillet.

c) Prix et paiements exprimés en euro du marché – voir glossaire.

d) Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements à taux plat indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. La somme totale dépensée sous le régime de paiement unique, avant modulation, est supposée passer de 26.9 milliards d'euros en 2005 à 28.4 milliards d'euros en 2008, pour l'intégralité des 15 premiers États membres. Le nombre final est équivalent à 233 euros par hectare de terre agricole éligible. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux. Du fait de la modulation, entre 2.7 % et 4.6 % du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.

e) Paiements compensatoires relatifs à la surface, avant pénalité.

f) Paiements faits par hectare, sur la base du rendement régional.

g) Moyenne pondérée d'automne/hiver et printemps/été.

h) Les subventions aux intrants de l'Inde consistent en subventions pour l'électricité, l'engrais et l'irrigation.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux *ad valorem* à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, les droits de douane ALENA sur les graines de soja, les tourteaux d'oléagineux et l'huile de soja sont égaux à zéro après 2003.

est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.7. Projections mondiales d'oléagineux

Année commerciale ^a		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
OLÉAGINEUX													
OCDE^b													
Production	mt	113.2	127.0	121.9	125.5	128.3	128.8	130.2	131.4	133.7	135.5	137.0	138.6
Consommation	mt	110.5	118.8	120.5	122.8	126.4	128.2	130.8	131.7	132.5	133.2	134.6	136.4
trituration	mt	99.3	105.8	107.8	110.3	113.9	115.7	118.3	119.2	120.1	120.9	122.3	124.1
Stocks, fin de période	mt	19.7	28.7	21.6	17.0	16.2	15.9	15.7	15.6	15.7	15.8	15.9	16.2
Non OCDE													
Production	mt	150.3	175.0	180.6	188.0	194.7	201.6	207.7	212.6	217.3	220.9	224.7	229.0
Consommation	mt	152.4	183.0	191.5	197.6	199.8	205.0	209.6	215.0	220.7	225.4	229.3	233.4
trituration	mt	127.3	157.2	166.7	173.1	175.2	180.2	184.6	189.8	195.3	199.8	203.6	207.5
Stocks, fin de période	mt	8.4	9.4	9.3	9.5	9.5	9.4	9.5	9.3	9.4	9.4	9.4	9.4
MONDE^c													
Production	mt	263.5	302.0	302.5	313.5	322.9	330.5	337.9	344.0	350.9	356.4	361.7	367.6
Consommation	mt	263.0	301.8	312.0	320.4	326.1	333.2	340.4	346.7	353.2	358.6	363.9	369.8
trituration	mt	226.6	262.9	274.5	283.4	289.1	295.9	302.9	309.0	315.4	320.7	325.9	331.6
Stocks, fin de période	mt	28.0	38.1	30.9	26.5	25.7	25.3	25.2	24.9	25.1	25.2	25.4	25.6
Prix ^d	USD/t	266.0	289.8	310.4	311.7	306.5	300.8	297.4	297.7	295.4	295.1	298.4	299.6
TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX													
OCDE^b													
Production	mt	71.5	75.7	77.0	78.6	81.0	82.3	84.0	84.7	85.4	85.9	86.9	88.2
Consommation	mt	94.4	100.8	102.4	103.8	104.9	106.2	107.2	108.0	108.9	109.7	110.4	111.1
Stocks, fin de période	mt	2.6	2.4	2.3	2.4	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.6	2.6	2.6
Non OCDE													
Production	mt	92.3	113.5	120.6	125.3	126.8	130.4	133.6	137.5	141.5	144.8	147.5	150.4
Consommation	mt	66.8	87.4	94.4	98.8	101.5	105.1	109.2	112.9	116.6	119.7	122.8	126.1
Stocks, fin de période	mt	4.8	5.0	4.8	4.8	5.0	5.2	5.3	5.5	5.7	5.8	6.0	6.1
MONDE^c													
Production	mt	163.7	189.2	197.6	203.9	207.8	212.7	217.7	222.2	226.9	230.7	234.4	238.6
Consommation	mt	161.2	188.2	196.8	202.6	206.4	211.3	216.4	220.9	225.5	229.4	233.1	237.2
Stocks, fin de période	mt	7.4	7.4	7.1	7.2	7.4	7.7	7.8	8.0	8.2	8.4	8.6	8.8
Prix ^e	USD/t	201.0	204.9	215.2	217.0	212.8	207.5	204.6	203.1	198.4	196.3	199.1	200.8
HUILES VÉGÉTALES													
OCDE^b													
Production	mt	24.5	26.7	27.4	28.2	29.2	29.7	30.4	30.6	30.8	31.0	31.4	32.0
Consommation	mt	29.4	35.7	37.2	38.6	39.8	41.1	42.0	42.9	43.8	44.7	45.6	46.6
Stocks, fin de période	mt	2.4	2.9	2.6	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.4	2.4	2.4	2.4
Non OCDE													
Production	mt	60.8	76.1	79.5	82.6	84.3	86.9	89.1	91.9	94.7	97.7	100.1	102.6
Consommation	mt	53.3	65.2	67.9	70.0	71.6	73.2	75.3	77.4	79.6	81.7	83.7	85.7
Stocks, fin de période	mt	5.5	6.3	6.2	6.4	6.4	6.6	6.6	6.7	6.7	6.8	6.9	7.0
MONDE^c													
Production	mt	85.3	102.9	106.9	110.8	113.5	116.6	119.5	122.6	125.5	128.7	131.5	134.6
dont huile de palme	mt	31.0	39.2	40.4	42.1	43.2	44.7	45.8	47.5	49.1	51.0	52.5	54.1
Consommation	mt	82.6	100.8	105.1	108.6	111.3	114.3	117.3	120.3	123.3	126.4	129.3	132.3
Stocks, fin de période	mt	7.9	9.2	8.8	8.8	8.9	9.0	9.0	9.1	9.1	9.2	9.2	9.3
Prix ^f	USD/t	520.6	590.7	618.0	619.7	622.9	611.9	610.8	608.5	612.4	613.9	615.4	613.9

a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions.

b) L'Islande n'est pas comprise mais les 8 membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

c) La source des données historiques est l'USDA.

d) Prix moyen pondéré des oléagineux, port européen.

e) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port européen.

f) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port européen.

est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.8. Principales hypothèses concernant le marché du bétail

		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ARGENTINE													
Viande bovine taxe à l'exportation	%	4	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
CANADA													
Contingent tarifaire, bœuf	kt pp	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76
droits de douane intra-quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
droits de douane intra-quota	%	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
droits de douane hors quota	%	197	197	197	197	197	197	197	197	197	197	197	197
UNION EUROPÉENNE^{a, b}													
Prix de base, bœuf ^{c, d, e}	EUR/kg pcp	2.38	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22
Prix d'achat du bœuf ^{c, f}	EUR/kg pcp	n.d.	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56
Prix de base, viande porcine ^d	EUR/kg pcp	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51
Prix de base, viande ovine	EUR/kg pcp	5.04	5.04	5.04	5.04	5.04	5.04	5.04	5.04	5.04	5.04	5.04	5.04
Taux de base, ovins ^g	EUR/tête	n.d.	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0	21.0
Prime spéciale, bœuf ^g	EUR/tête	178	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prime à l'abattage, bovin adulte ^j	EUR/tête	76	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prime à l'abattage, veau	EUR/tête	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prime, vache allaitante	EUR/tête	156	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contingents tarifaires bœuf	kt pp	216	216	216	216	216	216	216	216	216	216	216	216
Contingents tarifaires viande porcine	kt pp	167	167	167	167	167	167	167	167	167	167	167	167
Contingents tarifaires volaille	kt pp	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96
Contingents tarifaires viande ovine	kt epc	285	285	285	285	285	285	285	285	285	285	285	285
Limites aux subventions à l'exportation ^d													
Bœuf ^j	kt epc	990	990	990	990	990	990	990	990	990	990	990	990
viande porcine ^j	kt epc	588	588	588	588	588	588	588	588	588	588	588	588
viande de volaille	kt epc	431	431	431	431	431	431	431	431	431	431	431	431
JAPON^k													
Prix de stabilisation, bœuf													
prix supérieur	JPY/kg pcp	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010
prix inférieur	JPY/kg pcp	780	780	780	780	780	780	780	780	780	780	780	780
Droits de douane, bœuf	%	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39
Prix de stabilisation, viande porcine													
prix supérieur	JPY/kg pcp	480	480	480	480	480	480	480	480	480	480	480	480
prix inférieur	JPY/kg pcp	365	365	365	365	365	365	365	365	365	365	365	365
Système d'importation, viande porcine ^l													
droits de douane	%	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
prix à l'importation, entrée	JPY/kg pcp	410	410	410	410	410	410	410	410	410	410	410	410
Droits de douane, volaille	%	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
CORÉE													
Droits de douane, bœuf	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Marge, bœuf	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Droits de douane, porc	%	23	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Droits de douane, volaille	%	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
MEXIQUE													
Droits de douane, porc	%	46	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Droits de douane ALENA, porc	%	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41
droits de douane intra-quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	231	228	228	228	228	228	228	228	228	228	228	228

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.8. Principales hypothèses concernant le marché du bétail (suite)

		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
RUSSIE													
Contingent tarifaire, bœuf	<i>kt pp</i>	458	463	468	474	480	480	480	480	480	480	480	480
droits de douane intra-quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	58	40	52	50	40	40	40	40	40	40	40	40
Contingent tarifaire, porc	<i>kt pp</i>	NA	476	485	494	502	502	502	502	502	502	502	502
droits de douane intra-quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	80	60	55	50	40	40	40	40	40	40	40	40
Contingent tarifaire, volaille	<i>kt pp</i>	618	1 131	1 171	1 212	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252
droits de douane intra-quota	%	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
ÉTATS-UNIS													
Contingent tarifaire, bœuf	<i>kt pp</i>	657	657	697	697	697	697	697	697	697	697	697	697
droits de douane intra-quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
CHINE													
Droits de douane, bœuf	%	23	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Droits de douane, porc	%	17	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Droits de douane, ovins	%	17	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Droits de douane, volaille	%	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
INDE													
Droits de douane, bœuf	%	105	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Droits de douane, porc	%	105	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Droits de douane, ovins	%	96	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92
Droits de douane, volaille	%	93	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87
Droits de douane, œufs	%	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
AFRIQUE DU SUD													
Contingent tarifaire, ovins	<i>kt pp</i>	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
droits de douane intra-quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	110	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96

- a) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire.
- b) Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements à taux plat indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. La somme totale dépensée sous le régime de paiement unique, avant modulation, est supposée passer de 26.9 milliards d'euros en 2005 à 28.4 milliards d'euros en 2008, pour l'intégralité des 15 premiers états membres. Le nombre final est équivalent à 233 euros par hectare de terre agricole éligible. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux. Du fait de la modulation, entre 2.7 % et 4.6 % du total du paiement unique par exploitation ira en dépenses rurales de développement plutôt que directement aux exploitants.
- c) Prix pour les bovins mâles de classe R3.
- d) Année débutant le 1^{er} juillet, exceptée pour l'UE10 qui est en année calendaire. La Pologne a un engagement sur les subventions à l'exportation pour la viande non spécifiée.
- e) Se finissant le 1^{er} juillet 2002, remplacé par le prix de base pour le stockage.
- f) Débutant le 1^{er} juillet 2002.
- g) Un paiement supplémentaire de 7 euros par tête est accordé pour les Régions les moins favorisées.
- h) Moyenne pondérée des paiements pour tous les taureaux et bouvillons.
- i) Inclut l'enveloppe nationale pour viande bovine.
- j) Inclut le commerce d'animaux vivants.
- k) Année débutant le 1^{er} avril.
- l) Importation de carcasses de porc. Déclenchement des procédures d'importation d'urgence de novembre 1995 à mars 1996, de juillet 1996 à juin 1997, d'août 2001 à mars 2002 et d'août 2002 à mars 2003.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux *ad valorem* à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra-quota ALENA de la viande de volaille est égal à zéro et le contingent tarifaire est illimité à partir de 2003.

est. : Estimation. n.d. : Non disponible.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.9. Projections mondiales de viandes

Année civile		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
OCDE^a													
VIANDE BOVINE^b													
Production	<i>kt epc</i>	26 564	26 918	27 182	27 119	26 859	26 717	26 615	26 674	26 933	27 216	27 500	27 647
Consommation	<i>kt epc</i>	26 481	26 930	27 542	27 601	27 381	27 211	27 143	27 209	27 450	27 752	28 017	28 168
Stocks, fin de période	<i>kt epc</i>	1 021	876	865	864	865	865	865	866	866	866	867	866
Consommation par tête	<i>kg rwt</i>	15.6	15.5	15.8	15.7	15.5	15.4	15.3	15.2	15.3	15.4	15.5	15.5
Prix, Australie ^c	<i>AUD/100 kg pcp</i>	295	265	252	245	249	247	248	250	256	269	280	293
Prix, UE ^d	<i>EUR/100 kg pcp</i>	244	285	250	258	258	257	259	259	259	259	260	261
Prix, US ^e	<i>USD/100 kg pcp</i>	282	304	303	299	297	289	285	279	279	286	294	298
Prix, Argentine ^f	<i>ARS/100 kg pcp</i>	307	427	323	352	355	361	375	384	407	436	455	480
VIANDE PORCINE^g													
Production	<i>kt epc</i>	36 399	37 455	37 770	37 593	37 787	37 936	38 065	38 208	38 313	38 529	38 799	39 052
Consommation	<i>kt epc</i>	35 271	35 787	36 232	36 099	36 307	36 498	36 673	36 860	36 977	37 269	37 614	37 946
Stocks, fin de période	<i>kt epc</i>	780	832	827	808	814	818	823	821	821	818	813	813
Consommation par tête	<i>kg rwt</i>	23.1	23.0	23.2	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0	23.2	23.3
Prix, UE ^h	<i>EUR/100 kg pcp</i>	135	141	142	154	149	139	144	137	137	138	140	142
Prix, US ⁱ	<i>USD/100 kg pcp</i>	136	145	126	154	165	165	158	161	162	159	161	161
VIANDE DE VOLAILLE													
Production	<i>kt pac</i>	35 857	37 302	37 616	37 960	38 463	38 926	39 243	39 577	39 871	40 090	40 489	40 848
Consommation	<i>kt pac</i>	34 069	35 696	35 922	36 271	36 494	36 999	37 447	37 846	38 236	38 749	39 175	39 617
Stocks, fin de période	<i>kt pac</i>	1 127	1 105	1 162	1 162	1 163	1 164	1 165	1 166	1 166	1 167	1 168	1 169
Consommation par tête	<i>kg rwt</i>	25.2	25.9	25.9	26.0	26.0	26.3	26.5	26.6	26.8	27.0	27.2	27.4
Prix, UE ^j	<i>EUR/100 kg pac</i>	103	102	101	104	107	109	106	104	108	109	110	111
Prix, US ^k	<i>USD/100 kg pac</i>	142	141	159	165	171	179	183	182	180	177	178	178
VIANDE OVINE													
Production	<i>kt epc</i>	2 793	3 252	2 769	2 799	2 806	2 868	2 902	2 898	2 888	2 846	2 896	2 922
Consommation	<i>kt epc</i>	2 428	2 883	2 449	2 474	2 464	2 518	2 549	2 535	2 512	2 456	2 490	2 501
Stocks, fin de période	<i>kt epc</i>	520	560	559	558	557	554	546	533	515	491	462	428
Consommation par tête	<i>kg pad</i>	1.8	2.1	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7
Prix, Australie ^l	<i>AUD/100 kg pcp</i>	332	291	287	294	303	310	318	326	334	342	349	357
Prix, Australie ^m	<i>AUD/100 kg pcp</i>	173	98	103	107	112	117	122	127	133	138	143	148
Prix, Nouvelle-Zélande ⁿ	<i>NZD/100 kg pcp</i>	390	330	325	334	344	352	361	370	379	387	396	405
TOTAL VIANDE													
Consommation par tête	<i>kg pad</i>	65.6	66.5	66.6	66.5	66.3	66.4	66.5	66.6	66.8	67.2	67.6	67.9

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.9. **Projections mondiales de viandes (suite)**

Année civile		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Non OCDE													
VIANDE BOVINE													
Production ^o	<i>kt epc</i>	35 018	38 676	39 519	40 562	41 653	42 983	44 228	45 151	45 974	46 913	47 926	48 780
Consommation	<i>kt epc</i>	34 663	37 959	38 613	39 532	40 586	41 916	43 103	44 019	44 864	45 800	46 813	47 657
Consommation par tête	<i>kg rwt</i>	4.7	5.0	5.0	5.1	5.2	5.3	5.3	5.4	5.4	5.5	5.5	5.6
Stocks, fin de période	<i>kt epc</i>	78	66	66	66	66	66	66	66	66	66	66	66
VIANDE PORCINE													
Production ^o	<i>kt epc</i>	60 572	69 964	73 027	74 295	76 128	78 478	79 241	81 642	83 596	85 170	87 454	90 269
Consommation	<i>kt epc</i>	61 332	70 834	74 344	75 528	77 256	79 512	80 192	82 518	84 438	85 903	88 077	90 772
Consommation par tête	<i>kg rwt</i>	9.3	10.4	10.8	10.8	10.9	11.1	11.1	11.2	11.4	11.4	11.6	11.8
Stocks, fin de période	<i>kt epc</i>	52	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
VIANDE DE VOLAILLE													
Production	<i>kt pac</i>	41 581	44 638	45 653	47 340	48 867	50 614	51 891	52 966	54 428	55 818	56 721	57 692
Consommation	<i>kt pac</i>	43 128	45 894	47 085	48 971	50 690	52 391	53 486	54 512	55 939	57 095	58 055	58 991
Consommation par tête	<i>kg rwt</i>	7.4	7.6	7.7	7.9	8.1	8.3	8.3	8.4	8.5	8.6	8.6	8.7
Variation de stocks	<i>kt pac</i>	244	165	174	174	176	177	178	179	180	182	182	182
VIANDE OVINE													
Production	<i>kt epc</i>	8 541	9 311	9 548	9 784	10 007	10 232	10 463	10 676	10 897	11 106	11 319	11 519
Consommation	<i>kt epc</i>	8 867	9 657	9 914	10 179	10 418	10 652	10 893	11 112	11 340	11 558	11 782	12 002
Consommation par tête	<i>kg rwt</i>	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.8
Stocks, fin de période	<i>kt epc</i>	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
TOTAL VIANDE													
Consommation par tête	<i>kg pad</i>	23.0	24.6	25.1	25.5	25.8	26.3	26.4	26.7	27.0	27.2	27.5	27.8

a) L'Islande n'est pas comprise mais les 8 membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont 0.7 pour la viande bovine, 0.78 pour la viande porcine et 0.88 pour la viande ovine. Le coefficient de conversion pac en poids au détail est de 0.88 pour la viande de volaille.

b) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande.

c) Prix moyen pondéré des vaches 201-260 kg, des bouvillons 301-400 kg et des yearlings < 200 kg pcp.

d) Prix à la production.

e) Bouvillons, 1 100-1 300 livres pv, Nebraska – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63.

f) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux.

g) Ne balance pas car la consommation au Canada exclut les parties non comestibles.

h) Prix à la production des porcs.

i) Gorets châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. n° 1-3, 230-251 livres pv – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74.

j) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité – le facteur de conversion pr vers pcp est 0.75, UE15 commençant en 1995.

k) Moyenne pondérée des prix des gros poulets de chair, 12 villes.

l) Prix au parc de vente des agneaux 16-20 kg pcp.

m) Prix au parc de vente, bélier châtré, < 22 kg pcp.

n) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.

o) Comprend le commerce d'animaux vivants.

Est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.10. Principales hypothèses concernant le marché des produits laitiers

		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ARGENTINE													
Produits laitiers taxe à l'exportation	%	6	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
CANADA													
Prix d'objectif, lait ^b	CADc/litre	62	71	72	75	76	76	77	77	78	78	79	80
Prix de soutien, beurre	CAD/t	6 161	6 992	7 077	7 233	7 309	7 367	7 426	7 485	7 545	7 606	7 666	7 728
Prix de soutien, lait écr. en poudre	CAD/t	5 227	5 834	5 760	6 044	6 180	6 165	6 151	6 181	6 237	6 308	6 377	6 451
Subvention laitière	CAD/hl	0.37	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra-quota	%	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
droits de douane hors quota	%	246	246	246	246	246	246	246	246	246	246	246	246
Limites aux subventions à l'exportation ^c													
fromage	kt pp	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
lait écrémé en poudre	kt pp	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
UNION EUROPÉENNE^{d, e}													
Quota laitier ^f	mt pp	139	143	143	143	144	144	144	144	144	144	144	144
Prix d'intervention, beurre	EUR/t	3 190	2 708	2 528	2 462	2 462	2 462	2 464	2 464	2 464	2 464	2 464	2 464
Prix d'intervention, lait écrémé en poudre	EUR/t	2 014	1 798	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747	1 747
Contingent tarifaire beurre	kt pp	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Contingent tarifaire fromage	kt pp	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103
Contingent tarifaire lait écrémé en poudre	kt pp	71	71	71	71	71	71	71	71	71	71	71	71
Limites aux subventions à l'exportation ^a													
beurre	kt pp	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412
fromage	kt pp	332	332	332	332	332	332	332	332	332	332	332	332
lait écrémé en poudre	kt pp	323	323	323	323	323	323	323	323	323	323	323	323
JAPON^d													
Paievements directs	JPY/kg	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Droits de douane, fromage ^g	%	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31
Contingent tarifaire													
beurre	kt pp	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
droits de douane intra-quota	%	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
droits de douane hors quota	%	733	733	733	733	733	733	733	733	733	733	733	733
lait écrémé en poudre	kt pp	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116
droits de douane intra-quota	%	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
droits de douane hors-quota	%	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210
lait entier en poudre	kt pp	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
droits de douane intra-quota	%	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
droits de douane hors quota	%	316	316	316	316	316	316	316	316	316	316	316	316
CORÉE													
Contingent tarifaire													
beurre	kt pp	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
droits de douane intra-quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89
lait écrémé en poudre	kt pp	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
droits de douane intra-quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176
lait entier en poudre	kt pp	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
droits de douane intra-quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.10. Principales hypothèses concernant le marché des produits laitiers (suite)

		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
MEXIQUE													
Droits de douane, beurre	%	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contingents tarifaires													
Fromage	<i>kt pp</i>	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
droits de douane intra-quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	127	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
lait écrémé en poudre	<i>kt pp</i>	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
droits de douane intra-quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	127	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
Programme social Liconsa	<i>MXN mn</i>	264	377	377	377	377	377	377	377	377	377	377	377
RUSSIE													
Droits de douane, beurre	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Droits de douane, fromage	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
ÉTATS-UNIS^h													
Prix de soutien, lait ^b	<i>USDc/litre</i>	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Prix indicatif ^f	<i>USDc/litre</i>	n.d.	37.3	37.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prix de soutien, beurre	<i>USD/t</i>	2 121	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 315	2 316	2 316	2 316
Prix de soutien, lait écrémé en poudre	<i>USD/t</i>	1 864	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764	1 764
Contingent tarifaire, beurre	<i>kt pp</i>	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
droits de douane intra-quota	%	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
droits de douane hors quota	%	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112
Contingent tarifaire, fromage	<i>kt pp</i>	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135
droits de douane intra-quota	%	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
droits de douane hors quota	%	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87	87
Limites aux subventions à l'exportation ^a													
beurre	<i>kt pp</i>	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
lait écrémé en poudre	<i>kt pp</i>	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68
INDE													
Droits de douane, lait	%	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Droits de douane, beurre	%	47	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Droits de douane, fromage	%	41	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Droits de douane, lait entier en poudre	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.10. Principales hypothèses concernant le marché des produits laitiers (suite)

		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
AFRIQUE DU SUD													
Contingent tarifaire, lait écrémé en poudre	<i>kt pp</i>	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
droits de douane intra-quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	89	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81

- a) Année se terminant le 30 juin.
b) Pour le lait destiné à la transformation.
c) Les volumes effectifs d'exportations subventionnées de fromage et de lait écrémé en poudre seront abaissés, de manière à refléter la nature contraignante des limites aux exportations subventionnées en valeur.
d) Débutant le 1^{er} avril.
e) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire.
f) Les agriculteurs de l'UE bénéficient aussi du régime de paiement unique par exploitation, qui fournit des paiements à taux plat indépendants des décisions de la production courante et des développements des marchés. La somme totale dépensée sous le régime de paiement unique, avant modulation, est supposée passer de 26.9 milliards d'euros en 2005 à 28.4 milliards d'euros en 2008, pour l'intégralité des 15 premiers États membres. Le nombre final est équivalent à 233 euros par hectare de terre agricole éligible. Pour les pays accédants, les paiements sont introduits avec l'hypothèse de suppléments maximaux des budgets nationaux. Du fait de Quota total, UE27 commençant en 1999.
g) Exclut le fromage transformé.
h) Année débutant le 1^{er} janvier.
i) Le paiement anticyclique est déterminé comme 45 % de la différence en 2005 et 34 % de la différence en 2006 et 2007, entre le prix indicatif et le prix de Boston Classe I.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux *ad valorem* à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres.

est. : Estimation, n.d. : non disponible.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.11. **Projections mondiales du secteur laitier (beurre et fromage)**

Année civile ^a		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
BEURRE													
OCDE^b													
Production	<i>kt pp</i>	3 694	3 592	3 627	3 580	3 549	3 536	3 545	3 544	3 536	3 537	3 536	3 540
Consommation	<i>kt pp</i>	3 079	3 094	3 138	3 121	3 107	3 108	3 114	3 112	3 113	3 115	3 117	3 122
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	9	-28	28	25	-1	-24	-24	-26	-27	-28	-28	-28
Non OCDE													
Production	<i>kt pp</i>	4 454	5 104	5 388	5 480	5 761	5 997	6 272	6 469	6 726	6 910	7 165	7 375
Consommation	<i>kt pp</i>	4 890	5 547	5 891	6 009	6 300	6 544	6 823	7 023	7 272	7 454	7 707	7 916
MONDE													
Production	<i>kt pp</i>	8 148	8 696	9 014	9 060	9 310	9 533	9 816	10 013	10 262	10 446	10 701	10 914
Consommation	<i>kt pp</i>	7 969	8 642	9 029	9 130	9 407	9 653	9 936	10 135	10 385	10 569	10 824	11 038
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	3	-25	27	24	-3	-26	-27	-29	-31	-31	-31	-32
Prix ^c	<i>USD/100 kg</i>	156	186	196	193	188	188	195	201	210	215	220	223
FROMAGE													
OCDE^b													
Production	<i>kt pp</i>	13 849	14 702	14 789	14 984	15 160	15 326	15 454	15 652	15 820	15 993	16 168	16 355
Consommation	<i>kt pp</i>	13 410	14 218	14 470	14 660	14 825	14 978	15 098	15 277	15 436	15 601	15 770	15 950
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	0	22	-64	-38	-20	-7	-7	-2	2	5	7	10
Non OCDE													
Production	<i>kt pp</i>	3 787	4 047	4 076	4 151	4 252	4 358	4 456	4 549	4 644	4 735	4 827	4 914
Consommation	<i>kt pp</i>	4 194	4 491	4 490	4 544	4 640	4 746	4 851	4 958	5 058	5 155	5 250	5 341
MONDE													
Production	<i>kt pp</i>	17 636	18 749	18 864	19 135	19 412	19 684	19 910	20 201	20 465	20 728	20 995	21 269
Consommation	<i>kt pp</i>	17 605	18 709	18 960	19 204	19 465	19 723	19 949	20 235	20 494	20 755	21 020	21 292
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	-8	15	-71	-45	-27	-14	-14	-9	-5	-2	0	3
Prix ^d	<i>USD/100 kg</i>	231	273	300	311	303	300	301	301	302	304	306	307

a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE.

b) L'Islande n'est pas comprise mais les 8 membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

c) Prix à l'exportation fab, beurre à 82 % m.g., Europe du Nord.

d) Prix à l'exportation, fab, fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.

est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.12. **Projections mondiales du secteur laitier (poudres et caséine)**

Année civile ^a		Moyenne 2001-05	2006 est.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE													
OCDE^b													
Production	<i>kt pp</i>	2 741	2 397	2 481	2 390	2 359	2 370	2 391	2 425	2 444	2 484	2 518	2 552
Consommation	<i>kt pp</i>	1 984	1 783	1 852	1 762	1 771	1 792	1 824	1 858	1 887	1 912	1 929	1 948
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	-30	-46	8	3	1	1	1	1	1	-1	0	0
Non OCDE													
Production	<i>kt pp</i>	742	727	771	791	826	844	885	900	931	920	925	912
Consommation	<i>kt pp</i>	1 473	1 483	1 489	1 505	1 509	1 528	1 556	1 578	1 606	1 618	1 644	1 653
MONDE													
Production	<i>kt pp</i>	3 484	3 124	3 251	3 181	3 185	3 214	3 276	3 325	3 375	3 404	3 443	3 463
Consommation	<i>kt pp</i>	3 457	3 266	3 341	3 268	3 280	3 320	3 381	3 437	3 493	3 530	3 573	3 601
Variation de stocks	<i>kt pp</i>	-30	-44	10	4	3	3	3	3	3	0	2	2
Prix ^c	<i>USD/100 kg</i>	186	235	259	269	266	259	254	250	248	250	249	252
LAIT ENTIER EN POUDRE													
OCDE^b													
Production	<i>kt pp</i>	1 819	1 946	1 945	1 946	1 990	2 057	2 093	2 154	2 205	2 250	2 295	2 341
Consommation	<i>kt pp</i>	720	785	782	790	801	806	814	820	832	841	850	860
Non OCDE													
Production	<i>kt pp</i>	1 801	2 277	2 377	2 472	2 559	2 633	2 708	2 769	2 831	2 895	2 952	3 010
Consommation	<i>kt pp</i>	2 712	3 245	3 352	3 432	3 551	3 687	3 791	3 907	4 007	4 108	4 200	4 296
MONDE													
Production	<i>kt pp</i>	3 620	4 223	4 321	4 418	4 549	4 690	4 801	4 923	5 036	5 145	5 246	5 352
Consommation	<i>kt pp</i>	3 432	4 030	4 133	4 222	4 352	4 494	4 605	4 727	4 840	4 949	5 050	5 155
Prix ^d	<i>USD/100 kg</i>	191	229	255	263	257	248	250	249	251	252	253	253
POUDRE DE LACTOSÉRUM													
Non OCDE													
Prix de gros, EU ^e	<i>USD/100 kg</i>	51	74	79	83	91	91	92	91	91	90	89	89
CASÉINE													
Prix ^f	<i>USD/100 kg</i>	439	486	480	482	468	458	442	451	440	445	440	439

a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE.

b) L'Islande n'est pas comprise mais les 8 membres de l'UE qui ne sont pas membres de l'OCDE le sont.

c) Prix à l'exportation fab, lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord.

d) Prix à l'exportation fab, lait entier en poudre 26 % de matière grasse, Europe du Nord.

e) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine.

f) Prix mondial, Nouvelle-Zélande.

est. : Estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.13. Hypothèses concernant les marchés du sucre

Campagne ^a		05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
PRINCIPALES HYPOTHÈSES POUR LES MARCHÉS DU SUCRE													
ARGENTINE													
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BRÉSIL													
Allocation de la cane à sucre au sucre	%	50.0	50.2	49.1	48.0	47.0	45.8	44.5	43.3	42.3	41.4	40.6	39.8
Droits de douane, sucre brut	%	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
Ration du mélange éthanol avec le gaz	%	25.0	23.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
CANADA													
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	27.7	27.7	27.7	27.7	27.7	27.7	27.7	27.7	27.7	27.7	27.7	27.7
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4
CHINE^b													
Contingent tarifaire sucre	kt	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954	1 954
Droits de douane intra-quota, sucre brut	%	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane intra-quota, sucre raffiné	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Droits de douane hors quota	%	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE													
Tarif appliqué, sucre raffiné	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
UE^c													
Prix de référence, sucre raffiné ^c	EUR/t	632	632	632	542	404	404	404	404	404	404	404	404
Quota effectif ^d	kt esb	18 803	15 910	17 427	17 485	17 143	17 057	16 924	16 773	16 583	16 361	16 108	16 188
Limites aux subventions à l'exportation													
Limite en quantité	kt esb	1 431	1 431	1 431	1 431	1 431	1 431	1 431	1 431	1 431	1 431	1 431	1 431
Limite en valeur	000 EUR	531 660	531 660	531 660	531 660	531 660	531 660	531 660	531 660	531 660	531 660	531 660	531 660
Droits de douane, sucre brut	EUR/t	339	339	339	339	339	339	339	339	339	339	340	340
Droits de douane, sucre raffiné	EUR/t	419	419	419	419	419	419	419	419	419	419	419	419
FIJI													
Tarif appliqué, sucre raffiné	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
INDE													
Prix d'intervention, sucre brut	INR/t	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750	750
Droits de douane appliqués, sucre brut	%	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
INDONÉSIE													
Droits de douane, sucre raffiné	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
JAMAÏQUE													
Tarif appliqué, sucre raffiné	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0
JAPON													
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
CORÉE													
Droits de douane	%	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0	18.0
MADAGASCAR													
Tarif appliqué, sucre raffiné	%	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0	17.0
MEXIQUE													
ALENA, droit de douane extérieur commun, sucre brut	MXN/t	4301	4308	4315	4340	4377	4418	4466	4512	4560	4608	4656	4705
ALENA, droit de douane extérieur commun, sucre raffiné	MXN/t	4301	4308	4315	4340	4377	4418	4466	4512	4560	4608	4656	4705
RUSSIE													
Droits de douane, sucre brut ^f	%	26.5	68.7	75.7	80.1	83.2	80.1	77.2	78.6	78.6	77.2	76.4	75.7
Droits de douane, sucre raffiné ^f	USD/t	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0	340.0

est. : estimation.

esb. : équivalent sucre brut.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.13. Hypothèses concernant les marchés du sucre (suite)

Campagne ^a		05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
ÉTATS-UNIS^e													
Taux de prêt, canne à sucre	USD/t	397	397	397	397	397	397	397	397	397	397	397	397
Taux de prêt, betterave à sucre	USD/t	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9	504.9
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	2 549	1 853	1 755	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080	1 080
Contingent tarifaire, sucre raffiné	kt esb	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49
Sucre brut, droits de douane OMC 2 ^e régime	USD/t	339	339	339	339	339	339	339	339	339	339	339	339
Sucre raffiné, droits de douane OMC 2 ^e régime	USD/t	357	357	357	357	357	357	357	357	357	357	357	357
Sucre brut, droits de douane de l'ALENA 2 ^e régime	USD/t	100	67	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AFRIQUE DU SUD													
Droits de douane, sucre brut	%	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0	105.0
TANZANIE													
Tarif appliqué, sucre raffiné	%	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
VIËTNAM													
Tarif appliqué, sucre raffiné	%	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0	40.0

a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions.

b) Continentale uniquement.

c) Prix de référence pour les consommateurs.

d) Production qui reçoit le soutien officiel. Comprend les 10 nouveaux pays membres à partir de mai 2004, la Bulgarie et la Roumanie.

e) Prix basé sur des mesures de sauvegardes spéciales qui pourraient être appliquées.

f) Suppose un prix de gros cible de 470 USD par tonne comme base pour établir le droit tarifaire flottant.

La source pour les droits de douane (à l'exception des États-Unis et de la Russie) est AMAD. La source pour les droits de douane de la Russie et des États-Unis est ERS, USDA.

est. : estimation.

esb. : équivalent sucre brut.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

Tableau A.14. Projections mondiales de sucre (en équivalent sucre brut)

Campagne ^a		Moyenne 01/02-05/06	06/07 est.	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17
OCDE													
Production	kt esb	41974	38769	38360	38099	38395	38471	38273	38522	38780	38999	39206	39429
Bioéthanol	kL	889	973	921	1047	1132	1288	1463	1621	1777	1930	2082	2236
Union européenne													
Consommation	kt esb	40734	41036	41178	41459	41702	41943	42185	42406	42624	42840	43056	43271
Stocks de fin de période	kt esb	18755	17323	17337	16443	16033	15649	14787	14156	13668	13328	13193	12954
NON OCDE													
Production	kt esb	103147	123023	124850	123881	122870	127670	132744	137145	138893	142201	145136	147971
Bioéthanol Brésil	kL	13943	19398	21486	23573	25661	28248	30836	33423	36011	38599	41186	43774
Consommation	kt esb	103334	111738	117411	119973	122694	125454	128246	131093	133972	136876	139798	142736
Stocks de fin de période	kt esb	45094	55795	60401	61843	59121	58250	59699	62498	64063	65887	67511	69142
MONDE													
Production	kt esb	145120	161792	163210	161980	161265	166141	171017	175667	177673	181200	184343	187400
Consommation	kt esb	144068	152774	158589	161432	164397	167396	170431	173499	176596	179716	182854	186007
Stocks de fin de période	kt esb	63848	73118	77738	78286	75155	73899	74486	76654	77731	79215	80704	82096
Prix, sucre brut ^b	USD/t	217.6	253.5	242.5	235.9	231.5	235.9	240.3	238.1	238.1	240.3	241.4	242.5
Prix, sucre raffiné ^c	USD/t	269.7	360.5	341.7	330.7	319.7	319.7	319.7	314.2	310.9	310.9	309.7	308.6

a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions.

b) Prix mondial du sucre brut, New York n° 11, fab arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept.-août.

c) Prix du sucre raffiné, Londres n° 5, fab Europe, au comptant, sept.-août.

est. : estimation.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

ANNEXE B

Tableaux statistiques du commerce

Tableau B.1. **Catégories de produits et codes correspondants dans le système harmonisé (SH)**

Description	Code SH	Description	Code SH
Produits bruts		Produits horticoles	
Café	09011	Matériel végétal	0601-0602
Thé	0902	Fleurs et plantes coupées	0603-0604
Maté	0903	Légumes	0701-0709
Blé	1001	Racines et tubercules	0714
Seigle	1002	Noix de coco	08011
Orge	1003	Noix du Brésil	08012
Avoine	1004	Noix de cajou	08013
Maïs	1005	Autres fruits à coque	08021-08025, 08029
Riz	1006	Fruits	0803-08010
Sorgho	1007	Fruits congelés	08119
Autres céréales	1008	Fruits séchés	08131-08135
Soja	1201	Poivre et piments	09041-09042
Arachides	1202	Vanille	905
Oléagineux	1204-1207	Cannelle et fleurs de cannellier	09061-09062
Linters de coton	14042	Girofles	0907
Cacao en fèves	1801	Noix de muscade	09081
Tabac	24011-24013	Macis	09082
Coton	5201-5203	Cardamomes	09083
Chanvre	5302	Autres graines	09091-09095
		Autres épices	09101-09105
		Mélanges d'épices	091091, 091099
		Cônes de houblon	12101, 12102
Produits semi-transformés		Fruits à noyau	12123
Animaux vivants	0101-0106	Betteraves à sucre	121291
Graisse de porc	0209	Cannes à sucre	121292
Crins	0501-0503		
Produits d'origine animale	0504-0511		
Légumes à cosses secs	0713		
Coques et pellicules de café	09019		
Farines et gruaux de céréales	1101-1103	Produits transformés	
Amidons et féculs	11081	Viandes fraîches ou réfrigérées	0201-0208
Inuline	11082	Produits à base de viande	0210
Gluten de froment (blé)	1109	Produits laitiers	0401-0406
Coprah	1203	Œufs et ovoproduits	0407-0408
Farines de graines de soja	1208	Miel	0409
Graines à ensemençer	1209	Autres produits comestibles d'origine animale	0410
Racines, graines coupées en morceaux/broyées	1211	Légumes transformés	0710-0712
Pailles, balles de céréales, productions fourragères	1213, 1214	Fruits transformés	0811-0812, 0814
Gommés laques, extraits végétaux	1301, 1302	Café	09012, 09014
Matières à tresser et autres produits d'origine végétale	1401-1404	Céréales transformées	1104-1107
Graisses animales	1501-1503, 1505, 1506	Autres produits végétaux	1212
Huiles végétales	1507-1516	Graisses et huiles animales et de poissons	1504, 1517
Huiles et graisses non comestibles	1518	Préparations de viande	1601-1603
Glycérol brut	1520	Sucres et édulcorants	1701-1704
Cires	1521	Chocolats	1806
Dé gras	1522	Préparations alimentaires de farine	1901
Sucres	17011	Pâtes alimentaires	1902
Produits de cacao	1802-1806	Tapioca	1903
Produits céréaliers	2301-2303	Autres préparations alimentaires	1904-1905
Tourteaux oléagineux	2304-2306	Préparations de légumes	2001-2005
Matière végétale et déchets végétaux	2308	Préparations de fruits	2006-2009
Aliments pour animaux de compagnie	2309	Extraits et essences, prépar. pour soupes, potages ou bouillons	2101-2106
Glycérol /sorbitol/mannitol	2905	Boissons	2201-2208
Huiles essentielles	33011-33013, 33019	Vinaigre	2209
Protéines/gélatines/amidons	3501-3505	Tabacs et produits du tabac	2402-2403
Matières amylacées	38091	Autres produits	3502
Acides gras et alcools gras	3823-3824		
Cuir et peaux bruts	4101-4103		
Fouurrure	4301		
Soie	5001-5003		
Laine	5101-5103		
Lin	530		

Note : Le Système harmonisé (SH) propose une nomenclature pour classer les marchandises entrant dans les échanges commerciaux internationaux. Dans le SH, les désignations des groupes de produits jusqu'au niveau des positions à 6 chiffres sont établies par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) www.wcoomd.org/ie/fr/fr.html.

Tableau B.2. **Les 20 premiers exportateurs et importateurs de produits bruts (hors intra-UE)**

	Moyenne des exportations de produits bruts (1985-89)			Moyenne des importations de produits bruts (1985-89)	
	Milliards USD	Part		Milliards USD	Part
États-Unis	17.16	37.16	UE15	15.42	32.15
Canada	3.78	8.18	<i>Dont :</i>		
UE15	3.22	6.98	<i>Allemagne^a</i>	3.96	8.26
<i>Dont :</i>			<i>Pays-Bas</i>	1.92	4.00
<i>France</i>	1.30	2.83	<i>Italie</i>	1.91	3.99
<i>Allemagne^a</i>	0.52	1.13	<i>Espagne</i>	1.57	3.26
<i>Royaume-Uni</i>	0.51	1.11	<i>France</i>	1.52	3.16
Australie	2.42	5.23	<i>Royaume-Uni</i>	1.48	3.09
Brésil	2.24	4.86	<i>Belgique-Luxembourg</i>	0.81	1.68
Colombie	2.00	4.32	<i>Portugal</i>	0.75	1.57
Chine	1.87	4.05	Japon	7.64	15.93
Argentine	1.82	3.93	États-Unis	4.09	8.53
Thaïlande	1.39	3.01	Corée, Rép.	1.92	4.01
Côte d'Ivoire	1.36	2.95	Chine Taipei	1.90	3.95
Inde	1.07	2.31	Chine	1.57	3.27
Pakistan	0.88	1.90	Mexique	1.04	2.17
Mexique	0.74	1.61	Algérie	0.85	1.77
Kenya	0.57	1.23	Égypte, Rép. arabe	0.75	1.57
Indonésie	0.57	1.23	Arabie Saoudite	0.72	1.50
Zimbabwe	0.41	0.89	Brésil	0.67	1.40
Sri Lanka	0.39	0.84	Indonésie	0.67	1.39
Cameroun	0.37	0.79	Canada	0.61	1.27
Total	42.24	91.47	Total	37.84	78.91
	Moyenne des exportations de produits bruts (00-04)			Moyenne des importations de produits bruts (00-04)	
	Milliards USD	Part		Milliards USD	Part
États-Unis	20.16	30.74	UE-15	14.05	18.99
Brésil	5.58	8.50	<i>Dont :</i>		
Canada	4.13	6.30	<i>Allemagne^a</i>	3.06	4.13
Australie	4.09	6.24	<i>Pays-Bas</i>	2.33	3.15
Argentine	3.88	5.91	<i>Italie</i>	1.95	2.64
UE15	3.25	4.96	<i>Espagne</i>	1.72	2.33
<i>Dont :</i>			<i>Royaume-Uni</i>	1.19	1.61
<i>France</i>	1.19	1.82	<i>France</i>	1.13	1.53
<i>Allemagne^a</i>	0.86	1.32	Japon	7.55	10.20
Chine	2.28	3.47	Chine	6.19	8.36
Inde	2.12	3.23	États-Unis	3.84	5.19
Thaïlande	2.05	3.13	Mexique	3.60	4.87
Côte d'Ivoire	1.74	2.65	Corée, Rép.	2.67	3.61
Viêt Nam	1.20	1.82	Indonésie	2.11	2.85
Colombie	0.88	1.35	Chine Taipei	1.87	2.53
Indonésie	0.76	1.16	Brésil	1.71	2.31
Pakistan	0.74	1.13	Turquie	1.48	2.00
Fédération de Russie	0.71	1.08	Égypte, Rép. arabe	1.46	1.97
Ukraine	0.71	1.08	Iran, Rép. islamique	1.36	1.84
Sri Lanka	0.69	1.05	Algérie	1.31	1.77
Kazakhstan	0.58	0.89	Arabie Saoudite	1.28	1.73
Ghana	0.58	0.88	Canada	1.17	1.59
Total	56.13	85.57	Total	51.64	69.81

a) Hors République démocratique allemande.

Tableau B.3. Les 20 premiers exportateurs et importateurs de produits horticoles (hors intra-UE)

	Moyenne des exportations de produits horticoles (1985-89)			Moyenne des importations de produits horticoles (1985-89)	
	Milliards USD	Part		Milliards USD	Part
États-Unis	2.15	15.52	UE15	7.25	37.54
UE15	1.65	11.85	<i>Dont :</i>		
<i>Dont :</i>			<i>Allemagne^{a)}</i>	1.87	9.67
<i>Pays-Bas</i>	0.56	4.03	<i>France</i>	1.32	6.83
<i>Italie</i>	0.31	2.20	<i>Royaume-Uni</i>	1.04	5.38
Turquie	0.78	5.60	<i>Pays-Bas</i>	1.02	5.30
Thaïlande	0.75	5.37	<i>Italie</i>	0.51	2.62
Mexique	0.67	4.84	<i>Belgique-Luxembourg</i>	0.33	1.70
Inde	0.52	3.74	<i>Suède</i>	0.28	1.47
Chili	0.47	3.39	<i>Autriche</i>	0.23	1.20
Chine	0.44	3.15	<i>Espagne</i>	0.20	1.02
Israël	0.42	3.06	États-Unis	3.70	19.18
Colombie	0.39	2.82	Japon	1.83	9.46
Nouvelle-Zélande	0.39	2.77	Canada	1.57	8.14
Costa Rica	0.34	2.43	Suisse	0.79	4.11
Indonésie	0.30	2.15	Hong-Kong, Chine	0.59	3.06
Brésil	0.28	2.02	Singapour	0.44	2.27
Singapour	0.28	2.02	Arabie Saoudite	0.32	1.65
Maroc	0.27	1.93	Norvège	0.28	1.47
Honduras	0.27	1.91	Koweït	0.23	1.21
Philippines	0.25	1.79	Chine Taipei	0.21	1.08
Équateur	0.24	1.72	Malaisie	0.18	0.92
Total	10.84	78.07	Total	17.40	90.10
	Moyenne des exportations de produits horticoles (00-04)			Moyenne des importations de produits horticoles (00-04)	
	Milliards USD	Part		Milliards USD	Part
États-Unis	6.20	16.32	UE15	13.82	29.64
UE15	5.05	13.29	<i>Dont :</i>		
<i>Dont :</i>			<i>Allemagne^{a)}</i>	2.94	6.31
<i>Pays-Bas</i>	2.06	5.41	<i>Royaume-Uni</i>	2.26	4.85
<i>Espagne</i>	0.79	2.09	<i>Pays-Bas</i>	2.08	4.46
<i>Italie</i>	0.71	1.86	<i>France</i>	1.76	3.78
Mexique	3.13	8.23	<i>Belgique-Luxembourg</i>	1.66	3.57
Chine	1.68	4.41	<i>Italie</i>	0.99	2.13
Turquie	1.56	4.10	<i>Espagne</i>	0.96	2.07
Chili	1.47	3.87	États-Unis	10.03	21.51
Équateur	1.27	3.35	Japon	3.51	7.52
Colombie	1.13	2.98	Canada	2.99	6.42
Canada	1.05	2.75	Fédération de Russie	1.37	2.95
Costa Rica	1.00	2.63	Suisse	1.31	2.80
Inde	0.96	2.54	Hong-Kong, Chine	1.20	2.57
Afrique du Sud	0.83	2.19	Pologne	0.75	1.62
Nouvelle-Zélande	0.74	1.96	Mexique	0.73	1.57
Iran, Rép. islamique	0.72	1.89	Chine	0.66	1.42
Thaïlande	0.63	1.66	Singapour	0.65	1.39
Argentine	0.60	1.57	Arabie Saoudite	0.56	1.19
Israël	0.59	1.54	Norvège	0.53	1.15
Brésil	0.55	1.45	Inde	0.52	1.11
Total	29.17	76.74	Total	38.64	82.85

a) Hors République démocratique allemande.

Tableau B.4. **Les 20 premiers exportateurs et importateurs de produits semi-transformés (hors intra-UE)**

	Moyenne des exportations de produits semi transformés (1985-89)			Moyenne des importations de produits semi transformés (1985-89)	
	Milliards USD	Part		Milliards USD	Part
États-Unis	8.02	19.55	UE15	14.24	32.08
UE15	6.68	16.30	<i>Dont :</i>		
<i>Dont :</i>			<i>Allemagne^a</i>	2.75	6.20
<i>Allemagne^a</i>	1.34	3.26	<i>Italie</i>	2.73	6.14
<i>France</i>	1.07	2.60	<i>France</i>	2.36	5.32
<i>Pays-Bas</i>	1.03	2.52	<i>Royaume-Uni</i>	1.72	3.87
<i>Italie</i>	0.69	1.69	<i>Pays-Bas</i>	1.65	3.73
<i>Royaume-Uni</i>	0.59	1.44	<i>Espagne</i>	0.89	1.99
Australie	4.09	9.98	<i>Belgique-Luxembourg</i>	0.62	1.41
Chine	2.41	5.88	Japon	4.68	10.54
Malaisie	2.17	5.29	États-Unis	4.33	9.75
Brésil	2.05	4.99	Corée, Rép.	1.84	4.15
Nouvelle-Zélande	1.68	4.10	Hong-Kong, Chine	1.55	3.50
Argentine	1.44	3.52	Taiwan, Chine	1.42	3.20
Canada	1.41	3.45	Chine	1.28	2.89
Hong-Kong, Chine	0.95	2.31	Canada	1.11	2.50
Singapour	0.91	2.23	Inde	0.94	2.11
Indonésie	0.91	2.21	Singapour	0.87	1.95
Turquie	0.73	1.77	Mexique	0.81	1.82
Japon	0.60	1.47	Algérie	0.71	1.59
Philippines	0.56	1.37	Suisse	0.63	1.41
Chili	0.54	1.31	Égypte, Rép. arabe	0.62	1.39
Total	35.15	85.72	Total	35.01	78.86
	Moyenne des exportations de produits semi transformés (00-04)			Moyenne des importations de produits semi transformés (00-04)	
	Milliards USD	Part		Milliards USD	Part
UE15	13.40	16.77	UE15	17.70	20.72
<i>Dont :</i>			<i>Dont :</i>		
<i>Allemagne^a</i>	3.13	3.97	<i>Italie</i>	3.19	3.73
<i>Pays-Bas</i>	2.14	2.71	<i>Allemagne^a</i>	2.97	3.48
<i>France</i>	1.63	2.07	<i>Pays-Bas</i>	2.51	2.93
<i>Danemark</i>	1.02	1.29	<i>France</i>	2.39	2.80
<i>Italie</i>	1.42	1.80	<i>Royaume-Uni</i>	2.14	2.50
<i>Royaume-Uni</i>	0.97	1.22	<i>Espagne</i>	1.62	1.89
<i>Belgique</i>	0.92	1.16	États-Unis	9.01	10.55
États-Unis	13.01	16.49	Chine	6.44	7.54
Malaisie	5.86	7.43	Japon	5.92	6.93
Argentine	5.76	7.30	Inde	3.13	3.67
Brésil	4.07	5.15	Corée, Rép.	2.66	3.12
Australie	3.98	5.05	Canada	2.59	3.03
Canada	3.95	5.01	Mexique	2.34	2.73
Chine	3.43	4.34	Hong-Kong, Chine	2.23	2.61
Indonésie	3.30	4.18	Chine Taipei	1.61	1.88
Inde	1.60	0.02	Pologne	1.44	1.68
Nouvelle-Zélande	1.55	0.02	Turquie	1.38	1.62
Hong-Kong, Chine	1.26	0.02	Thaïlande	1.24	1.45
Japon	0.97	0.01	Fédération de Russie	1.21	1.42
Pérou	0.95	0.01	Indonésie	1.15	1.35
Total	63.10	74.20	Total	60.05	91.02

a) Hors République démocratique allemande.

Tableau B.5. **Les 20 premiers exportateurs et importateurs de produits transformés (hors intra-UE)**

	Moyenne des exportations de produits transformés (1985-89)			Moyenne des importations de produits transformés (1985-89)	
	Milliards USD	Part		Milliards USD	Part
UE15	18.31	36.93	États-Unis	11.85	23.36
<i>Dont :</i>			UE15	8.73	17.21
<i>France</i>	4.40	8.88	<i>Dont :</i>		
<i>Royaume-Uni</i>	2.82	5.69	<i>Royaume-Uni</i>	2.28	4.49
<i>Pays-Bas</i>	2.67	5.38	<i>Allemagne^a</i>	2.09	4.12
<i>Allemagne^a</i>	1.93	3.90	<i>France</i>	1.28	2.53
<i>Danemark</i>	1.88	3.79	<i>Italie</i>	0.78	1.54
<i>Italie</i>	1.32	2.66	<i>Pays-Bas</i>	0.60	1.17
<i>Irlande</i>	0.92	1.85	Japon	7.82	15.40
<i>Espagne</i>	0.80	1.62	Canada	2.25	4.43
États-Unis	7.01	14.14	Hong-Kong, Chine	2.06	4.06
Australie	2.93	5.91	Suisse	1.46	2.88
Nouvelle-Zélande	2.32	4.67	Arabie Saoudite	1.45	2.86
Brésil	2.04	4.11	Singapour	1.01	2.00
Canada	1.98	4.00	Chine Taipei	1.01	1.98
Chine	1.40	2.83	Mexique	0.70	1.37
Chine Taipei	1.19	2.40	Australie	0.65	1.27
Suisse	1.08	2.18	Chine	0.63	1.24
Hong-Kong, Chine	1.05	2.12	Malaisie	0.63	1.23
Thaïlande	1.02	2.05	Égypte, Rép. arabe	0.62	1.23
Argentine	0.78	1.57	Norvège	0.53	1.04
Mexique	0.66	1.33	Corée, Rép.	0.49	0.96
Total	41.76	84.26	Total	41.88	82.52
	Moyenne des exportations de produits transformés (00-04)			Moyenne des importations de produits transformés (00-04)	
	Milliards USD	Part		Milliards USD	Part
UE15	40.08	27.21	États-Unis	28.20	18.79
<i>Dont :</i>			Japon	20.07	13.37
<i>France</i>	7.86	5.34	UE15	19.69	13.12
<i>Royaume-Uni</i>	5.42	3.68	<i>Dont :</i>		
<i>Pays-Bas</i>	5.09	3.45	<i>Allemagne^a</i>	5.15	3.43
<i>Allemagne^a</i>	4.88	3.31	<i>Royaume-Uni</i>	4.72	3.14
<i>Italie</i>	4.30	2.92	<i>France</i>	2.13	1.42
<i>Danemark</i>	3.35	2.27	<i>Pays-Bas</i>	2.13	1.42
<i>Belgique-Luxembourg</i>	2.14	1.45	Canada	6.93	4.62
<i>Espagne</i>	2.12	1.44	Fédération de Russie	5.80	3.86
États-Unis	20.80	14.12	Mexique	5.12	3.41
Canada	8.59	5.83	Hong-Kong, Chine	4.63	3.09
Brésil	7.98	5.42	Corée, Rép.	3.50	2.33
Australie	7.58	5.14	Suisse	3.04	2.03
Chine	6.62	4.49	Arabie Saoudite	2.65	1.77
Nouvelle-Zélande	5.75	3.90	Singapour	2.61	1.74
Mexique	3.88	2.63	Chine Taipei	2.36	1.57
Thaïlande	3.61	2.45	Australie	2.19	1.46
Pologne	2.72	1.84	Chine	2.10	1.40
Argentine	2.31	1.57	Malaisie	1.60	1.06
Hong-Kong, Chine	2.21	1.50	Norvège	1.28	0.85
Suisse	2.17	1.47	Philippines	1.22	0.81
Total	114.29	77.60	Total	113.00	75.28

a) Hors République démocratique allemande.

ANNEXE C

Glossaire des termes

Accès au marché

Concessions mentionnées dans les listes des pays figurant dans l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture relatives à la consolidation, à la réduction des droits de douane et à d'autres termes d'engagements sur l'accès aux marchés.

Accord de Berlin

Autre terme utilisé pour l'Agenda 2000 pour décrire l'ensemble des réformes de la PAC de l'Union européenne appelé Agenda 2000-Programme de réforme de la Politique agricole accepté par les chefs d'état de l'Union européenne en mars 1999. À partir de l'an 2000, ce programme réduit le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Les réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussées jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Tout comme les propositions initiales de la Commission européenne qui n'ont pas été acceptées, ce programme est souvent appelé « Agenda 2000 ».

Accord d'Uruguay sur l'agriculture

Les termes de l'accord d'Uruguay sur l'agriculture sont contenus dans la section de l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay intitulés « Accord sur l'agriculture ». Ce texte comprend les engagements dans les domaines de l'accès aux marchés, du soutien interne et des subventions à l'exportation ainsi que les dispositions générales concernant le suivi et la poursuite des objectifs. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de cet accord. Il existe un accord séparé intitulé Accord sur l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires. Cet accord tente d'établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.

Accord du Luxembourg

Une décision formelle sur une plus ample « réforme de la PAC – perspective de long terme d'une agriculture durable » a été prise par le conseil de l'UE des ministres de l'Agriculture, lors de sa réunion du 26 juin 2003. La réforme comprend des modifications de grande envergure des politiques en cours, incluant des réductions supplémentaires dans

les prix de soutien qui seront compensées en partie par des paiements directs et un plus grand découplage de la plupart des paiements directs, tel que le nouveau paiement unique par exploitation pour la production en cours. Les différents éléments de la réforme seront mis en place en 2004 et 2005, 2005 pour le paiement unique par exploitation. Si un État membre avait besoin d'une période de transition du fait de ses conditions agricoles particulières, il pourrait appliquer le paiement unique par exploitation à partir de 2007 au plus tard.

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Mesures SPS)

Accord conclu dans le cadre de l'OMC et comprenant les normes visant à protéger la vie et la santé des personnes, des animaux et des végétaux.

Accord de libre-échange nord américain (ALENA)

Accord trilatéral sur les échanges, notamment les échanges agricoles, conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, visant à éliminer progressivement les droits de douane et à revoir les autres règles commerciales entre les trois pays sur une période de 15 ans. Cet accord, qui a été signé en décembre 1992, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994.

Achats d'intervention

Achats opérés par la Commission de la Communauté européenne pour soutenir les prix du marché intérieur.

AMAD

Base de données relatives à l'accès aux marchés agricoles et issue d'un effort de coopération entre Agriculture et Agro-alimentaire du Canada, la Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne, la FAO, l'OCDE, la Banque mondiale, CNUCED et le Service de recherches économiques du Département de l'agriculture des États-Unis. Les données proviennent des notifications et barèmes soumis à l'OMC.

Année de commercialisation (tourteaux d'oléagineux)

Se rapporte à l'année commerciale débutant le 1^{er} octobre.

Année de commercialisation (huiles oléagineuses)

Se rapporte à l'année commerciale débutant le 1^{er} octobre.

Biocombustible

Au sens large, se définit comme tout combustible solide, liquide ou gazeux produit à partir de la biomasse. Plus précisément, le terme de biocombustible comprend tout ce qui remplace le carburant pour transport routier à base de pétrole, soit le bioéthanol produit à partir de plantes sucrières, de céréales et autres plantes de féculs qui peut être utilisé en additif dans un mélange ou en remplacement de l'essence, soit le biogazole produit principalement à partir d'huiles végétales mais aussi à partir de déchets d'huiles ou de graisses animales, qui peut être utilisé en mélange ou en remplacement des diesels à base de pétrole.

Biomasse

La biomasse est définie comme tout végétal utilisé directement comme combustible ou transformé sous une autre forme avant combustion. Cela comprend le bois, les déchets végétaux (comprenant les déchets du bois et des cultures utilisés pour la production d'énergie), les produits et déchets animaux et les déchets industriels et urbains, utilisés comme alimentation pour produire les produits biologiques.

CAFTA

Accord compréhensif d'échanges entre le Costa Rica, la République dominicaine, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et les États-Unis.

Campagne (blé)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juin aux États-Unis, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie.

Campagne (céréales secondaires)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1^{er} juin pour l'orge et l'avoine et le 1^{er} septembre pour le maïs et le sorgho.

Campagne (sucre)

Une campagne de commercialisation débutant le 1^{er} septembre et finissant le 31 août, utilisée par FO Licht, première source de données pour les bilans d'offre et de demande du sucre dans le modèle mondial du sucre de l'OCDE.

Campagne (oléagineux)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1^{er} juin pour le colza et le 1^{er} septembre pour le soja et le tournesol.

Campagne (riz)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon et en Australie, le 1^{er} août aux États-Unis, le 1^{er} septembre dans l'UE, le 1^{er} octobre au Mexique, le 1^{er} novembre en Corée et le 1^{er} janvier pour les autres pays.

Céréales

Définies comme blé, céréales secondaires et riz.

Céréales secondaires

Définies comme orge, maïs, avoine, sorgho et autres céréales secondaires dans tous les pays, sauf l'Australie qui comprend le triticales et l'UE où le seigle et les céréales mélangées sont inclus.

Communauté des États Indépendants (CEI)

Les chefs des douze États souverains (à l'exception des États baltes) ont signé le traité qui met en place sur une base d'égalité l'Union économique de la Communauté des États indépendants comprenant les républiques d'Azerbaïdjan, d'Arménie, de Bélarus, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirgystan, de la Moldavie, la Fédération de Russie, les républiques du Tadjikistan, du Turkmenistan, de l'Ouzbékistan et l'Ukraine.

Contingent tarifaire

Résulte des Accords du cycle de l'Uruguay sur l'agriculture. Certains pays ont accepté de fournir un minimum d'opportunités d'importation pour des produits faisant l'objet auparavant de mesures de protection par le moyen de barrières non tarifaires. Le système d'importation établit un contingent et un régime tarifaire au deux tiers pour les produits concernés. Les importations à l'intérieur du contingent entrent avec un droit de douane inférieur (contingenté) tandis qu'un taux de droit de douane supérieur (hors contingent) est utilisé pour des volumes d'importations supérieurs au niveau d'accession concédé.

Crédits à l'exportation (bénéficiant d'un soutien public)

Soutien financier de l'État sous forme de financement direct, garanties, assurances ou taux d'intérêt à l'intention des acheteurs étrangers afin de leur permettre de couvrir l'achat de biens produits par des exportateurs nationaux.

Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)

Maladie neurodégénérative mortelle des bovins, qui est apparue pour la première fois au Royaume-Uni en 1986. Le 20 mars 1996, le SEAC (UK Spongiform Encephalopathy Advisory Committee) a annoncé qu'il pourrait exister un lien entre une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ), maladie neurodégénérative mortelle de l'homme, et la consommation de viande de bovins atteints d'ESB.

Economic Partnership Agreements

Négociations commerciales négociées actuellement entre l'UE et le groupe des pays en développement de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Il devrait en résulter une série de nouveaux accords de libre échange remplaçant le système de Lomé sur les accès préférentiels au marché européen des pays ACP, à partir de 2008.

Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricole. L'ESP mesure le soutien découlant des politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales à caractère général (économique, sociale, environnementale et fiscale). Elle est brute en ce sens qu'aucun des coûts associés à ces politiques et supportés par les producteurs individuels n'est déduit. Elle fait en outre référence au soutien nominal, ce qui signifie que la majoration des coûts liée aux droits à l'importation sur les intrants n'est pas déduite. Cet indicateur est toutefois mesuré déduction faite des contributions des

producteurs au financement de la mesure (prélèvements à la production, par exemple) donnant lieu à un transfert donné aux producteurs. L'ESP comprend des paiements implicites et explicites. L'ESP en pourcentage exprime le rapport de l'ESP à la valeur du total des recettes brutes de l'exploitation, mesurées par la valeur de la production totale (aux prix à la sortie de l'exploitation), plus le soutien budgétaire. La nomenclature et les définitions de cet indicateur remplacent depuis 1999 l'indicateur précédent, l'équivalent subvention à la production.

Éthanol

Biocarburant qui peut être utilisé comme carburant de substitution (éthanol hydraté) ou destiné à être mélangé à de l'essence (éthanol anhydre) et qui est produit à partir de produits fourragers comme la canne à sucre et le maïs.

Examen à mi-parcours

Voir les accords du Luxembourg sur la réforme de la PAC.

Fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse est une maladie extrêmement contagieuse, qui affecte principalement les espèces animales à sabot fendu (bovins, ovins, caprins et porcins). La maladie se caractérise par la formation d'aphtes sur la bouche (réduisant ainsi leur appétit) et les pieds des animaux. Elle est causée par un virus qui peut se trouver dans le sang, la salive et le lait des animaux. Ce virus se propage de différentes façons, à savoir les hommes, les insectes, la plupart des produits à base de viande, les déjections, les aliments, l'eau ou le sol. Bien que le taux de mortalité des animaux adultes dû à cette maladie soit en général faible et que cette maladie ne présente pas de risque pour les humains, du fait de la forte contagiosité de cette maladie, les animaux infectés dans un pays sont généralement détruits et les autres pays mettent un embargo aux importations d'animaux vivants, de viande fraîche, réfrigérée ou congelée en provenance des pays infectés et dans ce cas, seules les viandes en conserve, fumées, salées ou séchées sont susceptibles d'être importées des pays infectés. De plus, du fait de la contagion possible entre les différents types d'animaux à sabots fendus, quand la fièvre aphteuse apparaît dans un pays chez un de ces types d'animaux, ce sont les exportations de viande des quatre types d'animaux qui sont suspendues.

FSRI Act, 2002

Officiellement intitulée loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002. Cette nouvelle législation américaine remplace le Fair Act 1996 et comprend de nombreuses politiques s'appliquant sur la période 2002-2007.

G-10

Les membres du G-10 sont : Bulgarie, Corée, Islande, Israël, Japon, Liechtenstein, île Maurice, Norvège, Suisse et Taipei chinois.

G-20

Les membres du G-20 sont: Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Cuba, République arabe d'Égypte, Guatemala, Inde, Indonésie, Mexique, Nigeria, Pakistan, Paraguay, Philippines, Tanzanie, Thaïlande, Uruguay, Vénézuéla RB et Zimbabwe.

Gur, khandasari

Sucre semi-transformé extrait de la canne à sucre en Inde.

Huiles végétales

Huile de colza, huile de soja, huile de tournesol et huile de palme, sauf au Japon où l'huile de tournesol est exclue.

Inuline

Les sirops d'inuline sont extraits de la chicorée par un procédé commercialisé dans les années 80. Ils contiennent généralement 83 % de fructose. La production de sirop d'inuline dans l'Union européenne est soumise au régime du sucre et sujette à un contingent de production.

Isoglucose

L'isoglucose est un édulcorant de fructose d'amidon, produit par l'action d'une enzyme isomère du glucose sur le dextrose. Le processus d'isomérisation est utilisé pour produire des mélanges de glucose et de fructose contenant jusqu'à 42 pour cent de fructose. L'application d'un autre procédé permet d'élever le contenu en fructose jusqu'à 55 pour cent. Lorsque le contenu en fructose est de 42 %, l'isoglucose est équivalent au sucre en terme de pouvoir sucrant. La production d'isoglucose dans l'UE est soumise au régime du sucre et sujette à un contingent de production.

Marché Atlantique du bœuf et de la viande porcine

Échanges de viande bovine et porcine sur les marchés de la bordure de l'Atlantique.

Marché Pacifique du bœuf et de la viande porcine

Échanges de viande bovine et porcine entre les pays de la bordure Pacifique dans lesquels la fièvre aphteuse ne sévit pas à l'état endémique.

MERCOSUR

Accord multilatéral sur les échanges, notamment sur les échanges agricoles, entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. L'accord a été signé en 1991 et il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Son objectif est de créer une union douanière entre les quatre pays d'ici 2006.

Méthyl tertio-butyl-éther (MTBE)

Additif chimique d'essence qui peut être utilisé pour amplifier l'indice d'octane et la teneur en oxygène du carburant, mais qui peut contaminer l'eau et la rendre non potable.

Modulation

Transfert partiel du soutien du premier pilier (soutien à l'agriculture) vers le second (soutien aux autres activités rurales) de la Politique agricole commune de l'UE. Avec la dernière réforme de la PAC, la modulation a été rendue obligatoire, résultant en une réduction progressive des paiements directs aux agriculteurs dans le but de relancer le développement rural.

Oléagineux

Définis comme colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.

Oléagineux industriels

Catégorie de production de graines oléagineuses destinées à l'industrie dans la Communauté européenne (par exemple les biocarburants).

OMC

Organisation mondiale du commerce instituée par l'Accord du cycle d'Uruguay et se substituant à l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT).

Organisation commune des marchés (OCM) pour le sucre

L'Organisation commune des marchés du sucre de l'Union européenne fut fondée en 1968 afin de garantir un revenu correct aux producteurs de sucre et l'autosuffisance au marché commun. A présent, l'OCM est régie par la réglementation du Conseil No.318/2006 (règlement de base) qui établit un fond de restructuration financé par les producteurs de sucre destiné à aider au processus de restructuration nécessaire pour rendre l'industrie plus compétitive.

Paievements compensatoires au titre de prêts (États-Unis)

Il s'agit d'un type de soutien en vertu duquel, pour le blé, les céréales fourragères, le coton moyenne série, le riz ou les graines oléagineuses, le producteur peut convenir de renoncer à son droit de prêt et recevoir une subvention à la production dont le taux de remboursement correspond à la différence entre le taux de prêt applicable dans le pays et le taux de remboursement des prêts à la commercialisation. Les producteurs ont la possibilité de recourir à ce type de paiement pendant la période de mise à disposition du prêt sur une part de la culture sous programme inférieure au niveau de production admis au bénéfice du prêt. Ces paiements, combinés aux prêts à la commercialisation, représentent les bénéfices que peuvent espérer les fermiers américains lorsque les prix des produits tombent au-dessous des taux de prêt.

Paievements découplés

Paievements budgétaires versés aux bénéficiaires éligibles dont la production n'est pas liée à des produits ou animaux spécifiques ou à l'utilisation de facteurs de production particuliers.

Paievements directs

Paievements effectués directement par l'État aux producteurs.

Parité de pouvoir d'achat (PPA)

Les parités de pouvoir d'achat sont les taux de conversion de monnaies qui éliminent les différences de niveau des prix entre les pays. Les PPA sont exprimées en unités de monnaie nationale par dollar des États-Unis.

Politique agricole commune (PAC)

Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du traité de Rome signé en 1957.

Prix d'achat d'intervention

Prix administré auquel la Commission européenne achète les produits agricoles pour soutenir les prix du marché intérieur. Il est en général inférieur à 100 % du prix d'intervention, qui est un prix fixé annuellement dans le cadre de la politique agricole commune.

Prix de soutien

Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer directement ou indirectement les prix intérieurs ou les prix à la production. Dans tous les dispositifs concernant les prix administrés, un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif est établi pour chaque produit visé. Ce prix est maintenu au moyen de mesures associées telles que les restrictions quantitatives de la production et des importations; les taxes, les prélèvements et les droits de douane à l'importation; les subventions à l'exportation et le stockage.

Programme de Doha pour le développement.

Négociations sur les échanges multilatéraux au sein de l'Organisation mondiale du commerce, qui ont été lancées en novembre 2001 à Doha au Qatar.

Programme de gel des terres

Programme de l'Union européenne par lequel les producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux peuvent retirer de façon obligatoire ou volontaire de la production une fraction de leur surface de référence. Les taux de réduction obligatoires pour les producteurs de cultures commerciales sont fixés à 10 % jusqu'en 2006.

Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP)

L'un des principaux dispositifs de la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985, dont le champ a été étendu par la Loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation des ressources et les échanges de 1990, la loi sur la réforme et l'amélioration de l'agriculture et l'alimentation de 1996 et la loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002. L'objectif est de réduire l'érosion sur 40-45 millions d'acres (16-18 millions d'hectares) de terres agricoles. Les producteurs qui signent des contrats dans le cadre de ce programme s'engagent à retirer de la production des terres cultivables sensibles à l'érosion pour y réaliser pendant 10 ans des activités de conservation agréées. Ils perçoivent une rente annuelle et des paiements en espèces ou en nature jusqu'à concurrence de 50 % du coût de la mise en place d'un couvert végétal permanent. Le CRP fait partie du *Programme de mise en réserve de terres pour la protection de l'environnement (ECARP)*. Au terme du FAIR Act de 1996, la superficie maximale pouvant bénéficier du CRP a été fixée à 36.4 millions d'acres

(14.7 millions d'hectares), soit le niveau établi pour 1995. La surface maximale engagée dans le CRP a été portée à 39.2 millions d'acres dans la loi FSRI.

Programme de prêt d'aide à la commercialisation

Aux États-Unis, un programme de prêts qui procure, depuis 1986, une aide financière aux producteurs de certaines céréales lorsque les prix sont bas, tout en évitant les inconvénients des programmes de prêts traditionnels (voir *taux de prêt*) c'est à dire l'accumulation de stocks publics qui dépriment les prix quand on les met sur le marché. Ce programme garantit effectivement un prix minimum aux producteurs et ceux-ci peuvent obtenir leurs paiements de deux façons. Ils peuvent vendre leur récolte et rembourser leur prêt au prix notoire du comté (estimation du ministère de l'Agriculture du prix sur le marché local) et conserver la différence dénommée « gain commercial ». Ils peuvent également obtenir un paiement sans demander de prêt (voir *paiement compensatoire au titre de prêt*).

Programme de prêt avec garantie

Aux États-Unis, programme prévu par le FAIR Act de 1996 et applicable au beurre, au lait dégraissé en poudre et au fromage après 1999, en vertu duquel les prêts doivent être remboursés avec intérêts aux transformateurs, afin de les soutenir dans la gestion des stocks de produits laitiers.

Programme de quotas laitiers

Mesure de *maîtrise de l'offre* destinée à limiter le volume de la production ou de l'offre de lait. Les quantités en deçà d'un quota spécifié bénéficient d'un *soutien des prix du marché* intégral. Les volumes hors quota peuvent être pénalisés par un prélèvement (comme dans l'UE où le « surprélèvement » atteint 115 % du *prix indicatif*) ou se voir appliquer un prix plus bas. La répartition des quotas se fait généralement au niveau du producteur individuel. Diverses caractéristiques, notamment les modalités de réaffectation des quotas varient d'un programme à l'autre.

Programme de restructuration volontaire du quota

Représente une partie de la réforme de l'Organisation commune des marchés (OCM) du sucre de l'Union européenne qui doit s'appliquer pendant quatre ans à partir du 1^{er} juillet 2006. Sous ce programme, les producteurs de sucre reçoivent un paiement dégressif pour renoncer définitivement à une production sucrière sous quota, en partie ou en totalité, durant la période 2006-07 à 2009-10.

Programme de soutien direct aux zones rurales (PROGAMPO)

Programme qui octroie des soutiens directs aux agriculteurs du Mexique. Les paiements sont distribués directement sur la base des superficies plantées historiquement.

Quota de commercialisation (programme sucre US)

Les quotas de commercialisation définissent la quantité de sucre que les transformateurs et industriels peuvent vendre sur le marché interne en vertu de la loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural (FSRI Act) de 2002, et visent à garantir que le

programme de prêts à la commercialisation ne fasse peser aucune charge sur le budget fédéral.

Réforme de la PAC

La Commission européenne a publié en Juillet 2002 une communication sur l'Examen à mi-parcours de la politique agricole commune. En janvier 2003, la Commission a adopté une proposition officielle : « Réforme de la PAC – une perspective à long terme pour une agriculture durable. » La proposition comprend les changements les plus importants des politiques actuelles, y compris la baisse des prix de soutien, partiellement compensée par les paiements directs et le découplage de la plupart des paiements directs de la production.

Régime de paiement unique

Avec la réforme de la PAC en 2003, l'UE a introduit un paiement basé sur l'exploitation et largement indépendant des décisions de production et de l'évolution des marchés, mais s'accordant toutefois avec le niveau des paiements perçus précédemment par l'agriculteur. Afin de faciliter les transferts de terre, les droits sont calculés en divisant le montant de référence du paiement par le nombre d'hectares éligibles (y compris les zones de forage) au cours de l'année de référence. Les agriculteurs qui reçoivent le nouveau paiement ont l'obligation de conserver leurs terres en bon état agricole et environnemental et ont la flexibilité de produire le produit de leur choix sur leur terre à l'exception des fruits, des légumes et des pommes de terre de table.

Restitutions à l'exportation

Subventions à l'exportation accordées par l'Union européenne pour couvrir la différence entre le prix intérieur de certains produits et leur cours sur le marché mondial.

Révision à mi-parcours

Voir l'accord du Luxembourg sur la réforme de la PAC.

Saccharine

Un édulcorant artificiel de basse calorie utilisé comme substitut du sucre, principalement dans les préparations pour les boissons.

Scénario

Ensemble de projections concernant les marchés générés par le modèle et fondé sur des hypothèses différentes de celles retenues dans le scénario de base. Il est utilisé pour obtenir des informations quantitatives sur les effets des modifications apportées aux hypothèses sur les perspectives.

Scénario de base/scénario de référence

Ensemble des projections concernant les marchés utilisées pour analyser les perspectives présentées dans ce rapport et fournissant des points de comparaison pour l'analyse des conséquences de différents scénarios relatifs aux politiques et aux aspects économiques. Le chapitre sur la méthodologie de ce rapport fournit une description détaillée de l'établissement du scénario de référence.

Soutien intérieur

Fait référence au niveau annuel de soutien apporté à la production agricole et exprimé en termes monétaires. C'est l'un des trois piliers de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture dont la réduction est souhaitée.

Soutien des prix du marché (SPM)

Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, qui découlent des mesures créant un écart entre le prix intérieur des producteurs et le prix de référence d'un produit agricole donné, mesuré au départ de l'exploitation. Octroyé à condition de produire un produit spécifique, le SPM inclut le transfert aux producteurs lié à cette production, qu'elle soit destinée au marché intérieur ou à l'exportation; il est mesuré par l'écart de prix appliqué à la production courante. Le SPM est mesuré déduction faite des contributions financières des producteurs individuels sous forme de prélèvements à la production sur les ventes du produit en question ou de pénalités pour non-respect de la réglementation, comme dans le cas des quotas de production (*prélèvement à la production*); dans le cas de l'élevage, il est mesuré déduction faite du soutien des prix du marché pour les céréales secondaires et les oléagineux d'origine intérieure utilisés comme aliments du bétail (*Surcoût de l'alimentation animale*).

Stocks d'intervention

Stocks détenus par les organismes d'intervention nationaux par suite des achats d'intervention de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur les marchés intérieurs si les prix intérieurs sont supérieurs aux *prix d'intervention*; dans le cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial grâce à des *restitutions à l'exportation*.

Subventions à l'exportation

Subventions octroyées aux négociants dans le but de couvrir la différence entre les prix intérieurs et les prix mondiaux – *restitutions à l'exportation* de l'UE par exemple. Les subventions à l'exportation sont désormais sujettes aux restrictions en valeur et en volume prévues dans le cadre de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture.

Taux de croissance des moindres carrés

Le taux de croissance des moindres carrés, r , est estimé en ajustant une tendance linéaire aux valeurs annuelles logarithmiques d'une variable, sur une période adéquate, comme suit : $\text{Ln}(x_t) = a + r \cdot t$.

Taux de prêt (États-Unis)

Prix du produit de base auquel la *Commodity Credit Corporation (CCC)* consent des *avances non garanties* aux producteurs participants. Les cultures visées servent de nantissement. Le taux de prêt constitue un prix plancher, dont le niveau effectif se situe légèrement au-dessus du taux annoncé, pour l'agriculteur dans la mesure où celui-ci peut choisir de ne pas rembourser son prêt et de céder sa récolte à la CCC plutôt que de l'écouler sur le marché libre à un prix plus bas.

Tourteaux d'oléagineux

Tourteaux de colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.

Tout sauf les armes (TSA)

Dans le cadre des accords Tout sauf les armes (TSA) les tarifs à l'importation de l'UE seront supprimés pour de nombreux biens, y compris les produits agricoles, pour les pays les moins avancés. La suppression des tarifs est programmée en 4 étapes de 2006/07 à 2009/10.

Virus aviaire

La grippe aviaire est une maladie infectieuse des oiseaux causée par la souche A du virus de la grippe. La maladie, qui fut identifiée pour la première fois en Italie il y a cent ans, est répandue dans le monde entier. Les mesures de contrôle habituelles comprennent la quarantaine imposée aux exploitations infectées, la destruction des animaux infectés ou potentiellement exposés et depuis peu l'inoculation.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(00 2007 1 M 2 P) – n° 88354 2007

